



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

RAPPORT D'ACTIVITES 2018

ASSOCIATION DE PREVENTION « LE CHEMIN »

3 Rue Solferino, Logement 501

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.46.31.04

Mail : accueil@lechemin24.fr

Site Internet : www.lechemin24.fr

Nos Financeurs :



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »



Table des matières

Le mot de la Présidente.....	7/8
Le mot du Directeur.....	8/9
1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »	9
1.1 Historique.....	10
1.2 Les valeurs Associatives.....	11
1.3 Les instances Associatives et leur composition.....	12
1.3.1. Le Bureau.....	12
1.3.2. Le Conseil d'Administration.....	12
2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE.....	13
2.1.a L'organisation du service.....	13
2.1.b Les ressources humaines.....	15
2.1.1 L'Organigramme au 01/09/2018.....	17
2.1.2 Le siège administratif.....	17
2.1.3 La sectorisation de l'équipe.....	18
2.1.3.1. Le travail de rue et la présence sociale	19
2.1.3.2 Les Chantiers éducatifs Bilan PO-IEJ et Contrat de Ville 2018.....	19
2.1.3.3. La mise en œuvre des Chantiers Educatifs dans le cadre du dispositif PO.IEJ et du Contrat de Ville en 2018.....	22
2.1.3.4. Le rapport du Coordonnateur Socioprofessionnel	22
2.1.3.5. La structuration de l'Equipe Educative	27
2.1.3.5.1 Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle.....	27
2.1.3.5.2 Centre-Ville/Les Mondoux	27
2.1.3.5.3 Le Toulon.....	27
2.1.3.5.4 Le Gour de L'Arche/Chancelade	27
2.1.3.5.5 Canton Isle Manoire.....	27

2.1.3.5.6 Les autres personnels	27
2.2 L'activité du siège.....	28
2.2.1 L'activité du Directeur.....	28
2.2.2. L'activité du cadre administratif et de la chargée d'accueil.....	29
2.2.3 Le soutien technique.....	30
2.2.4 Les outils de travail.....	32
2.2.4.1 Suivi des outils d'analyse de l'activité.....	32
2.2.4.2 Contributions écrites.....	32
2.3 La gestion administrative et financière.....	33
3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2018 PAR SECTEUR.....	34
3.1 Présentation générale.....	34
3.1.1 Cadre d'intervention de la Prévention Spécialisée, présentation des missions	34
3.1.2 Public : présentation générale, processus de rencontre.....	34
3.2 Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur.....	45
3.3 Le bilan d'activité par secteur (Réalisé par chaque équipe éducative).....	47
3.3.1 Le secteur de Coulounieix-Chamiers et de Marsac sur l'Isle.....	48
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, Habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	48
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	51
3/Le public du territoire / Illustration d'un accompagnement.....	52
4/Outils de médiations.....	54
5/Le partenariat.....	60
6/Développement Social Local	62
3.3.2 Le secteur de Périgueux Centre-ville/gare/St-Martin/le bassin/les Mondoux.....	64
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	64
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	65

3/ Le public du territoire / Illustration d'un accompagnement	65
4/Outils de médiations.....	71
5/Le partenariat.....	75
6/Développement Social Local.....	79
3.3.3 Le Quartier du Toulon.....	81
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	81
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	83
3/ Le public du territoire / Illustration d'un accompagnement	83
4/Outils de médiations.....	87
5/Le partenariat.....	89
6/Développement Social Local.....	90
3.3.4 Le Secteur du Gour de L'Arche et de Chancelade.....	93
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	93
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	96
3/ Le public du territoire / Illustration d'un accompagnement	96
4/Outils de médiations.....	106
5/Le partenariat.....	108
6/Développement Social Local.....	110
3.3.5 Le Secteur du Canton Isle Manoire.....	112
1/Typographie du territoire par secteur d'intervention contexte, superficie, habitants, cadre d'intervention, schéma de quartier.....	112
2/Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières.....)	115
3/ Le public du territoire / Illustration d'un accompagnement	116
4/Outils de médiations.....	121
5/Le partenariat.....	124
6/Développement Social Local.....	124
4. CONCLUSION.....	126

5. ETAT DE REALISATION DES OBJECTIFS 2018 + OBJECTIFS 2019	126
6. ANNEXES	128
A.1 Le cadre d'intervention.....	128
A.2 Le texte législatif.....	128
A.3 La convention.....	129
A.4 La Charte.....	130
B.1 Le projet de service.....	131
B.1.2 Le cadre institutionnel du service.....	132
B.2 Le processus d'évaluation.....	133

Le mot de la Présidente...

L'année 2018 qui vient de s'achever était à bien des égards une année compliquée.

- Compliquée dans le Monde avec les phénomènes migratoires du sud vers le nord.
- Compliquée en Europe qui a vu le retour de certains partis populistes.
- Compliquée en France avec l'avènement des gilets jaunes qui soulignent un problème de mal être, de pauvreté, de difficultés à finir le mois.
- Compliquée pour notre association ? OUI.

Bien que notre association « Le Chemin », dans son objet, enregistre des réussites sur tous les secteurs, le personnel a révélé l'existence d'un malaise relationnel général.

Par précaution et en prévention, le C.A se devait de réagir en commettant un audit indépendant spécialisé pour qu'un œil neuf en définisse les causes et propose les solutions à mettre en œuvre pour le retour du bien-être de tous au travail.

Après quelques angoisses, nous sommes rassurés ; il s'agissait d'un dysfonctionnement.

L'évaluation externe a été rendue et avec elle les axes d'améliorations qui viendront se croiser avec ceux de l'évaluation interne. Ils seront repris dans le projet de service 2019/2023 qui sera finalisé au cours du premier semestre 2019.

Nous avons réalisé au 31 Décembre 2018, 2474 heures de chantiers éducatifs pour un total de 70 jeunes bénéficiaires de ce support éducatif.

Plusieurs temps forts ont également marqué cette année, avec :

- La venue du Président de la République pour l'inauguration de la Fresque de la Marianne au Toulon,
- Champs Libre à la Préfecture,
- Les journées nationales de la Prévention Spécialisée à Nantes,
- La participation active des personnels d'encadrement et éducatifs à la construction du schéma départemental « Enfance Famille 2019/2023,
- Une formation commune aux 3 Clubs de Prévention, dispensée par des formateurs du C.N.L.A.P.S..

Avec la construction du nouveau projet de service il faudra faire valoir davantage nos spécificités en termes d'expertise du territoire, de mises en œuvre d'actions collectives et individuelles que nous souhaitons partenariales et de qualité dans le cadre de nos accompagnements éducatifs.

Sous la responsabilité du directeur et de notre petite équipe d'encadrement, il nous faudra montrer et démontrer la pertinence de la Prévention Spécialisée sur notre territoire, en renouvelant, en ajustant ou en améliorant nos pratiques professionnelles.

Davantage de verticalité associative, de rigueur dans le travail et de compte-rendu seront nécessaires pour affirmer notre détermination et valoriser la pertinence de notre action.

Celle-ci s'incarne dans les valeurs que nous portons :

- La justice sociale,
- La dignité humaine,
- La Laïcité,
- La citoyenneté,
- L'autonomie sociale...

Marie-Claire SARLANDE, Présidente.

Le mot du Directeur...

En 2018 le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée est venu procéder à l'évaluation externe de notre association et à celle des deux autres Clubs de Prévention du Département, afin de réduire les coûts.

Dans son abrégé, les évaluateurs font part de leur appréciation globale :

« **Le service de prévention spécialisé de l'association « Le Chemin » va à la rencontre des publics, sur leur lieu de vie, en particulier des mineurs de 12 à 18 ans (avec extension aux jeunes majeurs jusqu'à 21 ans) et de leur famille. Son action vise à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. Le public jeune a besoin d'un accompagnement « au démarrage dans la vie » et cumule de sérieuses difficultés de comportement, fragilité psychique, d'insertion socio-professionnelle, de précarité et de logement... Les projets développés répondent à ces besoins et se construisent sur la base de l'activation de leviers d'intervention complémentaires : accompagnements individuels, actions collectives et projet de développement social local.**

Le club de prévention spécialisé de l'association « Le chemin » affiche son ambition de promouvoir une intervention fondée sur la personnalisation du projet d'accompagnement. Son appartenance et son implication dans le réseau d'acteurs locaux lui permettent :

- **De développer une expertise sur les problématiques des publics qu'ils ont à accompagner et des territoires qu'ils ont à investir.**
- **De mobiliser les ressources du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics accompagnés,**
- **De concourir au développement social du territoire d'intervention**

Les outils de la loi 2002-2 sont en place. L'organisation du travail garantit le respect des droits et de la dignité de la personne accueillie. Les outils participatifs permettant l'expression des usagers restent à mettre en place.

La coordination de la prise en charge des usagers est assurée. Elle est assurée en interne par des modalités de travail en collectif qui garantissent la continuité et la cohérence des accompagnements mis en œuvre. Elle est assurée en externe dans la mesure où l'association a su s'inscrire dans une stratégie adéquate de coopération avec les acteurs du territoire.

L'évaluation interne a été réalisée dans le cadre d'une coopération étroite avec les autres clubs de prévention du département de Dordogne. Le concours d'un consultant externe a été sollicité. Il a permis d'accompagner les professionnels dans la construction d'un référentiel d'auto-évaluation, dans la mobilisation des contributions des diverses parties prenantes à l'évaluation et dans la formalisation de la démarche évaluative. Un plan d'amélioration de la qualité a pu être établi. L'établissement s'inscrit désormais dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

Nos recommandations, au-delà des points d'effort identifiés par le service lui-même dans le cadre de l'évaluation interne, portent principalement sur :

- **La question de la formalisation du projet personnalisé des personnes accompagnées et des modalités d'accès de ces dernières aux écrits qui les concernent, et ce, dans le respect des**

principes fondateurs de la prévention spécialisée et sans compromettre la possibilité même de la construction d'un accompagnement,

- La mise en place d'une organisation et, si nécessaire de procédures, permettant la gestion des évènements indésirables et des « réclamations » que souhaiteraient porter les personnes accompagnées ou leur famille.

L'évaluation externe a permis de constater que l'action développée par le service de prévention spécialisée « Le chemin » est en cohérence avec les missions dévolues à ce type de structure et notamment avec les exigences liées à l'accompagnement des publics éloignés du droit commun, sur leur lieu de vie, dans le cadre de la protection de l'enfance. »

Notre feuille de route est structurée. Nous aurons à développer des outils adaptés à la Prévention Spécialisée pour concourir à la mise en adéquation des améliorations que nous devons apporter pour nous conformer aux recommandations des évaluateurs externes. Nous nous appuyerons sur la dynamique des deux évaluations pour mener à bien les objectifs des axes d'amélioration. Le projet de service viendra donner le cadre des actions à pérenniser et de celles qui devront émerger.

Eric CHOPIN, Directeur.

1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

1.1 Historique

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés.

L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collèges :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les sept membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer Laïque des Jeunes et d'Education Populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes. Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaires directs ou indirects de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors, au seul quartier du gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisés. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

1.2 Les valeurs Associatives

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique, à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- **Le droit à la dignité humaine ;**
- **Une justice sociale ;**
- **Le principe de laïcité ;**
- **Une citoyenneté active et participative ;**
- **L'autonomie des personnes dans leur environnement ;**
- **L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.**

L'ensemble des valeurs et des finalités portées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs auxquels a accès l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement, à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre, et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales et à l'environnement de vie des personnes.

1.3 Les instances Associatives et leur composition

L'Association est constituée de diverses instances légales. Lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du 06 Avril 2017 les Elections des Administrateurs ont permis d'organiser celles-ci de la façon suivante :

1.3.1. Le Bureau

Suite à l'Assemblée Générale 2018

Présidente :	SARLANDE Marie-Claire	Professeure,
Vice-Présidente :	PASQUET Christiane	Retraitée
Secrétaire :	MICHEL Alain	Proviseur Adjoint
Secrétaire-Adjoint :	RAT Christiane	Retraitée
Trésorier :	LAVAL Jean-Philippe	Directeur C.I.A.S
Trésorière-Adjointe :	CROUZAL Dominique	Retraitée
Membre associé :	BILLAT Michel	Retraité

**B
U
R
E
A
U**

1.3.2. Le Conseil d'Administration

+ **Membres :**

COLLEGE 1 Membres de Droit	DRZEWIECKI-KLINGLER N.,	Elue Mairie de C.-Chamiers
	ROUFFINEAU N., suppléante	« « ,
	GAILLARD Bruno, titulaire	Elu Mairie de Marsac s/l'Isle,
	JUDDE Evelyne, suppléante	« «
	CASADO-BARBA C, titulaire	Elue Mairie de Chancelade,
COLLEGE 2 Associations	PUGNET Fabrice, suppléant	« «,
	DUVAL Samuel suppléant	Elu Mairie de Périgueux
	CROUZAL Dominique,	Représ. l'Association « 3 S »
	PANNETIER Marie-Hélène	Représ. Association Mosaïque
COLLEGE 3 Personnes qualifiées	DEJEAN Pierre,	Retraité
	DOYEN Jean-Luc,	Retraité
	DROUET Laetitia,	Directrice ESMS
	SPELLA Philippe	Médecin
	MATHIEU Pascal	Directeur ESMS
COLLEGE 4 Membres Consultatifs	BORDES Mireille,	Conseillère Départ. Canton C-
	CAULIER Yvon, suppléant	Directeur du P.A.S.E.
	LACOSTE Marianne.	Responsable de l'unité Educative, Protection Judiciaire de la Jeunesse.

**C
O
N
S
E
I
L

D
,
A
D
M
I
N
I
S
T
R
A
T
I
O
N**

Périgueux, le 06/12/18

2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

2.1.a L'organisation du service :

Au regard du travail réalisé en concertation avec la Direction et les techniciens du Pôle Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental de la Dordogne, nous avons orienté notre action en 2018 vers les axes suivants :

- **Partenariats renforcés sous forme de conventions dans le cadre des chantiers éducatifs avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs et avec le C.E.I.D. dans le cadre d'un travail de rue sur la commune de Périgueux.**
- **Engagement des salariés à la construction du schéma départemental « Enfance/Famille » 2019/2023. Coanimation du directeur sur le Groupe 5 : « Faire vivre les orientations et les protocoles ».**
- **Maintien de la nouvelle tranche d'âge de jeunes à repérer et accompagner (18/25 ans) depuis 2015 (Repérage des jeunes N.E.E.T. (L'acronyme « N.E.E.T. » Not in Education, Employment or Training), désigne les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation et décrit les populations âgées de 15 à 26 ans qui ne sont pas sur le marché du travail et sont désengagées du système éducatif ou de la formation professionnelle. Source : Le portail officiel des programmes nationaux du Fonds Social Européen en France).**
- **Poursuite du travail de repérage des jeunes N.E.E.T. et des jeunes dans le cadre des chantiers éducatifs et orientation vers la Plateforme Jeunes « N.E.E.T. » animée par la Responsable Adjointe de l'Unité Territoriale de Périgueux du conseil Départemental de la Dordogne dans le cadre du marché de service « Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (P.O.-I.E.J.).**
- **Finalisation de l'Evaluation Externe.**
- **Dépôt d'un dossier dans la cadre du Contrat de Ville du Grand Périgueux et du F.I.P.D. pour permettre le financement de Chantiers Educatifs pour les publics Jeunes « non N.E.E.T. ».**

Le marché de service qui a débuté le 1er Avril 2015. Intitulé Programme Opérationnel pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (PO-IEJ), est l'une des composantes d'une stratégie Européenne (Fonds Social Européen > F.S.E.) qui a pour objectif de développer des projets visant à offrir un parcours d'insertion sociale et professionnelle aux jeunes âgés de moins de 26 ans les plus en difficultés (jeunes non scolarisés ou déscolarisés, pas ou peu qualifiés, qui ne suivent pas de formation, qui sont sans emploi). Ils sont nommés : Jeunes N.E.E.T. Avec un taux de chômage des jeunes très élevé (plus de 25% et plus de 30% dans certains quartiers prioritaires en Aquitaine), cet appel à projet nous concerne sur quatre aspects :

- Le repérage de ces jeunes (Travail de Rue) et ce le plus précocement possible,
- La mise en œuvre de chantiers éducatifs spécifiques,

- L'orientation vers la plateforme Jeunes PO-IEJ de Périgueux, Animée par la Responsable Adjointe de l'U.T. de Périgueux Enfance-Famille (Conseil Départemental de la Dordogne).

- L'accompagnement individualisé.

A la demande du Conseil Départemental et conformément aux clauses relatives au marché de service, nous avons finalisé au 31 Décembre 2017 son exécution, ainsi que les 2 autres clubs de Prévention de la Dordogne.

Un Bilan conjoint a été produit qui a fait l'objet d'une présentation aux Services du Département et à la DIRRECTE, le 23 Novembre 2017. Il a été demandé à l'Association « Le Chemin » par le Pôle A.S.E. du département, de maintenir le repérage et les chantiers éducatifs à destination des Jeunes N.E.E.T. de notre territoire d'habilitation pour l'année 2018.

Depuis 2014, nos rapports d'activités s'appuient sur une grille de lecture et d'évaluation commune à l'ensemble de nos secteurs d'intervention. Elle s'articule pour chaque secteur selon la même architecture :

1/ Présentation générale

- **Cadre d'intervention** de la prévention spécialisée, présentation des **missions**. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. **Evaluation** des missions
- Public : présentation générale, « processus de rencontre »

2/ Territoire (par secteur)

- **Typographie du territoire** par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier
- Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

3/ Public (par secteur)

- Retour sur la définition du public « rencontrés » (pairs, famille, jeunes, habitants...)
- Dégager les tendances : le **public du territoire**
- **Jeunes rencontrés**

Nombre de jeunes rencontrés : Définition « jeune à minima identifié et rencontré plusieurs fois avec lequel l'association a eu plusieurs échanges ».

Mode de rencontre : travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

N.B. : En 2018, une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives » ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales souvent très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les aller-retour qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

➤ Jeunes soutenus

- **Nombre de jeunes soutenus : Définition : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».**
- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées, qui sont au nombre de 9 :**

- Insertion pro/formation
- Demandes personnelles et familiales
- Santé
- Logement
- Scolarité (aides devoirs, PRE, ...)
- Justice
- ~~Maltraitance.~~ **Cet Item est remplacé par celui qui concerne seulement les « Informations Préoccupantes ».**
- Accès aux loisirs
- Problèmes administratifs

4/ Outils de médiations (par secteur)

- Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs.

5/ Le partenariat (par secteur)

- Communication avec les partenaires.

6/ Développement Social Local (par secteur)

- Exemple d'une action de Développement Social Local ou d'une « vignette clinique » individuelle ou collective pour « éclairer qualitativement » une partie du travail invisible réalisé au quotidien par les Educateurs Spécialisés et l'équipe éducative.

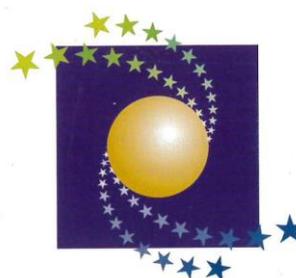
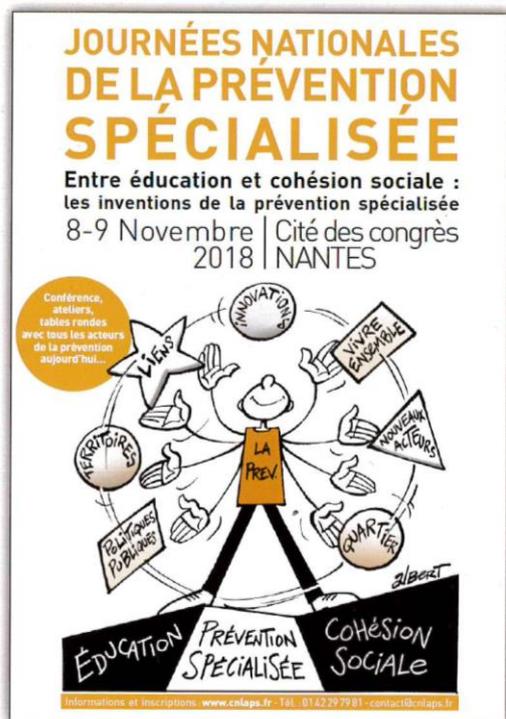
2.1.b Les Ressources Humaines :

Nous avons connu en 2018 plusieurs faits marquants :

- **Le maintien de 2 Jeunes Volontaires dans le cadre du Service Civique sur le secteur des Mondoux et du Toulon** sur une Mission d'accompagnement vers les Loisirs, des Jeunes de moins de 12 ans. Ce travail d'observation et de diagnostic est destiné à sensibiliser les élus et responsables municipaux sur les attentes et les besoins des jeunes qui vivent sur ces quartiers. Il s'agira ensuite de développer un plan d'action municipal pérenne pour développer des actions d'animation municipales de proximité.
- **Le recrutement d'un Chef de Service au 04 Septembre 2019.**
- **La signature d'un contrat d'apprentissage pour une jeune élève éducatrice spécialisée.**
- **Un nombre de jours d'arrêt de travail inférieur à l'année 2017 : 124 jours en 2018** contre 240 jours en 2017.
- **La mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Psychosociaux.**
- **La refonte du règlement intérieur.**
- **Une formation commune aux 3 clubs de Préventions Spécialisée de la Dordogne « De l'actualisation de la législation à une dimension éthique de la Prévention Spécialisée », dispensée par 2 formateurs du C.N.L.A.P.S. le 27 Novembre à la Mairie de Boulazac Isle Manoire.**
- **Animation ou coanimation de 3 réunions régionales du C.N.L.A.P.S par le directeur de l'Association et participation d'un salarié Educateur Spécialisé autant que possible.**

- La participation d'administrateurs et de salariés aux Journées de la Prévention Spécialisée à Nantes les 8 et 9 Novembre sur le thème « Entre éducation et cohésion sociale : Les inventions de la Prévention Spécialisée ».

Panorama des contributions et bibliographie



CNLAPS

COMITÉ NATIONAL DE
LIAISON DES ACTEURS DE LA
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

SIRET: 309 825 370 00054 APE: 9499Z

N° ACTIVITE: 11 75 41609 75

21, rue Lagille 75018 PARIS

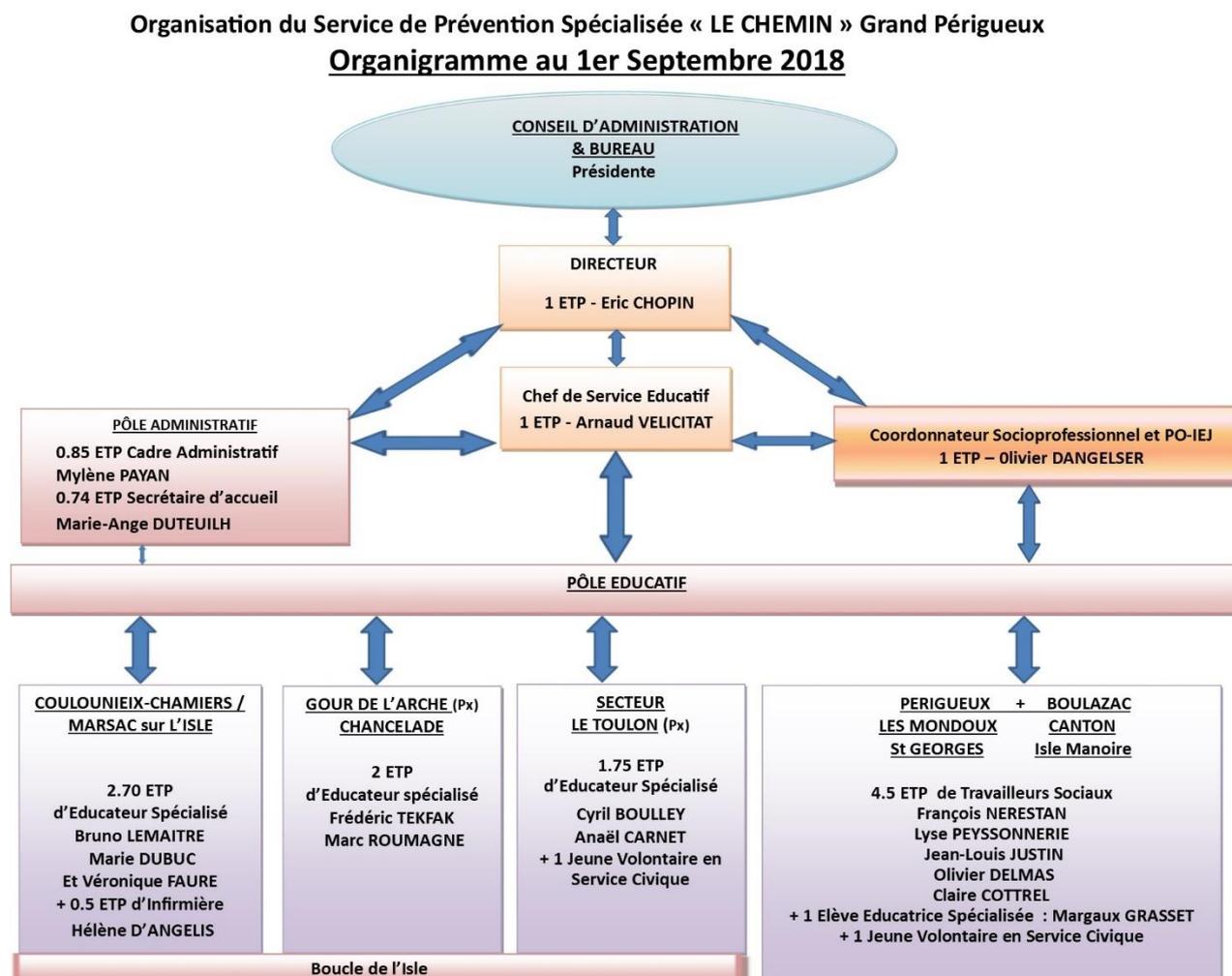
Tél: 01 42 29 79 81—Fax: 01 58 60 15 57

E-mail: contact@cnlaps.fr - Site : www.cnlaps.fr



Le groupe de travail Régional « Grand Ouest du C.N.L.A.P.S., ici à Toulouse.

2.1.1 L'Organigramme au 01/09/2018 :



2.1.2 Le siège administratif

Le siège administratif : L'association a disposé pour 2019 de trois personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,85 E.T.P. de Cadre Administratif (Secrétaire administrative et comptable de direction),
- 0,68 E.T.P. de secrétaire d'accueil,
- 1 E.T.P. de Directeur,
- 1 E.T.P. de Chef de Service (A compter du 04/09/2018),
- 1 E.T.P. de Coordonnateur Socioprofessionnel.

Il a été précisé par le Service Europe du Conseil Départemental de la Dordogne qu'aucun Chantier Educatif pour les Jeunes N.E.E.T. ne pouvait démarrer sans la production au Service de l'A.S.E. de la totalité des Pièces Administratives obligatoires pour présenter un Jeune à la Plateforme I.E.J. de Périgueux. Cette mesure était toujours en vigueur en 2018.

2.1.3. La sectorisation de l'équipe

Le personnel éducatif est affecté sur des secteurs d'intervention préférentiels qui tiennent compte du respect du cadre législatif qui est défini pour l'exercice des missions de prévention spécialisée que nous exerçons sur notre territoire. Cette sectorisation de l'action éducative de prévention spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les groupes de jeunes et les jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basée sur la présence, la permanence et la confiance. **C'est la permanence de la présence qui en fonction de chaque jeune, selon là où il en est de son histoire, permet la relation de confiance qui engendrera un déplacement du jeune vers ...** Davantage d'autonomie, une réflexion sur lui-même, un nouage au désir retrouvé, celui d'agir pour lui-même.

Ces « particularités » qui fondent la Prévention Spécialisée n'ont cependant pas permis de remplir pleinement pour l'année 2018 les objectifs du PO-IEJ, pour l'un de ses deux aspects :

- Le repérage de 50 jeunes « Nouveaux N.E.E.T. » dans le cadre du Travail de Rue,
- Alors que l'organisation de Chantiers Educatifs pour les jeunes N.E.E.T. et non N.E.E.T. a parfaitement fonctionné.

Le graphique ci-dessous représente le temps de travail réalisé mois par mois, **dans le cadre du travail de rue**, par les Educateurs et les travailleurs médico-sociaux de l'équipe et leur temps de présence sociale.

Le travail de rue est une démarche éducative et sociale qui consiste à aller vers les personnes dans leur milieu. **C'est une action qui s'inscrit dans le long terme et qui constitue l'axe de travail fondateur de la prévention spécialisée.** Le principe de « Libre Adhésion » du Jeune est l'invariant qui permet à chaque Jeune de « se mettre en mouvement ». La présence sociale s'organise dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent.

L'ensemble des pratiques est imprégné de cette présence car c'est le seul mode d'action qui permet de nouer des relations avec un milieu qui n'en fait pas spontanément la demande. C'est le moyen privilégié d'atteindre un public entretenant des rapports difficiles avec les institutions.

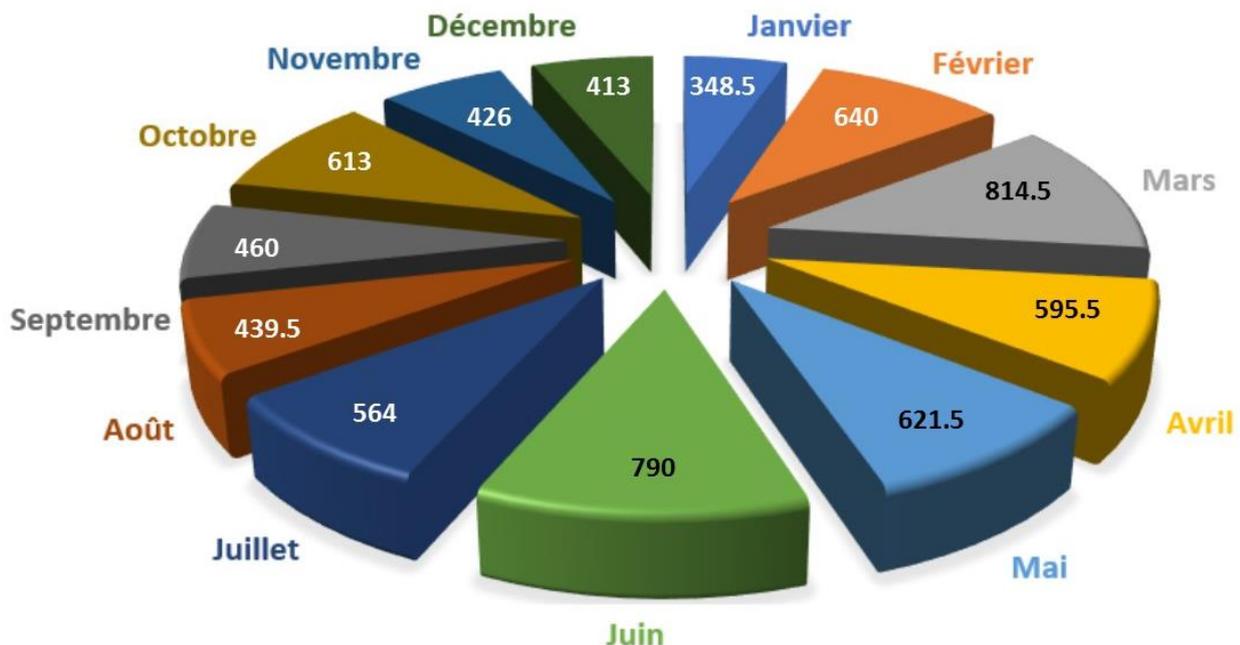
L'éducateur dispose de nombreuses possibilités pour effectuer ce type d'intervention. Elles lui permettent de s'ajuster à la particularité du territoire sur lequel il exerce sa mission.

Les heures de chantiers éducatifs sont quant à elles réalisées avec les Jeunes N.E.E.T. et non N.E.E.T., notamment dans le cadre des financements du Conseil Départemental et du Contrat de Ville du Grand Périgueux.

Plusieurs tableaux, graphiques et commentaires viennent expliquer ce travail important réalisé en 2018.

2.1.3.1. Le travail de rue et la présence sociale :

PÔLE EDUCATIF : TRAVAIL DE RUE



En 2018, un Total de **6725.50 heures de travail de Rue a été réalisé**, ce qui représente **42.21% du temps de travail des Educateurs Spécialisés (6895,50 heures et 43,34% en 2017)**, dont **5344.50 heures de repérage pour les « Jeunes N.E.E.T. »**. Cette différence importante du temps de repérage s'explique par le transfert des salariés du service de Prévention Spécialisée de l'Association « Mosaïque » vers l'Association « Le Chemin ». En effet, le contrat de service stipulait pour chaque association le même volume horaire d'heures de repérage. De ce fait il a fallu augmenter de façon très conséquente en 2017 le nombre d'heures de repérage N.E.E.T. Cela a également eu pour conséquence de réduire les autres actions de médiation ou le Développement Social Local, pour atteindre ces objectifs quantitatifs

2.1.3.2. Les Chantiers Educatifs dans le cadre du P.O.-I.E.J. et du Contrat de Ville en 2018 :

De l'expérimentation à l'expérience :

Extrait de la circulaire DAS /DGEFP 99-27 du 29 juin 1999.

Dans le cadre de leur mission, les associations de prévention spécialisée, ont développé des activités de chantiers éducatifs qui peuvent avoir plusieurs finalités : Aider les jeunes à prendre confiance en eux, leur donner une première expérience du travail, leur permettre d'avoir un revenu, leur donner l'occasion de participer à un projet collectif, leur apprendre à gérer leur temps et à s'organiser, créer du lien entre les habitants d'un quartier. Ce sont généralement des contrats de courte durée.

Objectifs :

- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités

- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition de savoir-être et savoir-faire
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen
- Apprendre à vivre en société, savoir produire ensemble
- Favoriser une première expérience professionnelle pour le jeune

Les associations « LE CHEMIN » et « MOSAÏQUE », ont mutualisé en 2015 et 2016 une partie de leurs moyens pour répondre aux objectifs fixés dans le cadre de l'appel à projet du Marché de service lancé par le Conseil Départemental. Il est destiné à un public confronté à de réels freins (Insertion sociale et/ou professionnelle), qui n'est pas en capacité d'activer rapidement les leviers existants pour accéder aux dispositifs de droit commun (garantie jeunes, suivi service public de l'emploi...). Le projet validé dans le cadre d'un mémoire a pour objet de proposer aux jeunes des actions de remobilisation utilisant des outils tels que les chantiers éducatifs, qui constituent un véritable tremplin vers l'insertion socioprofessionnelle ou à minima les dispositifs de droit commun.

Cette action vise les jeunes filles ou garçons, de moins de 26 ans, et recouvre les fonctions suivantes :

- L'accompagnement individualisé, qui pourra s'articuler avec d'autres partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, Assistantes sociales, Educateurs A.S.E., P.J.J...). En fonction des besoins du public,
- L'accompagnement individuel et collectif, via une accroche sur des chantiers éducatifs, et qui induira un travail de remobilisation, sur l'image de soi, la santé ... Il s'agit, pour le professionnel d'instaurer une relation de confiance en vue de renouer le lien social, ce qui se traduira, pour ces jeunes, par l'apprentissage ou le réapprentissage de la vie en société, du rapport à l'autorité, se situer dans le temps, adopter un rythme et une hygiène de vie sains, acquérir une autonomie, découvrir ses potentialités, etc. ...

Ainsi, un objectif global de 6 000 heures de chantiers éducatifs (pour les 2 Associations), intégrant 150 accompagnements spécifiques environ sur 36 mois, a paru envisageable. **La fin d'un parcours se matérialisant par un retour vers la scolarité, l'orientation vers une formation qualifiante, l'entrée dans le dispositif garantie jeunes, la signature d'un contrat de travail, un déménagement...**

Les supports de ces chantiers sont proposés par les collectivités locales (Conseil Départemental, communes, Communauté de Communes, Médiathèque de Trélissac...), des associations (Banque Alimentaire, A.P.E.I., Sans Réserve...) et l'office HLM notamment. Il va s'agir par exemple, de travaux de valorisation du patrimoine :

- Participation à la rénovation du bâti (peintures ...), ou encore d'aménagements paysagers ou de soutien à des actions d'intérêt général dans le cadre du P.O.-I.E.J. (Mimos, marché de Noël...).

Le public :

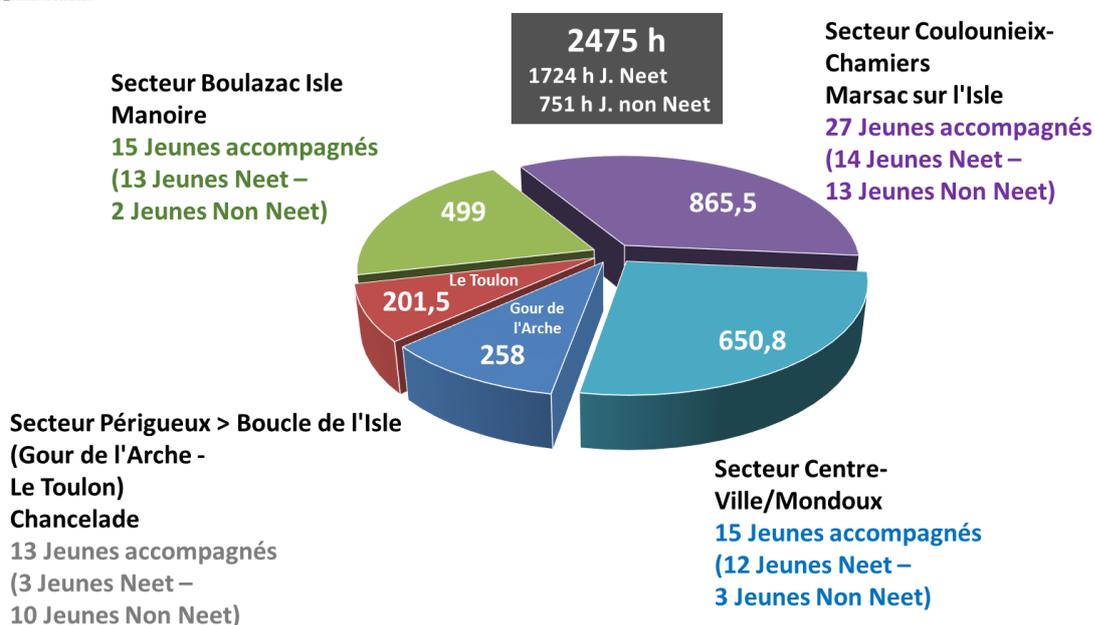
Les chantiers éducatifs concernent :

- Des jeunes de 16 ans à moins de 26 ans
- Des jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de décrochage scolaire
- Des jeunes en situation à risque ou en conflit ouvert avec l'environnement
- Des jeunes qui relèvent de la prévention spécialisée



Pôle Educatif : les chantiers éducatifs

Nombres d'heures de Chantiers Educatifs réalisées PAR SECTEUR



70 Jeunes accompagnés dans le cadre des **29 Chantiers Educatifs différents** réalisés en 2018

53 Hommes 75,72 %
17 Femmes 24,28 %

10

La démarche éducative :

Les Chantiers Educatifs permettent de sortir des jeunes de l'isolement en les incitant à s'inscrire dans un dispositif d'insertion sociale et professionnelle par un accompagnement éducatif adapté (Jeunes N.E.E.T. et non N.E.E.T.). pour les jeunes N.E.E.T. plus spécifiquement, la démarche éducative se décline sur deux axes :

- **PROFESSIONNEL** : Accueil, entretien, signature de contrat, objectifs à réaliser.
- **EDUCATIF** : Travail en lien avec la Plateforme Locale I.E.J. animée par le Conseil Départemental de la Dordogne, mise en lien avec les acteurs locaux présents, suivi du parcours des jeunes, tentatives pour lever des freins institutionnels...

Pour promouvoir le développement de leurs projets :

- Des liens avec la Mission Locale ont été établis afin de mettre en œuvre des accompagnements individuels.
- Un partenariat est en place avec Les Ecoles de la C.C.I. et les C.F.A. de la Chambre de métiers de Boulazac et le C.F.A. Bâtiment de Périgueux, l'A.F.P.A.

Inscription dans la réalité du travail :

- Salaire
- Savoir être, Savoir faire
- Reprise du rythme de vie
- Implication dans la création de liens

Réalisations :

- ✓ Création d'un Chantier Educatif permanent à Coulounieix-Chamiers, en partenariat avec l'Association « Les Jardinots » : Le chemin du Jardin.
- ✓ Travaux en espaces verts
- ✓ Communication au travers de distribution de flyers
- ✓ Travaux de peinture
- ✓ Organisation de soirées dans le cadre du développement Social des Quartiers
- ✓ Etc.

Beaucoup de contact ont été pris avec un grand nombre des communes du Grand Périgueux pour :

- Présenter l'action,
- Obtenir des chantiers adaptés aux jeunes.

2.1.3.3. La mise en œuvre des Chantiers Educatifs en 2018 :

- **Le Chantier Educatif permanent inter-secteurs « Le Chemin du Jardin »** animé par les Educateurs avec **552 heures réalisées** (542 heures en 2017 et 400 heures en 2016) a confirmé toute son utilité.
- En termes d'ouverture ces Chantiers Educatifs sont essentiels pour aller à la rencontre de l'autre, qu'il soit jeune, éducateur ou adulte partenaire de l'action. **Les Jeunes insistent pour renouveler ces temps collectifs qui leur permettent, en plus d'une rémunération, de partager des temps de vie avec d'autres et pour certains de rompre leur isolement.** Certains jeunes pour stabiliser une situation sociale ou aller vers la formation ou l'insertion professionnelle plébiscitent cet outil (Voir les Bilans N.E.E.T. écrits par certains jeunes). **18 Jeunes ont débuté et terminé le travail demandé dans le cadre des 8 chantiers organisés par l'Association de Prévention Spécialisée « Le Chemin » dans le cadre des Chantiers Educatifs « Non N.E.E.T. » - Contrat de Ville.**

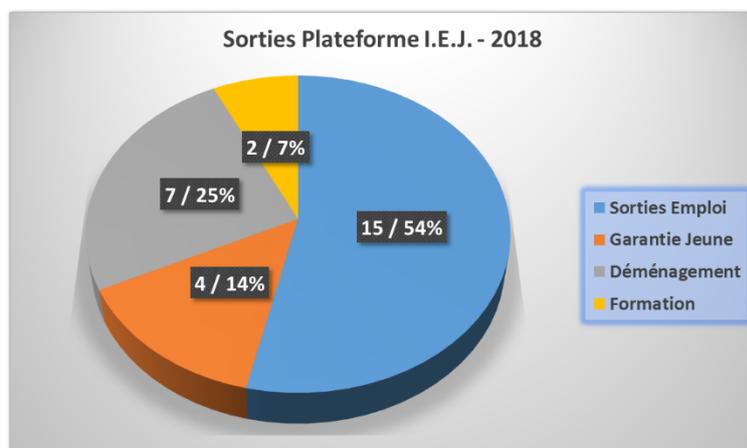
2.1.3.4. Le Rapport du Coordonnateur Socio Professionnel (CSP) :

Le Coordonnateur Socio Professionnel a pris ses fonctions le 21 Février 2017 en remplacement du titulaire en arrêt maladie. Concernant les Jeunes N.E.E.T.,

- **31** Nouvelles entrées en 2018 (46 « Nouvelles entrées » en 2017).
- **45** Jeunes en suite d'accompagnement « N.E.E.T. 2017 ».
- **28** « Sorties » de la Plateforme I.E.J. animée par le Conseil Départemental de la Dordogne (48 en 2017), réparties de la façon suivante :



Pôle Educatif : Accompagnement vers l'Insertion socioprofessionnelle des Jeunes N.E.E.T.



- Au 1^{er} Janvier 2018, **45 Jeunes** étaient en file active.
- Au cours de l'année, il y a eu **31 Nouvelles entrées** et **28 sorties** de la Plateforme I.E.J. de Périgueux.
- Au 31/12/2018, il y avait **48 Jeunes N.E.E.T.** en file active sur la Plateforme de Périgueux dans le cadre du P.O.-I.E.J., animée par le Conseil Départemental de la Dordogne.

11

En poste depuis février 2017, après 2 CDD de remplacement, le C.S.P. est en CDI depuis la mi-Août 2018. Dans un premier temps basé au siège, il occupe, depuis l'arrivée du chef de service Arnaud Velicitat en septembre 2018, un bureau dans le local du Chemin situé sur le quartier des Mondoux. Cette opportunité d'être au plus près de ses collègues du centre-ville et des jeunes qu'ils accompagnent a permis au C.S.P. de renforcer son action auprès des jeunes de ce secteur. Il reste présent sur le siège une journée par semaine (le lundi), pour effectuer une bonne partie de son travail administratif, en lien avec la cadre administrative et le directeur.

L'action IEJ (Initiative pour l'emploi des jeunes) qui a commencé en 2015, a vu le département se positionner sur le nouvel appel d'offre européen (2018/2020) pour pouvoir poursuivre un travail qui tout en étant perfectible, a permis aux différents protagonistes d'évaluer le potentiel de cette action, permettant une réelle plus-value partenariale dans le travail d'accompagnement des jeunes NEET vers une insertion socio-professionnelle durable.

La plateforme IEJ et son champ d'action :

Constats depuis la prise de fonction du C.S.P au « Chemin » :

Le volume d'heures de chantiers éducatifs en 2018 (1750 h) nous permet d'utiliser cet outil éducatif spécifique sereinement en ayant également l'opportunité d'expérimenter de nouvelles pistes. Les contraintes administratives sont peu à peu apprivoisées et participent à la réflexion autour de l'analyse potentielle de notre accompagnement (cf document bilan individuel en fin de chantier, vérification des droits CPAM, ...).

La mise en œuvre du partenariat avec les acteurs de la plateforme PO-IEJ est de plus en plus effective et efficiente. Ce partenariat a tendance à se renforcer et s'élargir au gré des situations rencontrées et des nouveaux dossiers présentés (Département, Mission Locale, Education Nationale, PJJ, Unité Mobile Psychique Précarité, Maison des adolescents, Centres de formation, ...). Les échanges aux cours de ces réunions permettent en exposant les situations, de prendre du recul et des avis divers et variés qui sont ensuite rapportés aux équipes concernées, orientant parfois l'accompagnement dans de

nouvelles directions. En fonction de l'actualité (nombre de nouveaux dossiers à valider), nous avons pris l'habitude de faire le point sur les accompagnements en cours.

L'orientation NEET de jeunes soutenus par Le Chemin n'est plus systématiquement le résultat d'un positionnement sur un chantier éducatif, mais peut acter d'un accompagnement coconstruit entre les éducateurs d'un secteur (voir même inter-secteurs) et le CSP. Cet accompagnement se met en place au fil de l'eau et des situations rencontrées, le travail amorcé en 2017 et 2018 se renforcera en 2019 avec pour but premier de sécuriser l'accès au droit commun. Pour autant, il permettra de poursuivre la réflexion sur la pertinence des propositions avancées, surtout si celles-ci s'avèrent non concluantes.

Bilan 2018 et perspectives 2019 :

Au premier janvier 2018, 45 jeunes NEET étaient en cours d'accompagnement.

Il y a eu 31 nouvelles entrées en 2018 pour 28 sorties [Emplois : 15 (CDI : 3, CDD : 5, Interim : 4, SMV : 1, PEC : 1, Contrat Pro : 1), Garanties Jeune : 4, Formation : 2, Déménagements : 7].

Sur les 31 nouvelles entrées, 27 jeunes ont effectué un ou plusieurs chantiers éducatifs.

En 2019, il est probable que le Département de la Dordogne lance un nouvel appel d'offre : PNO-IEJ. Si en réponse à cet appel d'offre de marché de service, notre proposition est retenue, nous serons amenés potentiellement à élargir notre action d'accompagnement à un public 25/30 ans (les conditions ne sont pas encore définies au moment de la rédaction de ce rapport). Notre travail partenarial avec la Mission Locale sera également renforcé (dossiers jeunes en veille à la Mission Locale). Le nombre de partenaires autour de la table devrait augmenter lors des plateformes mensuelles. L'arrivée du chef de service qui est également présent lors des plateformes depuis la fin de l'année 2018 a permis de réorganiser le service avec une réunion mensuelle préparatoire à la plateforme avec un représentant de chacun des secteurs concernés par des jeunes présentés ou en cours d'accompagnement pour lesquels il y a des éléments nouveaux.

[L'accompagnement des jeunes NEET au Chemin :](#)

Vignette d'un accompagnement :

Une partie du travail du C.S.P. consiste à essayer de mettre en place un espace facilitateur d'accès au droit commun pour les jeunes que notre association accompagne. Cet axe de travail l'amène à rencontrer de nombreux partenaires et participe à la mise en place d'un accompagnement spécifique (et en construction constante) essayant de prendre en compte les difficultés et les fragilités inhérentes au public que nous accompagnons.

Nous notons également que le partenariat se renforce, de fait, horizontalement et verticalement. En effet la participation de Directeur du Chemin dans l'accompagnement des jeunes quand l'occasion se présente et depuis cet automne du Chef de service, permet de positionner Le Chemin et ses actions tant au niveau du terrain qu'au niveau encadrement des différents partenaires (Département, Mission Locale, MDE, Grand-Périgueux, Centres de formations, etc ...).

Pour illustrer mon propos, je prendrais l'exemple d'une jeune fille que nous accompagnons sur le secteur de centre-ville, que nous appellerons Océane.

Contexte : Océane est une jeune femme de 18 ans. Elle était en « contrat jeune majeur » se sent « abandonnée » par les éducateurs de la MECS (La Rousselière Nontron – resp. Mme Z.). Elle a demandé en **fin d'année 2017** à une éducatrice du centre-ville de l'aider. Elle a « une épée de Damoclès » au-dessus de la tête : **fin de la prise en charge jeune majeur en juin 2018.**

Plan d'action : Si Océane a évoqué le projet de travailler dans le social (car elle pense qu'elle répondra mieux aux attentes des jeunes concernés car elle a vécu les mêmes choses qu'eux), nous avons dans un premier temps proposé à Océane de se positionner sur une recherche qui lui permettrait d'avoir une autonomie financière en juin car elle déclare être seule dans la vie et ne pas pouvoir compter sur une aide familiale. La piste d'un contrat d'apprentissage qu'elle pourrait ensuite utiliser comme accès au travail social a été évoqué (première piste la cuisine ou la pâtisserie pour une entrée par exemple comme formatrice technique dans une institution spécialisée). Des démarches concrètes lui ont été proposées relativement à la piste, elles n'ont pas été effectuées (l'éducatrice était alors en vacances et Océane a repoussé ses RDV avec le CSP). Nouveau RDV tripartite le 9/01/2018 : proposition d'intégrer la plateforme NEET.

Eléments de l'accompagnement : En foyer depuis l'âge de 14 ans. Océane a évoqué le besoin de soutien psychologique au vu de son parcours de vie, cette demande traitée par l'éducatrice sera un préalable au travail d'insertion. Du moins dans les premiers temps de sa mise en œuvre. Océane a annoncé rapidement son souhait de quitter la région pour rejoindre une tante à Nice. En janvier 2018, Océane reprend contact avec son éduc : elle n'est pas partie à Nice, son contrat jeune majeur n'est pas renouvelé comme elle le pensait jusqu'en juin 2018 et prend fin ce mois de janvier. Océane a verbalisé auprès de son éduc la raison de son non investissement : « puisqu'on ne m'aide pas, je ne fais rien... ».

Option de renouvellement du contrat jeune majeur :

Réunion du **07/03/18** : Mme W. (inspectrice ASE), le directeur, Lyse, Océane : évocation d'une nouvelle prise en charge « contrat jeune majeur », Océane ne VEUT pas d'un logement au FJT, elle VEUT un appartement autonome comme avant : « J'ai pas envie de payer les erreurs qu'a fait le foyer ... » (cf. ne s'est pas sentie accompagnée durant le contrat jeune majeur précédant). Après la réunion, elle a dit à Lyse qu'elle ne voulait pas aller au FJT car : « Il n'y a que des garçons et beaucoup de Pakistanais ». Suivi CG2L avec une psycho : tous les lundis, Océane a demandé à Lyse d'appeler la psycho car elle ne sait plus trop quoi lui dire... En fin de réunion : l'inspectrice a évoqué la condition de rechercher du travail si contrat jeune majeur avec hébergement pris en charge. Océane, elle, souhaite passer un bac en candidate libre pour après faire une formation d'éduc. On sent beaucoup de colère chez Océane.

Réunion du **08/03/18** : Les éduc des Mondoux et le csp : retour par Lyse de la réunion du 7/03 : projet d'un repas partagé par les éduc et Océane (essayer de « décharger » Lyse de la charge émotionnelle qu'Océane met dans sa relation avec elle). Réflexion sur les blocages psy ou les traumatismes antérieurs supposés empêchant Océane DE FAIRE : comment les vérifier, que mettre en place ? Le csp pense qu'il n'est pas souhaitable d'entrer dans une démarche d'insertion et de projet tant qu'il n'y a pas d'éléments permettant de définir si nous sommes avec Océane dans le « non pouvoir » ou le « non vouloir » : elle met en échec tout début de commencement de projet d'insertion (passe d'un projet à un autre, dès que l'on commence à vouloir poser des étapes). Il faudrait pouvoir rester sur le champ du SOIN comme priorité. Un travail important est à faire sur la notion d'autonomie : Océane revendique le fait qu'elle est autonome puisque qu'elle se débrouillait très bien dans son appart avec l'apport hebdomadaire financier apporté par les éduc dans le cadre de la prise en charge jeune majeur (remarque du csp : si elle avait une « pension », on pourrait effectivement parler d'autonomie ...).

Réunion du **16/03/18** : Océane, Lyse et le csp : Nous avons essayé d'expliquer notre ressenti face aux difficultés d'Océane. La distinction entre « pouvoir » et « vouloir » ne semblait pas faire sens pour elle. Elle ne comprenait pas où nous voulions en venir ... Elle semblait chercher où était le piège, quelle réponse nous attendions. Nous avons l'impression qu'Océane essaye de mettre l'aidant en position de

faire les choix pour elle. Pour le csp, si dans le contrat jeune majeur, il n'y avait pas l'injonction à l'insertion (travail, formation), cela nous permettrait de nous mettre en position d'accompagner potentiellement des démarches qu'Océane initierait. Et non pas, nous qui la soutenions à faire des démarches (avec probablement in fine des propositions de démarches de notre part).

Réunion de **21/03/18** : Mme W. (inspectrice ASE), le directeur, Lyse, Océane : Océane va pouvoir bénéficier d'une reprise du contrat jeune majeur renouvelable après 3 mois. Objectifs : logement, soin, ne pas rester sans rien faire.

22/03/18 : Réunion PO-IEJ : Il serait sans doute souhaitable que l'on mette un psychiatre dans la boucle cf retour médical sur d'éventuels blocages. Possibilité de faire intervenir l'unité mobile Psy (M. B.).

26/03/18 : Info transmise à Lyse qui propose qu'on fasse le point dans 3 mois avant de proposer à Océane de mettre un psychiatre dans la boucle.

01/06/18 : Rdv tripartite : Inspectrice ASE, Océane, CSP : décision par l'inspectrice d'engager le versement d'une aide mensuelle de 511 € à partir d'un budget présenté par la jeune. Poursuite des recherches d'un appartement sur PX, poursuite des actions engagées avec la Mission Locale (préparation reprise étude), accompagnement au permis de conduire (programmation d'un diagnostic mobilité avec la plateforme MUST). Nouveau rv programmé en septembre pour faire le point.

Fin juin : Difficultés institutionnelles à trouver un garant pour la signature d'un bail (ping-pong entre AS, Inspectrice ASE, Plateforme IEJ, du fait de son contrat jeune majeur particulier).

Démarches pour être domiciliée au CCAS de Périgueux (courrier rédigé par Eric pour accompagner la demande).

12/07/18 : Accord pour le FSL

Septembre 2018 : Océane doit prendre rv avec son conseiller ML pour être positionnée sur une formation longue (DAEU) qui lui permettrait d'avoir une équivalence Bac. Lyse s'inquiète des mises en échec provoquées par Océane lorsque l'on est proche de la concrétisation d'une démarche (cf recherche appartement).

Rv prévu avec la responsable de la formation DAEU le jeudi 30/08 à 14 h.

Le 20/09/10 : Océane est retenue sur la formation, et il semble que ce soit bon pour un appart.

Novembre 2018 : A l'occasion du renouvellement du CJM d'Océane, le chef de service (ayant pris ses fonctions en septembre) a interrogé la demande de poursuite d'un accompagnement de la jeune fille sans un référent ASE et donc les postures et places de chacun des interlocuteurs d'Océane. Le questionnement est en cours... Lyse restant dans les faits « symboliquement » la référente pour Océane (sachant que bien entendu rien n'a été contractualisé).

Janvier 2019 : Océane est toujours en formation DAUE, pas de soucis particulier sur ce point. Océane semble en difficultés financière du fait de la non perception de son versement « contrat jeune majeur » ... Océane a eu un comportement inadapté envers l'inspectrice ASE qui peut s'expliquer du fait d'un cadre « alambiqué ».

2.1.3.5. La structuration de l'Equipe Educative :

2.1.3.5.1 Coulounieix-Chamiers

L'équipe est constituée de :

- 2.70 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 femmes et 1 homme)
- 0,5 E.T.P. d'infirmière (1 Femme).

2.1.3.5.2 Le centre-ville / Les Mondoux

L'équipe du centre-ville (1 Homme, 3 Femmes)

- 1.5 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 Femmes)
- 1 E.T.P. de C.E.S.F. (Conseiller en économie sociale et familiale)
Une Jeune Volontaire en Service Civique développe des actions d'animation sur le quartier pour un public Jeune de moins de 12 ans. Elle est en contrat d'Apprentissage depuis le mois de Septembre 2018.

2.1.3.5.3 Le Toulon

- 1 E.T.P. d'éducateur spécialisé (1 Homme)
- 0.75 E.T.P. d'éducateur spécialisée (1 Femme).

Depuis le mois d'Octobre 2017, un Jeune Volontaire en Service Civique (1 Homme) développe des actions d'animation sur le quartier pour un public Jeune de moins de 12 ans. Fin du Service Civique à la fin du mois de Novembre 2018.

2.1.3.5.4 Le Gour de L'Arche

L'équipe est constituée de :

- 2 E.T.P. d'éducateur spécialisé (2 hommes).

2.1.3.5.5 Le Canton Boulazac Isle Manoire

(2 hommes)

- 1 E.T.P. d'éducateur spécialisé
- 1 E.T.P. de moniteur éducateur.

2.1.3.5.6 Les autres personnels

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles ;
- 1 technicienne de surface, employée via l'Association « 3 S ».

L'analyse des pratiques rendue « obligatoire », en 2018 permet aux salariés de l'équipe éducative et au C.S.P., d'une part d'être soutenus face aux situations difficiles qu'ils rencontrent, et d'autre part, engage l'ensemble des salariés qui y participent à questionner leurs pratiques professionnelles et à travailler une cohésion d'équipe. Cette intervention se déroule à raison d'une séance par mois de 3 heures dont 1 heure 30 minutes « obligatoire ». A cela plusieurs raisons :

- Des situations individuelles de jeunes qui se complexifient,

- Des Jeunes qui peuvent rencontrer plusieurs éducateurs du « Chemin » ou d'autres Professionnels,
- Un outil de Prévention des Risques Socio-Professionnels qui doit être investi, à ce titre par l'association et proposé comme tel aux professionnels de l'Equipe Educative et du CSP.

2.2 L'activité du siège :

2.2.1. Activité du Directeur :

L'activité du siège continue à se structurer sur 4 axes.

- 1/ La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives ;
- 2/ La structuration des outils de travail ;
- 3/ L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir.
- 4/ La rénovation de l'image du service de prévention spécialisée ;

Cette cinquième année de travail a permis de stabiliser des outils qui permettent désormais de rendre compte de façon hebdomadaire de notre activité quotidienne, d'en faire des synthèses annuelles qui sont la trame de notre rapport d'activités.

L'évaluation interne enrichie par l'évaluation externe nous permet de mieux évaluer quels sont les points de solidité et les points de vigilance sur lesquels nous aurons à travailler dans le cadre du prochain « Projet de Service « 2019-2023 ». Cette démarche qualité dans laquelle nous sommes entrés doit nous encourager à travailler différemment des outils de « remontées des données » dans le sens d'un service de qualité amélioré à l'égard de nos publics, Jeunes et Familles.

Cette année 2018 a donc été fortement mobilisée pour cette évaluation externe. D'autres actions ont été également mises en œuvre :

Le Groupe de travail Régional du C.N.L.A.P.S. :

Depuis 2017, un Educateur spécialisé accompagne chaque directeur et/ou Administrateurs lors des réunions Régionales, pour participer ensemble à la vie du Comité Nationale des Acteurs de la Prévention Spécialisée (C.N.L.A.P.S.).

Notre groupe Régional a également contribué à la réalisation de la cartographie de la Prévention Spécialisée, pour ses adhérents.

Nous avons largement contribué à préparer et à animer nos Journée Nationales qui se sont déroulées à Nantes.

TABLE RONDE N° 3

« Non recours et risque de rupture : l'inventivité pour susciter la demande ! »

Animatrice : Laure Sourmais, responsable du pôle protection de l'enfance CNAPE

La non utilisation, le désintéret, voire la défiance à l'égard des dispositifs de droit commun comportent des risques de grandes ruptures sociales. En première ligne, au plus près des publics, la prévention spécialisée invente au quotidien des pratiques qui luttent contre le non recours en restaurant la qualité des échanges entre les publics et les institutions.

Intervenants

- Philippe Warin, Directeur de recherche CNRS laboratoire sciences sociales université Grenoble Alpes.
- Stéphane Burger, Directeur service de Prévention spécialisée, Fondation Massé-Trévidy
- Philippe Lemaingent, vice-président du CNLAPS
- Elisabeth Monnerat, coordinatrice nationale à l'ANPAEJ
- Eric Chopin, directeur à l'association Le Chemin
- Jean-Paul Méloni, directeur adjoint du secteur du Val de Sarrre au CMSEA

Le directeur de l'Association « Le Chemin a été l'un des intervenants de la table ronde n°3 sur le thème : « Non recours et risque de rupture : L'inventivité pour susciter la demande. Il a abordé notamment le dispositif I.E.J. et sa structuration départementale.

2.2.2. L'Activité du Cadre Administratif et Comptable (+ une chargée d'accueil sous sa responsabilité) :

210 jours travaillés pour 1236h (0.85 ETP) en 2018 :

1/ Comptabilité : Tri, classement, traitement et saisie comptable/suivi financier et budgétaire/ suivi budgétaire/ réalisation et présentation des normalisés (compte administratif et budget prévisionnel) /travaux de fin d'exercice, clôture avec le commissaire aux comptes : **37,5 %** (43 % en 2017).

2/ Accueil téléphonique/ renseignement/ secrétariat/ courrier/ mails/scan : **6 %** (5 % en 2017).

3/ Social : Déclarations sociales et fiscales/externalisation payes/suivis contrats aidés-service civique/contrats de travail/transfert Mosaïque suivi des IJ/congés, formations/ suivi ARTT : **25 %** (19 % en 2017).

4/ Réunions internes/Conseils d'administration/A.G./financeurs (tarificateur) + frappe des comptes-rendus : **12%** (10 % en 2017).

5/ Evaluation interne/externe/ Démarche Qualité (Axes d'amélioration): réunions co-pil/travail en équipe/secrétariat : **2 %** (5,5 % en 2017).

6/ I.E.J. : Suivi des contrats chantiers et des jeunes/facturation/coordination : **1,5 %** (3,5 % en 2017).

7/ Courrier/ Administratif : 16 % (14 % en 2017).

Activité du service administratif : faits marquants :

- Dématérialisation des enregistrements courriers arrivés/départ depuis le 01/01/2017 qui permet une économie de papier et un accès facilité sur le serveur. Cependant le suivi des dossiers de demande de subvention, données sociales, formation... Ne cesse de croître pour la salariée notamment avec la dématérialisation des démarches administratives (Multiplication des sites, des données à éditer et à renvoyer, par mail ou par écrit).
- Activité globalement en augmentation du fait des « mouvements » de personnel : plannings, congés, absences, rémunérations, contrats de travail, nombre de locaux, frais professionnels...
- Volume d'écritures comptables élevé, mais stabilisé au regard de notre activité (Appropriation dans le temps des outils des salariés intégrés en 2017).
- **Poursuite des méthodes comptables d'écritures.**

2.2.3 Le soutien technique

- Nous avons terminé **en 2018** le travail **d'évaluation Externe qui faisait suite à l'évaluation interne réalisée en 2017 et du référentiel de Prévention Spécialisée élaboré** avec les deux autres clubs de Prévention du Département.

**Les axes d'amélioration du Service de Prévention spécialisée
de l'Association « LE CHEMIN » pour les années 2019/2023.**

Appréciation globale de l'évaluateur externe

Le service de prévention spécialisé de l'association « Le Chemin » va à la rencontre des publics, sur leur lieu de vie, en particulier des mineurs de 12 à 18 ans (avec extension aux jeunes majeurs jusqu'à 21 ans) et de leur famille. Son action vise à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. Le public jeune a besoin d'un accompagnement « au démarrage dans la vie » et cumule de sérieuses difficultés de comportement, fragilité psychique, d'insertion socio-professionnelle, de précarité et de logement... . Les projets développés répondent à ces besoins et se construisent sur la base de l'activation de leviers d'intervention complémentaires : accompagnements individuels, actions collectives et projet de développement social local.

Le club de prévention spécialisé de l'association « Le chemin » affiche son ambition de promouvoir une intervention fondée sur la personnalisation du projet d'accompagnement. Son appartenance et son implication dans le réseau d'acteurs locaux lui permettent :

- De développer une expertise sur les problématiques des publics qu'ils ont à accompagner et des territoires qu'ils ont à investir.
- De mobiliser les ressources du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics accompagnés,
- De concourir au développement social du territoire d'intervention

Les outils de la loi 2002-2 sont en place. L'organisation du travail garantit le respect des droits et de la dignité de la personne accueillie. Les outils participatifs permettant l'expression des usagers restent à mettre en place.

La coordination de la prise en charge des usagers est assurée. Elle est assurée en interne par des modalités de travail en collectif qui garantissent la continuité et la cohérence des accompagnements mis en œuvre. Elle est assurée en externe dans la mesure où l'association a su s'inscrire dans une stratégie adéquate de coopération avec les acteurs du territoire.

L'évaluation interne a été réalisée dans le cadre d'une coopération étroite avec les autres clubs de prévention du département de Dordogne. Le concours d'un consultant externe a été sollicité. Il a permis d'accompagner les professionnels dans la construction d'un référentiel d'auto-évaluation, dans la mobilisation des contributions des diverses parties prenantes à l'évaluation et dans la formalisation de la démarche évaluative. Un plan d'amélioration de la qualité a pu être établi. L'établissement s'inscrit désormais dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

Nos recommandations, au-delà des points d'effort identifiés par le service lui-même dans le cadre de l'évaluation interne, portent principalement sur :

- **La question de la formalisation du projet personnalisé des personnes accompagnées et des modalités d'accès de ces dernières aux écrits qui les concernent, et ce, dans le respect des principes fondateurs de la prévention spécialisée et sans compromettre la possibilité même de la construction d'un accompagnement,**
- **La mise en place d'une organisation et, si nécessaire de procédures, permettant la gestion des évènements indésirables et des « réclamations » que souhaiteraient porter les personnes accompagnées ou leur famille.**

L'évaluation externe a permis de constater que l'action développée par le service de prévention spécialisée « Le chemin » est en cohérence avec les missions dévolues à ce type de structure et notamment avec les exigences liées à l'accompagnement des publics éloignés du droit commun, sur leur lieu de vie, dans le cadre de la protection de l'enfance.

Les réunions :

Une nouvelle organisation a été mise en place en fin d'année 2018 avec l'arrivée du Chef de Service.

Les réunions de service/d'équipe ont désormais lieu un mardi matin par mois. Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;
- En temps de réflexion sur des sujets transversaux.

Un autre temps mensuel est réservé **aux réunions de secteur**. Elles ont lieu alternativement **sur les cinq sites éducatifs du service** : le Centre-ville (C.V. / Les Mondoux avec l'association Mosaique), le Gour de l'Arche (G.A.), Le Toulon, Coulounieix-Chamiers (C.C.). et le canton Isle Manoire

(B.I.M.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par l'un des secteurs. Elles sont animées par le Chef de Service de l'Association.

Les temps formels et informels complémentaires :

Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges formels et informels ont été facilités, afin de garantir à chacun l'accès à l'information dont il a besoin, pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

2.2.4. Les outils de travail :

2.2.4.1 – Suivi des outils d'analyse de l'activité.

Les outils qui existent sur le plan de l'accompagnement éducatif montrent leur pertinence pour évaluer plus finement notre activité aux moyens d'indicateurs précis. Il sera sans doute utile de penser à **franchir le cap de l'informatisation des données** qui pourra être **un gain de temps administratif pour l'ensemble des salariés**. Le projet d'amélioration qui fait état de la mise en œuvre du logiciel « Proximus » qui a été développé par et pour des équipes travaillant dans le cadre de la Prévention Spécialisée n'a pas pu être mis en œuvre pour des raisons techniques que le concepteur n'a pas pu solutionner ; alors qu'une formation avait été programmée pour les salariés concernés au mois de Novembre 2018. Nous travaillerons sur d'autres supports en lien avec le service informatique de la Ligue de l'Enseignement ou des prestataires extérieurs.

- **Cette informatisation concernera les outils qui seront mentionnés dans le projet de service 2019/203.**
- **Le C.N.L.A.P. travaille également sur la mise en place d'un logiciel national de remontée des données.**

2.2.4.2 - Contributions écrites :

Plusieurs contributions écrites du Directeur, à partir de besoins exprimés par l'équipe ou à partir de demandes formulées par des partenaires ont été réalisées au cours de l'année 2018 :

- **Fiche Projets/actions/Bilans dans le cadre de la Politique de la Ville, par la réponse d'un appel d'offre, dans le cadre des orientations de la Politique de la Ville 2018.**
- **Structuration et préparation des documents de travail en lien avec le chef de service pour les groupes de travail du projet de service 2019/2023 (Avec la présence de 2 administrateurs bénévoles à chaque réunion de travail).**
- **Co-animateur du groupe « Faire vivre les orientations et les protocoles » dans le cadre de l'écriture du schéma départemental « Enfance Familles » 2019/2023.**
- **Bilan final PO-IEJ,**
- **Suivi de l'axe d'amélioration de nos services.**
- **Préparation des documents pour les réunions de Bureau, Conseils d'Administrations et Assemblées Générales.**
- **Intervention dans le cadre des journées nationales de la Prévention Spécialisée à Nantes.**

2.3 La gestion administrative et financière :

Elle occupe une part importante de l'activité du siège administratif, avec un suivi continu des aspects administratifs et budgétaires.

Avec un service qui s'est étoffé depuis 2017, la masse d'informations à traiter représente un volume permanent tant en termes de gestion des plannings des salariés, des arrêts maladie, de l'activité quotidienne (Pièces administratives et comptables à enregistrer, écritures à passer...).

Sur la partie financière, le contrôle budgétaire mensuel instauré en 2014 a prouvé sa pertinence en matière de pilotage de l'association (répartition par 1/12^{ème} par groupes fonctionnels et par lignes budgétaires, des charges et des produits).

Un Document Unique de Délégation permettra en 2019 de mieux piloter les différents aspects cités ci-dessus avec une subdélégation du directeur à la cadre administrative sur ces 2 dimensions.

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2018 PAR SECTEUR

3.1 Présentation générale :

3.1.1. Cadre d'intervention de la prévention spécialisée, présentation des missions. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. Evaluation des missions.

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Pour « fluidifier » la lecture de ce document, nous avons repris **en annexe** les missions essentielles dévolues à la Prévention spécialisée.

3.1.2. Public : présentation générale, « processus de rencontre » :

Les éléments chiffrés (modifiés en 2018) :

3.1.2.1. Les données INSEE

➤ Population par grandes tranches d'âges :

Données Périgueux :

- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

La commune de Périgueux présente en 2015 une population totale de **29 829 habitants** (données INSEE, recensement de la population 2015), en diminution légère mais constante depuis 1968. Le taux de natalité entre 1999 et 2009, est de 11 pour mille.

Contrairement aux idées reçues, **près de 36,2% de sa population est âgée de moins de 30 ans :**

- De 0 à 14 ans, **12.5%** ;

- De 15 à 29 ans, **23.7%**.

Données Coulounieix-Chamiers :

Sur la commune de Coulounieix-Chamiers, avec en 2015 une population totale égale à **8.108 personnes** (8.356 en 2010), **31,8%** de sa population est âgée de moins de 30 ans :

- De 0 à 14 ans, **16.4%** ;

- De 15 à 29 ans, **15,4%**.

Données Boulzac Isle Manoire :

Sur la commune de Boulzac Isle Manoire, avec en 2015 une population générale égale à **10.510 personnes** (6.606 en 2010), **33,2 %** de sa population est âgée de moins de 30 ans :

- De 0 à 14 ans, 17,8% ;

- De 15 à 29 ans, 15,4%.

➤ **Composition des ménages :**

	Périgueux		Boulzac Isle Manoire		Coulounieix-Chamiers	
	Nombre de ménages		Nombre de ménages		Nombre de ménages	
	2015	2010	2015	2010	2015	2010
Ensemble	16732	16352	4568	2904	3720	3756
Ménages d'une personne	9498	8863	1274	856	1 214	1208
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	6800	7081	3216	1964	2422	2450
- Un couple sans enfant	3196	3517	1544	880	1228	1252
- Avec enfant(s)	1919	1982	1271	792	738	846
- Une famille monoparentale	1685	1581	400	292	456	351

➤ **Composition des familles :**

	Périgueux		Boulzac Isle Manoire		Coulounieix-Chamiers	
	Composition des familles		Composition des familles		Composition des familles	
	2015	2010	2015	2010	2015	2010
Ensemble	6818	7109	3243	1980	2433	2468
Couples avec enfant(s)	1920	1982	1276	800	738	846
Familles monoparentales	1696	1593	408	292	460	358
- Hommes seuls avec enfant(s)	245	174	56	48	60	56
- Femmes seules avec enfant(s)	1451	1418	352	244	400	302
Couples sans enfant(s)	3202	3535	1559	888	1236	1264

➤ **Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre selon l'âge... :**

	Périgueux		Boulzac Isle Manoire		Coulounieix-Chamiers	
	2015	2010	2015	2010	2015	2010
- Déclarant vivre seul(e)						
Agés de 15 à 19 ans	28%	27,9%	0,8%	3,0%	0,7%	1,2%
Agés de 20 à 24 ans	45,7%	43%	18,8%	12,7%	18,5%	11,2%
- Déclarant vivre en couple						
Agés de 15 à 19 ans	5,2%	5,6%	1,7%	1,1%	0,7%	1,2%
Agés de 20 à 24 ans	25,8%	26,2%	30,7%	25,5%	11,2%	18,5

L'emploi de la population active :

- **Population de 15 à 64 ans par type d'activité :**
Données Périgueux :

	2015	2010
Ensemble	18 956	19 316
Actifs en %	71,5	72,1
Actifs ayant un emploi en %	56,6	60,6
Chômeurs en %	14,8	11,5
Inactifs en %	28,5	27,9
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	12,0	11,9
Retraités ou préretraités en %	6,7	8,3
Autres inactifs en %	9,9	7,8

ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2015

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	10 901	100,0	16,5	50,5
Salariés	9 650	88,5	17,1	52,0
Non-salariés	1 252	11,5	11,5	38,7

- Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Données Coulounieix-Chamiers :

	2015	2010
Ensemble	4 813	5 150
Actifs en %	71,1	67,5
Actifs ayant un emploi en %	59,0	59,1
Chômeurs en %	12,1	8,4
Inactifs en %	28,9	32,5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,3	9,3
Retraités ou préretraités en %	11,8	14,0
Autres inactifs en %	8,8	9,2

CT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2015

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	2 864	100,0	18,9	50,8
Salariés	2 561	89,4	19,7	52,4
Non-salariés	304	10,6	12,2	37,3

➤ **Taux de chômage (au sens du recensement des 15- 64 ans par sexe en 2015 :****Données Périgueux :**

	Hommes	Femmes
15 à 24 ans	29,4	30,9
25 à 54 ans	21,9	18,7

Données Coulounieix-Chamiers :

	Hommes	Femmes
15 à 24 ans	30,2%	37,6%
25 à 54 ans	14,6	17,8

*Le logement**Occupation des Logements sociaux > Données Grand Périgueux Habitat :*

Boucle de l'Isle : 481 locataires pour 879 occupants

- 17% de famille monoparentale
- 57% < 40% des plafonds plus sur RI (environ seuil de pauvreté)

Titulaire de baux :

- < 30 ans 8%
- 30 à 60 ans 46%
- > 60 ans 47%

Nb enfants mineurs : 180 / Nb enfants majeurs : 99

Mondoux : 158 locataires pour 315 occupants

- 24% de famille monoparentale
- 59% < 40% des plafonds plus sur RI (environ seuil de pauvreté)

Titulaire de baux :

- < 30 ans 15%
- 30 à 60 ans 53%
- > 60 ans 32%

Nb enfants mineurs : 87 / Nb enfants majeurs : 33

Données Coulounieix-Chamiers :

Chamiers : 442 locataires pour 874 occupants

- 19% de famille monoparentale
- 75% < 40% des plafonds plus sur RI (environ seuil de pauvreté)

Titulaire de baux :

- < 30 ans 12%
- 30 à 60 ans 57%
- > 60 ans 30%

Nb enfants mineurs : 236 / Nb enfants majeurs : 90

Diplôme et formation

➤ Taux de scolarisation selon l'âge, en pourcentage (%) :

	Données Périgueux		Données C. Chamiers	
	2015	2010	2015	2010
2 à 5 ans	80,4	74,6	70,7	66,7
6 à 10 ans	99,0	99,7	96,9	99,2
11 à 14 ans	98,6	99,3	95,8	99,0
15 à 17 ans	96,2	95,3	87,8	92,5
18 à 24 ans	52,1	52,8	43,5	45,1
25 à 29 ans	11,2	7,5	3,6	5,4

➤ Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus, selon le sexe en 2015 :

Population non scolarisée de 15 ans ou plus Part des titulaires en %	Données Périgueux			Données C. Chamiers		
	2015			2015		
	Ensemble	H.	F.	Ensemble	H.	F.
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	22 514	10 116	12 398	6 243	2 858	3 385
d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB	29,8	25,1	33,6	36,3	32,8	39,3
d'un CAP ou d'un BEP	23,6	28,5	19,5	27,0	31,8	23,1
d'un baccalauréat : général, technologique, professionnel	18,3	18,8	18,0	17,1	17,2	17,0
d'un diplôme de l'enseignement supérieur	28,3	27,6	28,9	19,5	18,3	20,6

Les prestations sociales

Près d'un Périgourdin sur deux bénéficie d'une prestation CAF et 80% des allocataires perçoivent une allocation logement. Au final, près du tiers sont touchés par une prestation logement, et ces prestations concernent 80% des allocataires CAF de la commune. Cette part peut être encore plus élevée sur certains quartiers. Les aides sont majoritairement à caractère social. La majorité du parc locatif est privé à 67%, le public ne représentant que 27%. Dans le secteur privé, 43% ont moins de 25 ans et seulement 20% d'entre eux sont étudiants.

La majorité des prestations dont bénéficient les allocataires Périgourdins sont des prestations liées au logement (54%) ou des minima sociaux (21%). Près de 30% des allocataires ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, et pour 23% d'entre eux, les prestations représentent 100% de leurs revenus et pour 28%, elles représentent 28% de leurs revenus.

Il existe une sur représentativité des ménages isolés, familles monoparentales et de moins de 25 ans, dont les ressources sont en dessous du seuil de pauvreté et/ou composées Majoritairement de prestations sociales.

➤ **Nombre total des personnes membre d'un foyer allocataire ayant un droit versable à au moins une prestation, en 2017 :**

Données Périgueux : 15 567 (Dont 4779 enfants ou jeunes de 0 à 24 ans), soit 52,18% de la population totale

Données Coulounieix-Chamiers : 3717 (Dont 1624 enfants ou jeunes de 0 à 24 ans), soit 45,84% de la population totale.

Données Boulazac Isle Manoire : 4435 (Dont 1997 enfants ou jeunes de 0 à 24 ans)

➤ **Dénombrement des foyers allocataires ayant un droit versable au RSA, en 2017 :**

Données Périgueux : 9043

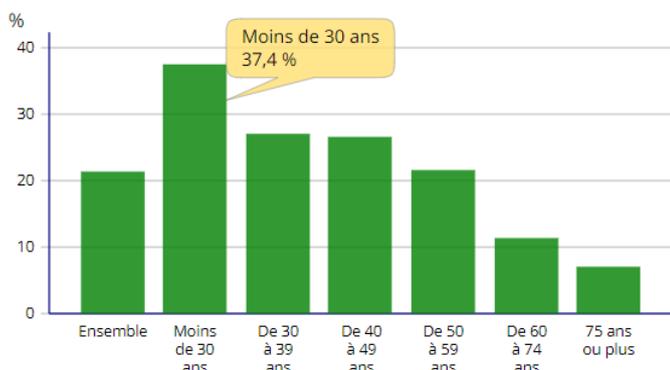
Données Coulounieix-Chamiers : 1526

Données Boulazac Isle Manoire : 1631

➤ **Taux de Pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2015 :**

Données Périgueux :

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2015

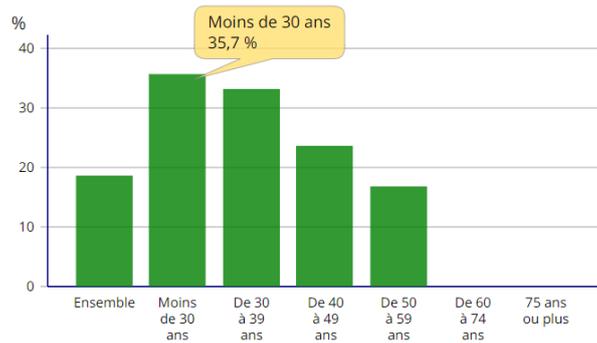


Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FLoSaFi) en géographie au 01/01/2016.

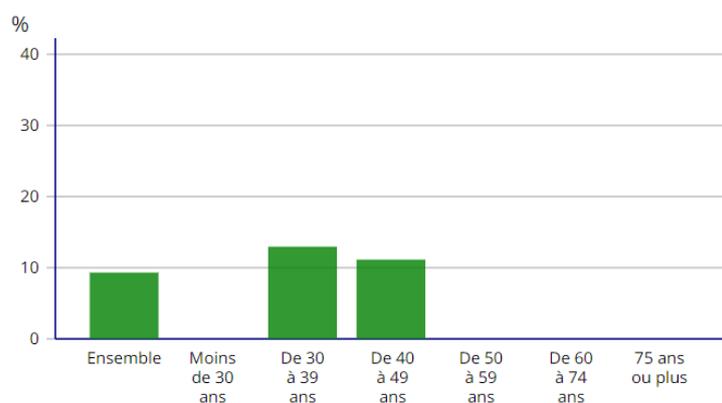
Données Coulounieix-Chamiers :

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2015



Données Boulazac Isle Manoire :

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2015

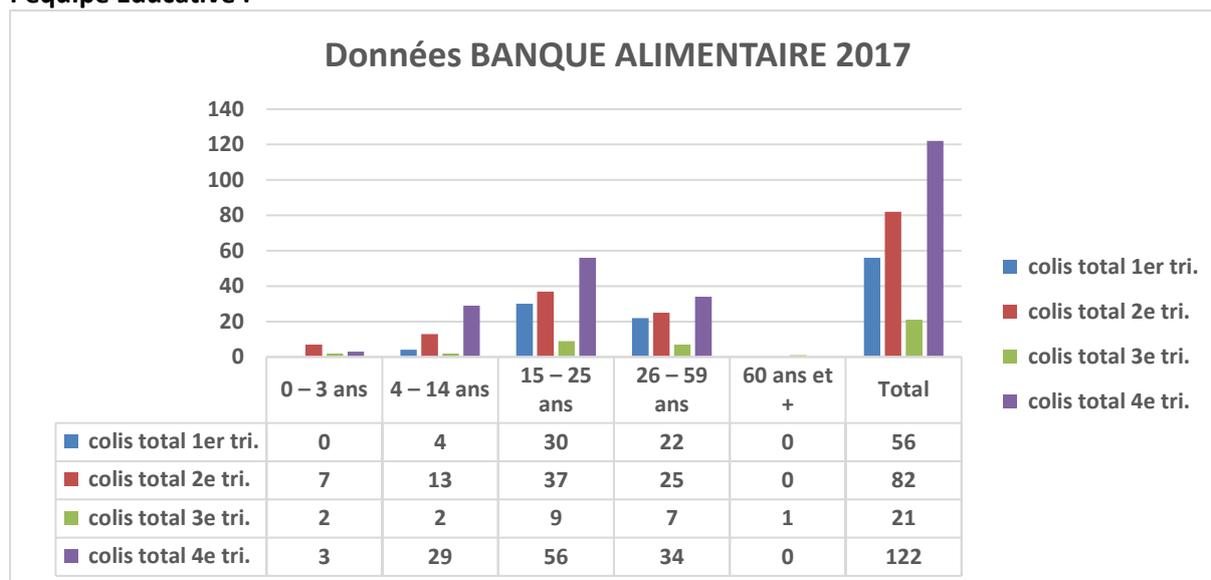


➤ Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

- Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2016.

- La question de l'alimentation, un sujet crucial dans les quartiers :

Les remontées statistiques de l'Equipe Educative sont gérées par le service Administratif. Entre 2014 et 2017 le recours aux « Colis Alimentaires » sur les quartiers (en partenariat avec la Banque Alimentaire de la Dordogne) a augmenté de façon très conséquente, comme le prouve le graphique repris ci-dessous. Ces statistiques sont mises à jour par la Chargée d'accueil, en concertation avec l'équipe Educative :



Entre 2014 et 2018 nous sommes passés de :

2014 > **178** Bénéficiaires et **2 T 194** de denrées alimentaires

2015 > 236 Bénéficiaires et 3 T 002 de « «

2016 > 256 Bénéficiaires et 3 T 267 de « «

2017 > 281 Bénéficiaires et 4 T 142 de « «

2018 > 293 Bénéficiaires et **4 T 599** de « «

Cette situation de constante augmentation du recours aux colis alimentaires, en adressant une demande aux Educateurs, tient à la précarisation des situations personnelles et/ou familiales ; Le coût de la vie, des situations professionnelles qui se dégradent, ou la précarité d'un travail à mi-temps ou à temps partiel rendent centrales la question de l'alimentation et de son accès. Certaines personnes ne peuvent pas ou plus bénéficier de certaines aides alimentaires compte-tenu des conditions même de leur octroi. Nous aurons cependant avec certains partenaires (Pôle Emploi, Les restos du Cœur, La Banque alimentaire, le Grand Périgueux, les communes, Interstices 24, A.F.A.C. 24...) à nous questionner sur les modalités d'accès à une autonomie alimentaire pour les personnes qui sont encore trop dépendantes de nos interventions.

3.2. Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur (les périodes spécifiques, la présence sociale) :

L'emploi du temps d'un Educateur est soumis à la saisonnalité, compte tenu du mode de rencontre initial avec un jeune qui est : « **Le Travail de Rue** ».

La saison et les conditions climatiques sont les deux composantes qui déterminent son temps de présence sur le quartier. Quand la saison hivernale ou les conditions climatiques (froid, pluie, vent...) sont défavorables, le « repli » sur un local de proximité pour un temps d'échange, de rencontre ou d'accompagnement est alors la solution pour « rester en contact » avec le jeune et/ou sa famille, ses amis, ou un partenaire... Une présence sociale régulière, à horaires fixes, permet de « marquer » dans un milieu ouvert la régularité d'une présence, celle de l'Educateur. La rencontre se fait au rythme du Jeune et non selon la volonté de l'Educateur.

La protection de l'enfance est au cœur de notre démarche. Cependant, d'autres aspects mis en avant dans les données statistiques de nos territoires montrent l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir, en matière d'accompagnement des jeunes vers les « dispositifs de droit commun », lorsqu'il s'agit de trouver une orientation professionnelle, ou un emploi. La Prévention Spécialisée agit en amont de toute insertion professionnelle, car les relations avec les adultes pour beaucoup de jeunes que nous accompagnons a été déjà difficile.

L'essentiel de notre travail n'est pas de nous substituer aux dispositifs existants, mais d'agir avec et pour chaque jeune, en fonction de « là où il en est » au moment de la première rencontre.

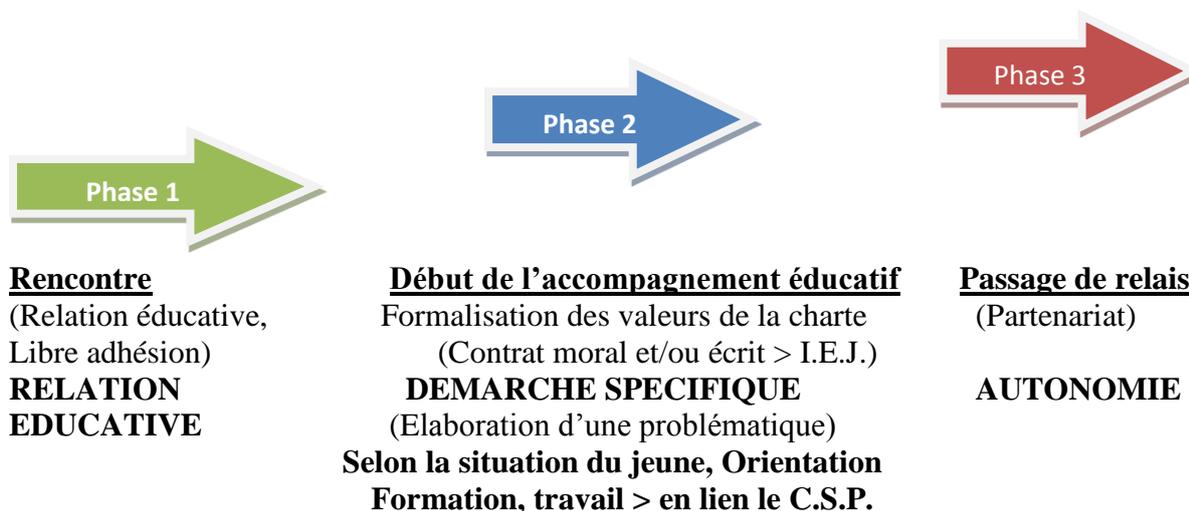
L'un des principes de la Prévention Spécialisée « **La Libre Adhésion** » marque l'instant réel et symbolique du basculement vers une relation de confiance avec l'Educateur.

Mais ce lien qui se construit dans la durée demande une vigilance de chaque instant, au principe qu'il a déjà échoué avec d'autres adultes. La professionnalisation des modes d'intervention et le travail en équipe autour de jeunes connus par plusieurs Educateurs permettent d'élaborer des modes de rencontre ou de distance, adaptés à chaque jeune.

Afin de clarifier l'intervention en prévention spécialisée, nous avons modélisé les spécificités de cette action éducative.

Il est possible de la décliner en 3 phases :

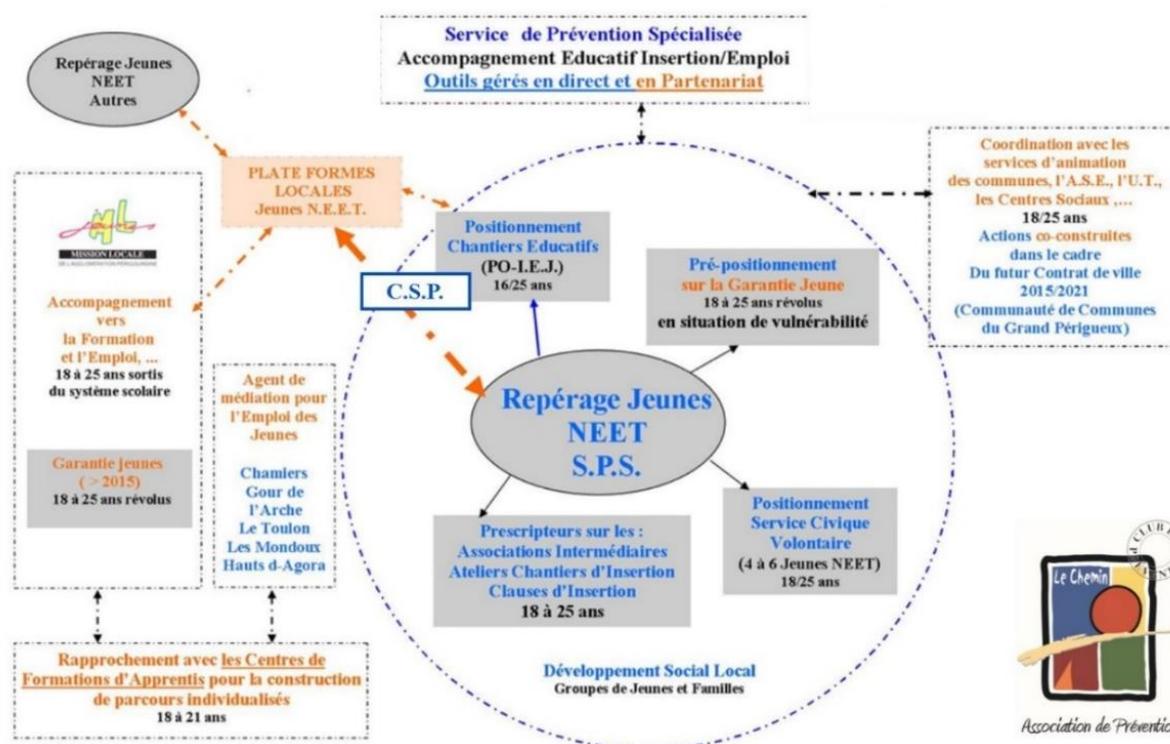
1. Créer le lien de confiance avec le jeune dans **le respect de son anonymat** et de **la libre adhésion** (exception faite de mineurs en situation de danger) ;
2. **Définir la relation éducative et construire des objectifs d'accompagnement avec la personne** (remise de la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, possibilité de signer un contrat d'engagement, par exemple : la fiche de repérage N.E.E.T.) ;
3. **Passage de relais vers le droit commun et/ou arrêt de l'intervention éducative ;**



Il est bien évident que ce schéma est une symbolisation de ce que pourrait être la progression de l'intervention éducative de la prévention spécialisée. **En réalité, il existe des passerelles ou des « aller / retour » entre les différentes phases.**

Il est également très important de noter que les emplois du temps qui sont réalisés par quatorzaine par chaque Educateur, pour la quatorzaine suivante, sont prévisionnels. La particularité du travail de rue et le mode de rencontre doivent laisser la plus grande souplesse à chaque Educateur pour modifier, sur l'instant son emploi du temps, en fonction d'une situation particulière que rencontre un jeune. **Le directeur est averti en amont de tout changement d'emploi du temps (Pars téléphone, SMS ou Courriel), ou dans un bref délais, de façon tout à fait exceptionnelle, dans un cas de force majeur.** Ce mode d'intervention est particulièrement efficace et permet tous les possibles, au contraire de modes de rencontres plus administratifs.

Dans le cadre du PO-IEJ, notre intervention et notre action se déroule de la façon suivante :



3.3. Le Bilan d'activité par Secteur (Réalisé par chaque équipe éducative de secteur) :

Nous utilisons pour la troisième année consécutive, les outils méthodologiques qui permettent une lecture de l'activité réalisée sur chaque secteur d'intervention, selon 9 Items, travaillés avec l'I.R.T.S. Poitou-Charentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

3/ Le public du territoire,

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales souvent très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les aller-retour qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

4/ Outils de médiations :

Nous avons repris les **9 Indicateurs** qui déterminent les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention.

Une synthèse de l'activité globale des secteurs en fonction des 9 indicateurs est téléchargeable sous format PDF sur notre site internet : www.lechemin24.fr sous le titre :

➤ **SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2018**

5/ Le Partenariat,

6/ Développement Social Local.

3.3.1. Le secteur de Coulounieix-Chamiers/ Marsac sur l'Isle :

Pour ce secteur également, il convient de définir deux zones d'intervention qui nécessitent des approches différentes :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.

3.3.1.1. Coulounieix-Chamiers (Chamiers et la cité Pagot)

Ces deux quartiers représentent une zone d'intervention pour lesquels l'approche typique de la prévention spécialisée est pertinente.

Les problématiques rencontrées sur ces deux zones sont spécifiques aux quartiers dits « sensibles », présentant une grande précarité économique, une grande diversité culturelle, un grand nombre de logements collectifs, pour certains très vétustes (542 logements). Toutefois, ce secteur d'intervention bénéficie de nombreux avantages :

- Un centre social dynamique et partenaire privilégié ;
- Un grand nombre d'Associations sociales, culturelles et sportives ;
- Des dispositifs d'aide sociale de type P.R.E. (Programme de réussite éducative), aide aux devoirs et soutiens scolaires, équipe éducative pluridisciplinaire au Collège Jean Moulin, dispositif de prévention des exclusions scolaires...
- Une culture du partenariat instituée et efficiente.

Chamiers



Notre local d'accueil (et la permanence éducative) est immergé au cœur de l'habitat social. Les logements collectifs (564), sont attribués à une population dense dans le quartier. Malgré les travaux de réfection, d'embellissement de certaines barres d'immeubles, malgré la présence accrue d'équipements structurels alentour, infrastructures sociales, culturelles, sportives ; malgré une grande implantation associative, la multiplicité des dispositifs d'aide sociale, les habitants sont confrontés à des situations de précarité socio-économique et sanitaire que sont venues confirmer les derniers éléments statistiques retenus pour déterminer les nouveaux quartiers « Politique de la Ville » 2015/2020.

La cité Pagot :



La cité Pagot : même si cette zone n'est pas un « Quartier Prioritaire », c'est un « Territoire fragilisé », mentionné comme tel dans la nouvelle géographie de la Politique de la Ville en 2015. Nous

y retrouvons une population fortement précarisée et plus isolée géographiquement des lieux d'attraction sociale.

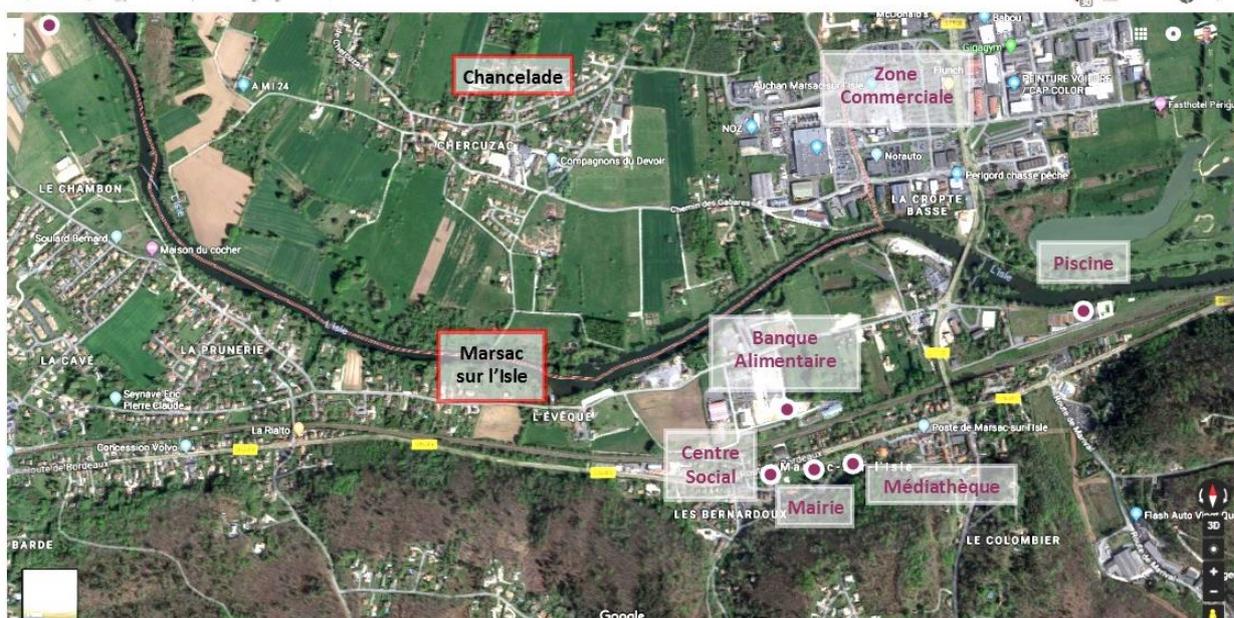
Ces deux quartiers, même s'ils présentent de grandes difficultés qui se traduisent par des problématiques de protection de l'enfance et d'insertion sociale et professionnelle, présentent un « profil connu » par la prévention spécialisée.

Ainsi, la stratégie d'intervention sera la suivante :

- **Maintien des permanences d'accueil sur Chamiers et travail de rue « cité Pagot »,**
- **Développement de projets d'actions culturelles, sportifs, d'animation...en lien avec les partenaires du secteur ;**
- **Travail auprès des communautés afin d'appréhender des problématiques complexes (mariages forcés, contraintes culturelles, contraception...) pas ou peu traitées ;**
- **Développement d'Associations d'habitants afin de les rendre acteurs de leur quartier et participation active au « Conseil Citoyen »;**
- **Pour la période 2015/2018, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.**

3.3.1.2. Marsac sur l'Isle

Vers l'ilot de la Roche



La commune de Marsac sur l'Isle a connu une croissance et un développement de son habitat, du secteur économique, et de son organisation extrêmement importante au cours des dernières années. Un travail partenarial s'est construit avec le centre social et culturel et le 1^{er} adjoint de la commune. L'intervention de la prévention spécialisée se fait essentiellement par une sollicitation de la référente du P.I.J., lorsque des comportements à risques des jeunes sont constatés ou que d'autres problématiques relevant de nos missions sont détectées.

Ainsi, la stratégie d'intervention sur la commune reste spécifique :

- Veille sociale ponctuelle sur la structuration de la commune due aux mutations liées à la construction de nouveaux logements (Résidence personnes âgées à proximité du centre social, de logements sociaux, de zones de regroupement des jeunes...);
- Travail sur l'adaptation des méthodes de travail de la prévention spécialisée comme la présence sociale et le travail de rue, sur des lieux à la configuration différente des ensembles urbains de logements collectifs.
- Pour la période 2015/2018, repérage et accompagnement des jeunes N.E.E.T. (18/25 ans) : jeunes sans emploi, ni scolarisés, ni en formation vers l'insertion socioprofessionnelle.

2/ Faits marquants, observations :

Notre cœur de métier :

Le travail de rue, le repérage, les chantiers éducatifs, les permanences au local, les missions de la protection de l'enfance, les médiations familiales, les résolutions de conflits, les accompagnements individuels et ou collectifs, les accompagnements à la santé, le développement social et local, les constructions de projets, le développement du partenariat, les sorties éducatives, les séjours, la présence sociale et s'inscrire dans le droit commun, sont nos cœurs de métier. Ces méthodes de travail permettront aux jeunes et à leurs familles d'établir cette relation de confiance, qui fera la qualité de la relation d'accompagnement.

Ce mode d'intervention est irremplaçable pour toucher ceux qui s'écartent durablement des dispositifs institutionnels de socialisation.

3/ Le Public du territoire :

Voici le tableau des Jeunes rencontrés en 2018

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial
10 ans et moins	19	10	14	4	2
11-14 ans	11	22	23	12	3
15-18 ans	33	29	31	30	15
19-21 ans	44	20	21	36	16
22-25 ans	8	13	11	7	15
Plus de 26 ans	26	54	30	12	30
	141	148	130	101	81

➤ Les Jeunes soutenus

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire
10 ans et moins	5	2	7	7	
11-14 ans	15	18	33	33	
15-18 ans	28	14	42	42	
19-21 ans	22	15	37	34	3
22-25 ans	19	3	22	22	
Plus de 26 ans	13	2	15	15	
	102	54	156	153	3

L'équipe éducative de Chamiers a rencontré 27 nouveaux jeunes.

En ce qui concerne les jeunes soutenus, le nombre reste constant.

Illustration d'un accompagnement (Vignette clinique) :

Ce jeune que nous appellerons, Valentin, est aujourd'hui, âgé de 22 ans. Nous l'avons rencontré en mai 2016, par le biais de la mission locale. Il était scolarisé en 2nde électricité au lycée Leonard de Vinci et était hébergé chez sa cousine. Valentin est originaire de Mayotte et a un CAP plaquiste obtenu dans son département d'outre-mer. Son besoin était financier et nous avons mis en place un chantier éducatif jardin afin d'accéder à sa demande et nous permettre de mieux le connaître.

Suite à ce chantier, Valentin s'est senti en confiance et nous a sollicité de manière régulière afin de l'aider, le conseiller, l'accompagner pour toutes ses démarches et difficultés rencontrées :

- **Médiation familiale :** Valentin est parti précipitamment de chez sa cousine, là où il résidait suite à des conflits. Il s'est retrouvé à la rue, sans ressources et il est venu nous demander de l'aide. Nous sommes intervenus auprès du 115. Il a donc été hébergé dans un hôtel formule 1 de Périgueux et l'association a pris en charge son accompagnement.
- **Scolarité :** Valentin était en décrochage scolaire, nous avons pris contact avec le proviseur, proviseur adjoint, CPE, AS scolaire, intendance, professeur principal. Notre soutien et cette collaboration de proximité, a permis à Valentin de ne pas avoir de rupture dans son cursus scolaire. En parallèle, l'équipe du chemin, a travaillé avec la mission locale pour l'intégrer en garantie jeune en cas d'exclusion du lycée, ce qui s'est produit, en 2018. Actuellement, Valentin est toujours en garantie jeune et vient nous solliciter pour ses recherches de stages.
- **Logement :** Valentin souhaite obtenir un appartement, nous l'avons orienté vers le FJT, au regard de ses revenus modestes. Il est sur une liste d'attente. A ce jour, il est hébergé chez un ami en centre-ville.

- **Autonomie** : Valentin voudrait en parallèle obtenir son permis de conduire pour être mobile et pour pouvoir se déplacer pour travailler. Nous l'avons orienté vers le coordonnateur socioprofessionnel de l'association.

Nous pouvons constater que les problématiques des jeunes sont multiples et peuvent, pour un même individu, additionner tous les thèmes du tableau.

- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées**

Age	Problèmes Insertion pro/formation	Problèmes personnels et familiaux	Problèmes de santé	Problèmes de logement	Problèmes scolaires (aides devoirs)	Problèmes de justice	Information préoccupante	Problèmes d'accès aux loisirs	Problèmes administratifs
10 ans et moins	1	18	7	0	0	0	0	10	1
11/14	6	23	9	6	34	2	0	29	1
15/18	37	40	14	7	35	20	0	30	17
19/21	55	40	42	31	13	9	0	15	36
22/25	33	12	27	13	1	8	0	8	24
Plus de 26 ans	14	27	31	17	3	10	0	10	20
Hommes	82	79	60	30	36	33	0	37	58
Femmes	64	81	70	44	50	16	0	65	41
TOTAL	146	160	130	74	86	49	0	102	99

Insertion :

L'équipe a travaillé avec une majorité de 19-21 ans. Cette augmentation s'explique par le dispositif POIEJ et a orienté 14 jeunes vers notre coordonnateur socio-professionnel.

La famille :

Nous sommes en lien avec les familles. L'équipe éducative de Coulounieix-Chamiers travaille en climat de confiance avec celles-ci. Le travail partenarial se réalise dans le cadre de la protection de l'enfance. A ce titre, nous travaillons obligatoirement et systématiquement avec les parents, les professionnels (ASE, CMS, UT, PMI, Service de tutelle, Périgord famille...). Nous avons accompagné 25 jeunes et leurs

familles dans le cadre de nos activités de prévention et de protection de l'enfance. Nous travaillons également la médiation familiale en lien avec les services concernés, l'orientation des jeunes, nous sommes des « passeurs de relais ». Nous échangeons des informations avec certains partenaires, notamment le dans le cadre du secret partagé.

Notre travail en amont, notre réflexion et notre diagnostic nous permettent d'améliorer ou de prévenir des situations. Les séjours, la mise en place d'internat, les médiations familiales, les Visites à domicile, les chantiers éducatifs font partie de nos outils d'intervention.

La santé :

En 2018, les accompagnements à la santé ont augmenté considérablement. Cela s'explique par la prise en compte de la personne dans sa globalité. Nous constatons que les situations sont de plus en plus précaires et fragiles. La prise en charge débute par des difficultés administratives (attestation de CMU, carte vitale, attestation, mutuelle à refaire). La prévention spécialisée est dans un lien de proximité et de confiance avec un public marginalisé ou en voie de le devenir. Cette prise en charge permet d'accéder dans un premier temps aux soins, et par la suite de comprendre les demandes et à résoudre les différents problèmes.

Le logement :

La précarité financière, la fragilité des structures familiales, toujours plus croissantes, nous amènent à d'avantage travailler les problématiques de logement.

Nous sommes sollicités, de plus en plus, par des familles Mahoraises ayant un schéma familial complexe. Ces jeunes sont souvent éloignés de leurs parents biologiques qui sont restés à Mayotte. De plus, ces jeunes adultes ont dû quitter leur terre natale parfois sous la pression familiale dans l'espoir d'un avenir meilleur. Ces familles arrivent sans logement. Elles sont hébergées par des proches ou de la famille. Cette proximité par le nombre, génère des conflits et des conditions de vie difficiles pour les enfants.

La scolarité :

Sur le secteur de C.Chamiers, il y a une augmentation dans les difficultés scolaires et nous accompagnons 45 jeunes entre 11 et 18 ans.

L'équipe éducative a soutenu des familles mahoraises et leurs enfants dans le maintien de leur scolarité, les inscriptions dans les établissements scolaires, recherches de stages, ...

Le travail de rue et notre présence sociale autour du collège Jean Moulin, nous permet d'établir des liens avec les jeunes scolaires ou en voie de déscolarisation.

Nous participons régulièrement au PRE (Programme de Réussite Educative), est un dispositif partenarial, dans le cadre de la politique de la ville, qui regroupe : l'éducation nationale (collège, écoles élémentaire et primaire, la prévention spécialisée, la protection judiciaire de la jeunesse, le département, la mairie (CCAS), centre de loisirs et centre social. Cette collaboration permet d'échanger sur les situations complexes de certains jeunes et de leurs familles. Suite à cela, peut en découler un accompagnement éducatif, en accord avec le jeune, sa famille et les autres partenaires.

Pour les jeunes soutenus, nous pouvons être amenés à intervenir hors de notre territoire d'intervention dans le cadre de l'évolution du parcours scolaire (lycée L de Vinci, Limoges, Sarlat...).

La justice :

Le travail partenarial avec la PJJ reste constant et de qualité d'année en année. Les échanges entre nos services sont multiples : PRE, RDV communs, avec / sans les jeunes, Repas éducatifs, Echanges téléphoniques.

Dans le cadre de nos missions, nous avons accompagné des jeunes et leur famille au commissariat, pour différents motifs : victimes/ accusés d'actes délictueux.

Accès aux loisirs :

Sur la commune de C.Chamiers, les associations socio-culturelles et sportives sont bien représentées et proposent des activités.

Ces associations ne sont pas toujours bien repérées par les jeunes et les familles. Notre travail consiste à les accompagner et permettre de lever des freins financiers, relationnels, notamment en lien avec le PRE.

Nous sommes sollicités régulièrement par des jeunes âgés de 11 à 21 ans pour des sorties culturelles, activités et des séjours. A ces demandes, nous portons une attention particulière et restons vigilants au sens et à l'aspect éducatif des différents projets. Ces sorties offrent la possibilité de s'extraire du quotidien et de se confronter à d'autres réalités.

Administratifs :

Nous constatons une hausse de 50 % sur l'item administratif. Nous l'expliquons par le travail des chantiers éducatifs qui demande aux jeunes de réunir un certain nombre de documents. Cette étape nous permet de nous rendre compte rapidement de leur précarité administrative : soit les documents sont inexistant ou pas à jour (CMU, carte vitale, carte d'identité/titre de séjour, factures, compte bancaire) ; ce qui nous demande un suivi et une implication soutenue auprès du jeune et de sa famille. Ces familles nous sollicitent également pour de l'aide et de l'accompagnement en collaboration avec les partenaires : centre social, mairie, CCAS, Grand Périgueux Habitat, préfecture, CAF, CPAM, tribunal, impôts, pôle emploi, mission locale, avocats, assurances...

4/ - Outils de médiations

➤ **Chantiers éducatifs**

Cette année nous avons mis en place des chantiers éducatifs sur le territoire d'intervention selon les demandes des jeunes et de leurs projets sociaux-éducatif construit avec chacun d'eux. Pour un jeune est mineur, nous y associons les familles...

Depuis le début de l'année 2016, les trois éducateurs et l'infirmière de prévention ont travaillé sur la mise en place et l'animation du chantier éducatif permanent "Le

Chemin du jardin". L'emplacement de ce jardin est situé au bout de la rue Jean Macé à Coulounieix-Chamiers, au sein du quartier prioritaire politique de la ville.

Ce chantier éducatif s'est fait avec des jeunes de 14 à 24 ans habitants principalement sur le quartier, ce qui a permis la rencontre avec des jardiniers de tous âges. Ces rencontres valorisent les jeunes et les moins jeunes (toujours à l'affût d'un bon conseil d'ancien à distiller) en inscrivant notre travail éducatif autour des liens sociaux intergénérationnels dans le cadre de la cohésion et de la paix sociale.

Le Chemin loue ce terrain à l'association "JARDINOT", (anciennement, "Le jardin du cheminot") ce qui nous permet d'inclure cette action dans le développement social local de ce territoire en pleine mutation. En effet, nous participons à des instances, menons des actions autour de la rénovation urbaine et de la mise en valeur de ces jardins. Dans ce cadre, cette année 2018, nous avons collaboré avec ces différents partenaires : l'association "JARDINOT", Les services techniques et le service d'animation périscolaire de Coulounieix-Chamiers, Service d'art et d'histoire du Grand Périgueux, AFAC 24 et l'association Interstices.

Cette année 2018 nous avons continué à aménager et à entretenir ce jardin, à semer, à planter, à bêcher, à greliner, à désherber, à arroser et à récolter (cerises, pommes de terre, fraises des bois, salades, framboises, figues, pêches, groseilles, pâtissons, courgettes, tomates, herbes aromatiques, potimarron, patidou, ...)

Par ailleurs, nous avons poursuivi pour la deuxième année notre partenariat avec Mr Morvan, paysan en agriculture biologique sur la commune de Mensignac, ayant 6 hectares de maraîchage. La fréquence de nos chantiers éducatifs était d'une journée par mois pour faire découvrir le travail agricole.

Comme en fin d'année 2017, ce chantier éducatif permanent "Le Chemin du jardin" a amené l'équipe éducative et les jeunes accompagnés à cuisiner des soupes. Elles ont été distribuées gratuitement par les jeunes et les éducateurs aux habitants du quartier. Deux actions ont été menées sur la commune : dans le quartier du bas Chamiers le 18 avril (50 personnes) et sur la résidence HLM de Pagot le 5 décembre 2018 (20 personnes). Ces manifestations ponctuelles permettent de travailler sur la présence sociale des éducateurs, de créer ou renforcer des liens de confiance et de valoriser le travail des jeunes au jardin.

D'ailleurs cette valorisation des jeunes a été renforcé par un travail de collaboration inter-secteur entre l'équipe éducative du Gour de l'Arche et l'équipe de Coulounieix-Chamiers / Marsac-sur-l'Isle. Ce travail inter secteur a permis la rencontre d'un jeune cuisinier professionnel, venu préparer bénévolement la soupe du 05 décembre et ainsi transmettre sa passion pour la cuisine. Nous souhaitons reconduire ce travail collaboratif inter-secteur autour du chantier éducatif "soupe du jardin" en 2019, pour continuer de faire vivre cette créativité déjà mise en œuvre.

Le chantier éducatif permanent "Le Chemin du jardin" a concerné 15 jeunes de 14 à 24 ans pour un total de 552 heures.

Cette année nous constatons que cet outil a bénéficié à 8 jeunes désignés par l'union européenne comme "NEET" (sans emploi / ni formation/ni travail) et à 7 jeunes inscrits dans un parcours scolaire ou de formation.

Ce travail de prévention spécialisée, avec les jeunes en voie de déscolarisation s'inscrit dans nos missions de protection de l'enfance et de prévention des marginalisations. Comme les années précédentes, l'équipe de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle et l'équipe des Mondoux / centre-ville ont renouvelé leur travail inter-secteur autour de ce chantier éducatif permanent. Trois jeunes du secteur des Mondoux ont été positionnés sur ce chantier.

Les chantiers éducatif : Services techniques : 121h / 2 jeunes

Cette année nous avons conventionné et mis en place deux chantiers éducatifs en partenariat avec les services techniques de la ville de Coulounieix-Chamiers pour des jeunes NEET déjà accompagnés par l'équipe éducative. Ces deux jeunes adultes ont travaillé avec les employés des services techniques sur différentes tâches (plantation d'arbres, débroussaillage...). Les éducateurs étaient présents pour partager les repas du midi avec les jeunes. Ce chantier permet d'évaluer, le savoir-faire, le savoir être, du jeune, en situation professionnelle. La disponibilité et la bienveillance de l'équipe dirigeante des services techniques municipaux et des éducateurs permettent la mise en place ces chantiers.

Le chantier éducatif "Mimos" : 171h / 4 jeunes

Nous avons renouvelé notre partenariat avec le théâtre de l'Odysée à Périgueux dans le cadre du festival international des arts du mime et du geste 2018. Pour ce chantier éducatif, 2 jeunes non NEET / 2 jeunes NEET (2 garçons de 16 et 17 ans et 2 filles de 18 et 21 ans) ont travaillé sur les missions d'accueils physique/ téléphonique du public et de restauration collective. Les jeunes ont participé à deux demi-journées de formation sur la programmation du festival et les normes de sécurité. Les éducateurs étaient présents en permanence. Ce chantier favorise l'autonomie et la confiance en soi et permet au jeune d'évoluer dans un contexte valorisant.

La scène ouverte : 3 jeunes dont 2 non NEET et 1 NEET pour 21h de chantier

Ce chantier éducatif a été mis en place dans le but de soutenir une action menée par le conseil citoyen, le centre social, l'association le Chemin, et les jeunes du quartier. La scène ouverte a été proposée par des jeunes dans le but d'organiser une festivité.

Nous avons recueilli leur opinion, leur avis, et surtout leurs attentes concernant la vie du quartier, dans le cadre du projet de rénovation de la cité.

Cette action s'est déroulée en avril 2018, avec 87 participants (chanteurs, musiciens, danseurs amateurs), pour un public d'environ 150 personnes.

L'ambiance et la bonne humeur était au rendez-vous, à la hauteur de l'investissement des jeunes, de l'équipe et des partenaires.

Cette action a été appréciée de tous et a été labélisée par la préfecture de la Dordogne. Cette scène va être renouveler en 2019.

Les sorties éducatives :

77 jeunes et leur famille ont été associés à ces sorties.

Elles permettent d'établir et de maintenir les liens de confiance.

Les sorties que nous organisons sont souvent à notre initiative dans le but de permettre aux jeunes de s'extérioriser et de découvrir d'autres lieux et favoriser une meilleure intégration. Ces différentes activités peuvent-être Ludiques, culturelles, attractives, et source de bien être, et, ainsi, les sortir de leur quotidien. Ces différentes sorties permettent de travailler leur savoir être.

Exemples : Sorties cinéma, bowling, repas éducatifs, baignades, randonnées, inaugurations, vernissages, futsal, tournage vidéo, Mimos, sinfonia, didascalies, roule ta bille, Clap.

Deux exemples :

SINFONIA



Huit jeunes ont participé à trois concerts du festival SINFONIA :

- Découverte de l'ensemble IRINI à l'église d'Agonac
- Découverte de l'ensemble Pulchinella à l'église de Sorges
- Découverte de l'ensemble Le Banquet céleste à l'abbaye de Chancelade

Nous avons fait découvrir l'ambiance de ce festival, l'écoute des concerts en live.

Notre objectif visant à apprendre à écouter une musicalité particulière qu'offre le répertoire baroque.

SORTIE MER

Cinq jeunes ont participé à cette sortie qui permettait de découvrir la ville de Royan, la côte atlantique et baignade à la plage dans le secteur surveillé.

ACTIONS SUR CHAMIERES AUTOUR D'UN PROJET-SANTE COLLECTIF EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT SOCIAL.

Au printemps et à l'été 2018, l'infirmière de l'association « Le Chemin » a été sollicitée par le réseau Santé-Ville du Grand Périgueux.

Fin 2016, le Centre Hospitalier de Périgueux dépose un appel à projet auprès de l'Agence Régionale de Santé. Pour l'Hôpital, l'objectif est de se rapprocher des habitants(es), des acteurs sociaux territoriaux, et de travailler les questions sanitaires sur des thèmes précis tels que la nutrition et l'activité physique. Le but prophylactique recherché est de prévenir les pathologies et accidents cardio-vasculaires et de réduire les inégalités de santé sur les territoires repérés politique de la ville.

Cette action projective correspond et se conjugue bien au travail éducatif de santé que je conduis déjà sur le quartier.

Lors des réunions de travail préparatoire avec les partenaires du Grand Périgueux, j'indique qu'une communication via un simple affichage pourrait ne pas convenir car les préoccupations premières pour certains(es) sont loin de la diététique et de la pratique sportive.

C'est à mon avis par une démarche individualisée de proximité que cette offre de santé pourra recueillir des suffrages ; elle doit être présentée par le détail auprès des familles et répondre à leurs interrogations. C'est en abordant ces thématiques avec positivité, dédramatisation et un brin d'humour que l'alchimie est susceptible d'opérer...

Je décide alors de prendre mon bâton de pèlerin, je vais à la rencontre des habitants(es) à l'occasion du travail de rue et de visites à domicile. Le recrutement s'effectue sur la base du volontariat et de la libre adhésion à un public mixte, majeur.

Voici qu'un groupe se constitue en miroir avec la diversité socio-culturelle présente sur le quartier... Essentiellement des jeunes femmes de multiples origines (mahoraise, française, marocaine, comorienne, algérienne, kosovare, espagnole, afghane), s'inscrivent aux Ateliers.

L'ATELIER NUTRITION ET IMAGE DE SOI : « UN PAS VERS L'EQUILIBRE »

Présentées et concoctées par l'IREPS, les séances sont Coanimées par Martine et moi-même à la salle de la pagode du Centre Social Saint Exupéry mise à notre disposition par Niels, chaque quinzaine les mercredis de 9h à 11h de septembre à décembre.

Le public accueilli qui fréquente cet atelier se compose d'une dizaine de femmes, un seul homme sur le quartier y assiste. Les thématiques dispensées lors de ces séances sont guidées autour d'apports pédagogiques, progressifs, adaptés.

Afin de comprendre le rôle et l'intérêt d'une alimentation régulière et saine, l'accent est mis sur la découverte et le rappel des notions hygiéno-diététiques, les représentations de chacun(e) sur l'équilibre et les comportements alimentaires. Le travail emprunte des techniques ludiques, attractives, comme l'utilisation du photolangage, le parcours sensoriel... Au-delà du travail de répertoire et de classement des groupes d'aliments, le fonctionnement des facteurs et des pratiques sociales et familiales sont amplement abordés, les échanges sont très animés et permettent d'identifier les freins et les leviers jalonnant les us et coutumes, les traditions. Il ressort de ces discussions argumentées, passionnées et toujours respectueuses, la volonté d'acquérir de nouvelles connaissances, des schémas de pensée différente, une ouverture d'esprit. Ces comportements de curiosité intellectuelle, ces questionnements en partage contribuent à faire émerger un sentiment libérateur de bien-être et de reconnaissance.

L'ATELIER SPORT : « ACTI-MOUV »

Présenté et dispensé par David, Coach sportif, avec ma participation d'accompagnement et d'encadrement, les séances se déroulent à l'ASPTT à Chamiers grâce à la collaboration de Sylvio pour la réservation des salles. Le groupe bénéficie parfois de la contribution présenteielle de Véronique, Bruno, Marie, Halima, pour le Chemin, d'Audrey pour l'Hôpital, et de Caroline pour le Grand Périgueux. Cet investissement collectif crée une ambiance chaleureuse stimulante, rassurante. Exclusivement féminin, investi assidûment par une huitaine de jeunes femmes, le groupe fonctionne chaque mercredi de chaque quinzaine de 9h à 11 h en alternance avec l'Atelier Nutrition de septembre à décembre. A la demande des participantes ce groupe a souhaité voir sa fréquence passer à un rythme hebdomadaire. C'est le cas depuis le mois de janvier et ce travail va se perpétuer jusqu'en juin, grâce à une concertation partenariale, à l'accord et la validation du porteur de ce projet.

Les objectifs de cet Atelier sport sont complémentaires de la démarche nutritionnelle. Les exercices de gymnastique à base d'étirements, d'aérobic, d'entraînement cardiorespiratoire, la pratique de la marche nordique sont destinés à déverrouiller d'éventuels blocages du corps, favoriser des aptitudes motrices, cognitives et neurosensorielles, évaluer les propres capacités physiques d'endurance à l'effort.... Les répercussions positives personnelles et sociales sont activées, certaines personnes n'imaginaient pas à quel point une pratique sportive peut être source de développement, elles réalisent que le corps n'est pas une simple enveloppe inerte mais un réservoir, un réceptacle d'énergie vitale et qu'en le mobilisant et en prenant soin de lui, elles peuvent mettre à distance leurs craintes initiales de « s'aventurer », elles s'autorisent à entrer en connexion intime avec elles-mêmes,

s'approprient, s'estiment et de ce fait font bouger leurs croyances, leurs à priori, parfois même bousculent une posture de repli identitaire.

Oser positionner son corps au sol librement, pratiquer des exercices rythmés d'expression corporelle en musique, échanger différents points de vue et ressentis sont une richesse pour le groupe et un moyen très approprié pour s'ancrer dignement dans une réalité de lien social. Le sport est à ce titre une discipline vertueuse, fédératrice, laquelle véhiculant des valeurs de tolérance, favorise la survenue d'appétences, propulse un désir et une recherche d'intégration sociale.

PERSPECTIVES 2019 DE « MON QUARTIER, MA SANTE »

A la demande des participantes deux temps forts sont programmés :

1 - Un repas collectif aura lieu le 07 mars 2019. L'action sera accueillie en inter quartier au Centre Social du Gour de l'Arche par Bouchra. Cet Atelier sera organisé et encadré par Martine pour l'IREPS, Hélène pour le CHEMIN.

Les partenaires actifs ayant soutenu le projet seront conviés à participer à cette journée de préparation et de dégustation culinaires.

2 – Une sortie randonnée en pleine nature sera planifiée courant mai-juin, un pique-nique 'bio' proposera un programme conduit par David et accompagné par Hélène. Cette action inter quartier sera proposée à tous les participants(es) des séances 'acti-mouv'.

Grâce aux liens que nous tissons toutes et tous et par notre contagieuse implication, chacun de nos projets de vie prend sens, prend son essor aujourd'hui ou demain...

5 / - Le partenariat

« Quelles soient formelles ou informelles, les institutions sont les instruments de la coopération humaine. Aucune tâche ne devrait être plus exaltante que leur développement. » Citation de M. CROZIER.

<u>Soins</u>	<u>Culture</u>	<u>Insertion</u>	<u>Logements</u>	<u>Education</u>	<u>Justice</u>	<u>Administratifs</u>
A.N.P.A.A ARS Banque Alimentaire C.E.I.D C.M.P Cabinets infirmiers, dentaires et de kinésithérapie Centre de bilan de santé Médecine du travail Centres Hospitaliers Périgueux Pellegrin CMPP	A.S.P.T.T All Board Anim sport CLAP Centres Sociaux Ciné Cinéma Maison de l'enfance Filature de l'Isle Mimos	3S A.F.P.A A.P.A.R.E AFAC 24 PLIE MDE Emmaüs I.R.E.P.S Le Relais Mission-Locale Périgueux	Dordogne habitat Périgueux Habitat 115 Mieux vivre à Pagot Conseil citoyen Foyer des Jeunes travailleurs Village de l'enfance	APEI SESSAD ITEP Saint Astier ITEP de Bayot IME de Neuvic C.C.I C.F.A du Batiment CFA de Boulazac C.I.O Inspection Académique	Expert Avocats CIDF Commissariat P.J.J T.G.I U.D.A.S.T.I	ASE Banque Caisse d'Epargne C.A.F C.G C.N.L.A.P.S C.P.A.M CARSAT CCAS D.D.C.S.P.P Centre des impôts

CPAM IREPS Laboratoires analyses médicales Médecins généralistes et spécialistes Rhumatologue Stomatologue Hématologue Gynécologue Obstétricien Dermatologue Ophtalmologue Opticien Mutuelles Pharmacies PMI ADAPT Bordeaux	Club de sport	Mission Locale Saint Astier	Hôtel Formule 1	Collège Jean Moulin		Mairies
	Sois Sport	Mission-Locale de Limoges		Crèches		Office français de l'immigration et intégration
	Rouletabille	I.N.S.U.P		Lycée E.R.E.A		Préfecture
	Pole des cultures urbaines (CAMPUS)	Péribus		Ecoles Primaires		S.Y.C.O.V.A.P
	Sinfonia	Pôle emploi		Lycée agricole		U.T
	Ouie Dire	Cap Emploi		Lycées Léonard de Vinci		CAUE (Conseil d'architecture et de l'environnement)
	Interstice	SAISP		Lycée Pablo Picasso		Grand Périgueux
	Centre de loisirs les Chouchaux	SAVS		Lycée de Sarlat		MDPH
	Marché de périgueux	SAFED		M.E.C.S		Assurances
	Odyssée	Association jardinot		P.R.E		
	Didascalie	Arawak		Pari d'un bon départ		
	Academia	Service technique de Chamiers		S.A.V.S		
	Office du tourisme	Service volontaire militaire		ASSISTANTE SCOLAIRE		
	Bar chamiers	Fondation caisse d'épargne		Aide aux devoirs		
		GEC agricole		MFR de Bergerac		
		UPOP		AS Scolaire		
		Centre de tri		Lycée BDB		
	Didier Morvan	Maison de quartier				
	M. Figuiere	Schéma départemental				
	Jardin Fleuri	CADA				
	Périgourdine	CDIP				
	Plein jour	CMS				
	Campanile					
	Onet					
	Auchan					
	Sobeval					

En ce qui concerne le partenariat, nous travaillons en fonction de chaque situation singulière et adaptons le partenariat adéquat.

6 / - Développement Social Local

➤ Scène ouverte : avril 2018



Dans le cadre du projet de rénovation du quartier HLM, le conseil citoyen était en demande d'aller à la rencontre des jeunes habitants.

Nous avons organisé des rencontres entre les membres du conseil citoyens et les jeunes connus par la prévention spécialisée. La scène ouverte a été proposée par les jeunes dans le but d'organiser un moment festif et de recueillir leur opinion, leur avis, et surtout leurs attentes concernant la vie du quartier.

L'organisation du projet scène ouverte s'est fait sur une durée de 18 mois. Nous avons travaillé sur la recherche de financeurs et partenaires, de matériels son et lumière, d'une scène en extérieur, et d'un appel à candidature sous forme de casting pour les artistes interprètes amateurs. Nous avons organisé des temps de répétitions en partenariat avec le Sans Réserve et les studios d'enregistrement de la Filature. Ce qui a permis de créer une bonne dynamique de groupe, de la solidarité, et des échanges techniques qui ont favorisé leur aisance sur scène.

Avec le concours de la mairie, le lieu le plus approprié et le plus repéré dans le quartier, était l'école.

Les différents partenaires pour cette scène étaient : centre sociaux de Chamiers et Marsac, agence culturelle, mairie de Périgueux, la mairie de Chamiers, amicale des locataires, FPH (fond de participation des habitants), Sans Réserve et les studios de la filature, Dance Union, Le conseil citoyen

Nous, nous y sommes installés, pour la soirée. A ce titre, nous avons accueillis 87 artistes amateurs, habitants le quartier, pour un public d'environ 150 personnes.

Mobiliser les ressources des quartiers, développer une dynamique locale et globale avec la participation des habitants sera toujours un des objectifs à maintenir dans le cadre de la prévention spécialisée.

Un film a été réalisé par « Dido », financé par l'UPOP, sur cet événement « scène ouverte 2018 ». Cette vidéo est accessible sur le site internet de l'association Le Chemin.

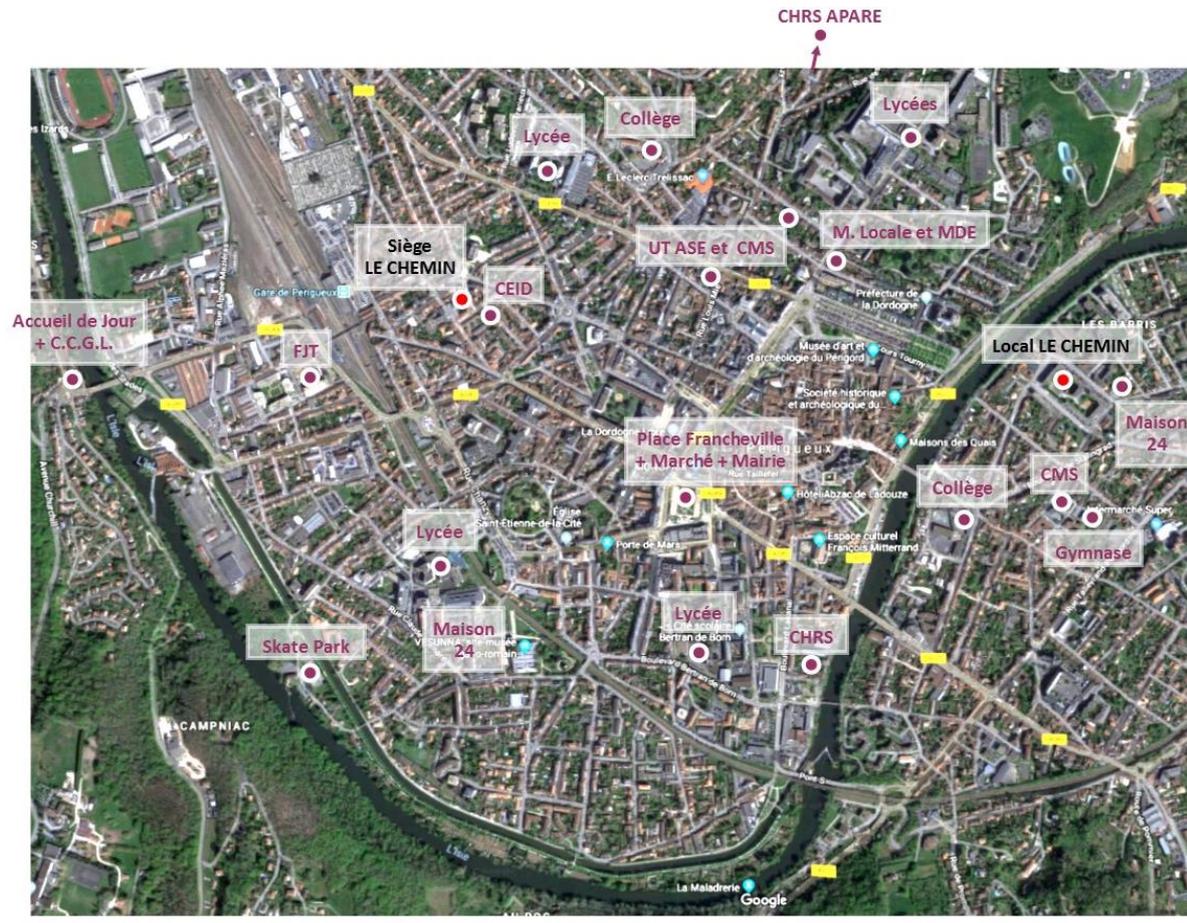


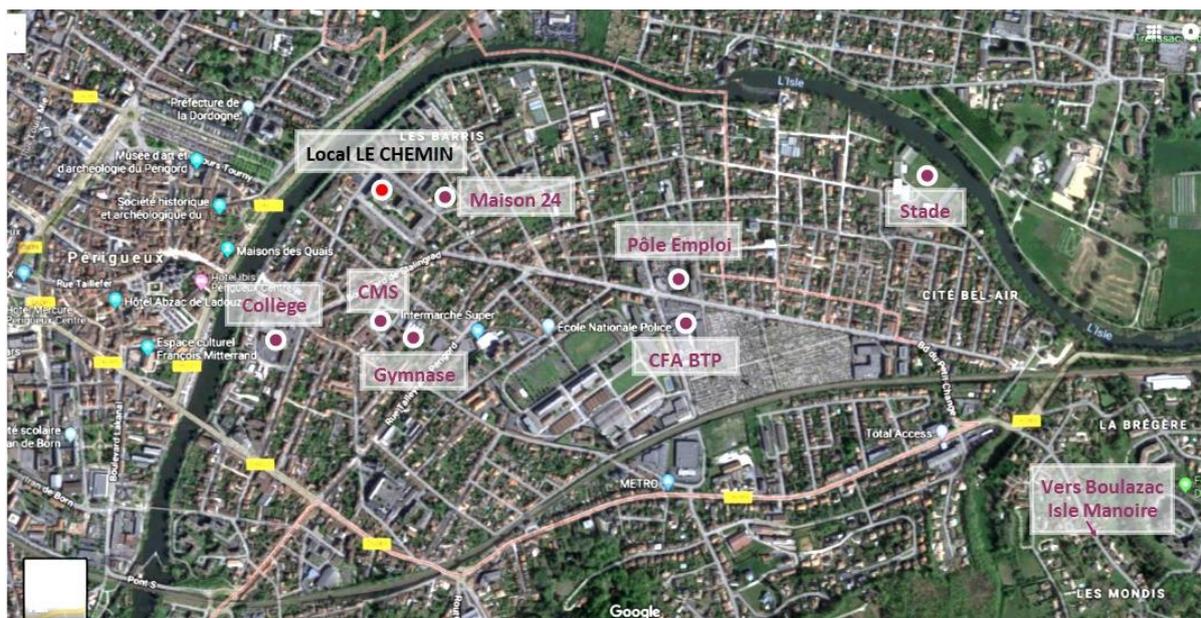
L'équipe éducative de C. Chamiers, Marsac/Isle : D'ANGELIS Hélène, FAURE Véronique, DUBUC Marie, LHAMAR Halima, LEMAITRE Bruno.

3.3.2. Le secteur de Périgueux centre-ville / Gare / St Martin / Le Bassin/ Les Mondoux :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.

- Territoire Centre-ville / Mondoux :





2 / Faits marquants :

Les jeunes du centre-ville comme ceux du quartier sont touchés par l'ensemble de problématiques croisées. Ils cumulent souvent des histoires ponctuées de violence, de faits douloureux, de ruptures familiales ; des difficultés à entrer en relation, à faire confiance aux adultes et à la société, d'où une difficulté évidente à s'insérer professionnellement, à faire des démarches administratives, à rechercher un logement, à s'autonomiser. Le contexte social, économique, le chômage important rendent les démarches encore plus difficiles. En effet, la démarche d'insertion est vécue comme un échec lorsqu'il faut se présenter à de multiples patrons avant de pouvoir décrocher un travail, par exemple. La difficulté de vivre entraîne des passages aux addictions multiples pour ne pas penser la situation présente. Le partenariat avec le CEID est donc essentiel (CF. partie partenariat)

3 / Le Public :

➤ Jeunes rencontrés

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaires
10 ans et -	16	13	29	21	1	
11-14 ans	12	10	19	17	0	
15-18 ans	9	9	15	10	0	4
19-21 ans	27	8	27	14	15	3
22-25 ans	14	6	13	10	1	0
+ de 26 ans	11	29	29	17	4	3
Totaux	89	75	132	89	21	10
Total jeunes rencontrés	164					

Nous pouvons constater que les tranches d'âge de moins de 10 ans jusqu'à 14 ans sont bien représentées du fait notamment de la présence du service civique et des animations proposées. Donc sur le quartier il y a un nombre croissant d'enfants présents les mercredi après-midi, après la sortie des écoles, pendant les vacances scolaires.

La tranche d'âge la plus représentée est celle de 19-21 ans en travail de rue ce qui montre bien l'évolution des difficultés des jeunes rencontrés, notamment ceux répertoriés NEET.

Nous pouvons remarquer que le nombre de femmes rencontrées a augmenté cette année, lié notamment au réseau de confiance qui s'instaure avec les jeunes et qui nous amène d'autres jeunes, des rencontres qui se font plutôt au local, ou à domicile.

Le nombre de jeunes rencontrés est majoritairement masculin dans le travail de rue, c'est habituellement le public de prévention.

Si le nombre des plus de 26 ans est important, il montre surtout que nous sommes amenés de plus en plus à rencontrer les parents, des jeunes adultes souvent eux-mêmes en difficultés qui ont besoin de communiquer avec des interlocuteurs reconnus.

Les visites à domicile se sont développées depuis quelques années, démontrant aussi l'implantation de l'équipe sur le quartier et la relation de confiance instaurée.

➤ Jeunes soutenus

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	10	12	22	21	21	1
11-14 ans	9	8	17	17	0	
15-18 ans	5	10	15	13	2	
19-21 ans	17	2	19	17	2	
22-25 ans	6	6	12	8	4	
Plus de 26 ans	8	20	28	24	4	
Total	55	58	113			

Nous pouvons voir qu'il y a à peu près autant d'hommes que de femmes soutenus, le nombre de femmes accompagnées a effectivement augmenté cette année, notamment beaucoup de jeunes mères en demande de soutien parental, d'aide pour effectuer leurs démarches. De plus, nous avons accompagné plus de jeunes femmes cette année (de 18 à 22 ans). Le bouche à oreille entre ces jeunes filles a permis à certaines de venir plus facilement vers nous, afin de confier leurs histoires personnelles, souvent teintées de maltraitances passées (voir tableau des problématiques).

Nous pouvons voir que dans la tranche d'âge des enfants (moins de 10 ans jusqu'à 14 ans) les filles sont bien représentées, et en demande d'activités, tout comme les garçons. L'accompagnement a surtout été effectué autour d'activités au local, de sorties proposées notamment par la Jeune Volontaire en service civique. (C.F. partie sur l'animation aux Mondoux).

Illustration d'un accompagnement (Vignette clinique) :

Régulièrement nous effectuons un travail de rue en direction des jeunes du centre-ville en situation de grande précarité ce travail est mené en commun avec une éducatrice du C.E.I.D.¹ dans le cadre de sa mission de réduction des risques liés à l'usage de drogues. Le jeudi soir nous passons systématiquement à la distribution de repas sur le parking du musée Vesunna, organisée par l'association « Maison 24 » qui, grâce à une équipe de bénévoles, œuvre pour aider les plus démunis.

Fin Avril, début Mai 2018 nous rencontrons un groupe de trois jeunes N., A. et B.

Ces 3 trois jeunes ne vivent pas directement à la rue, mais se trouvent en situation de grande précarité : sans revenus, habitant communautairement une vieille maison prêtée par la grand-mère de N.

Ces jeunes très peu visibles, très discrets, ne font pas partie du public de la prévention spécialisée tel qu'on se le représente, de par leurs références culturelles et de par leur code vestimentaire : ils ne sont pas issus des secteurs sensibles de notre agglomération, où notre travail éducatif est la plupart de temps mis en œuvre. Ils ne reflètent en rien une appartenance aux codes culturels mis en avant par les jeunes dits « des quartiers ».

Ils ne revendiquent à priori aucune appartenance groupale mais pour autant, ils se réfèrent plutôt à la mouvance des « teuffeurs », issus de la culture post-punk « no future » du milieu underground techno, basée sur le nomadisme et un socle communautaire « plus fort que tout » (en apparence bien entendu).

Leur look : les pantalons de treillis, les rangiers pas lacés, les dreadlocks... Leur hygiène laisse plus qu'à désirer- les relents d'odeurs corporelles sont fortes - ils semblent d'ailleurs bien mieux s'en accommoder que moi... ce détail n'est pas à prendre à la légère : est-ce de la négligence ? S'en rendent-ils compte ? Veulent-ils inconsciemment tenir l'autre à distance ? Peut-être que cela ne les préoccupe pas du tout ?

Leurs comportements à risques liés aux prises de produits rajoutent un peu à la caricature qu'on pourrait faire de ces jeunes, « *bah, des punks à chien comme diraient certains...* ».

Quoiqu'il en soit, ce groupe mérite qu'on l'aborde avec bienveillance. La posture la plus inadaptée, en ce qui me concerne, serait de leur renvoyer mon premier ressenti sur le champ.

Le mythe de la rue et de ses valeurs (liberté, entraide, solidarité...) est mis en avant par ces trois jeunes. Vivraient-ils donc d'amour et d'eau fraîche ? Ils ne demandent rien mais viennent régulièrement prendre leurs repas à la distribution du jeudi soir, quel paradoxe !

Ce mythe de la rue tel que rapidement énoncé ci-dessus rencontre aussi la réalité : celle du chacun pour soi, d'une solidarité qui touche à ses limites quand des histoires de vie se mêlent en apparence pour ne faire qu'un alors que des enjeux bien singuliers sont à l'œuvre.

Le rapport qu'ils semblent avoir avec leur corps, leurs comportement et l'absence de projets réalistes, laissent présager d'une estime de soi particulièrement défailante. Pour chacun d'eux leur histoire

¹ Comité d'étude et d'information sur les drogues

personnelle est marquée par des ruptures familiales. Les points communs de parcours chaotiques ont probablement amené ces jeunes à se rencontrer parce qu'ils pensaient se ressembler.

Pourtant, leurs individualités sont abrasées par un mode de vie assaisonné de consommations ...et d'un train-train qui les décale de l'inscription dans la société à la fois dans le lien et dans le temps. Leurs vécus bien singuliers et leurs aspirations personnelles n'ont aucune chance de s'exprimer sur ce lieu de distribution. Aucun besoin, aucune demande, discuter un peu pourrait leur sembler suffisant...

Nous avons donc respecté cette absence de demande jusqu'à ce qu'ils nous fassent part de leurs difficultés financières et de leur ennui. Notons que c'est toujours le sentiment du groupe qui s'exprime. Nous nous sommes saisis de cet ennui avec l'hypothèse qu'il était peut-être le bon moment pour faire au groupe une proposition impulsant du concret, de la réalité, de la temporalité.

Nous leur avons donc proposé un chantier éducatif sur le jardin solidaire de « Maison 24 » au mois de Juillet, soit deux bons mois après la première rencontre, sachant que sur cette période, nous nous sommes vus régulièrement à la distribution de Maison 24.

Les objectifs de ce chantier étaient certes de leur permettre de gagner un peu d'argent, de renforcer les liens, mais aussi de renforcer l'estime de soi pour chacun. Plutôt bluffant, ils se sont organisés pour créer et construire des meubles d'extérieur en palettes, pour une structure à caractère humanitaire et solidaire : le support du chantier, comme sa finalité, collaient parfaitement avec les valeurs qu'ils incarnaient.

Au cours de ce travail ils ont fait preuve de sérieux, d'engagement en respectant les horaires, les consignes et ils ont mené à bien leurs réalisations. Les bénévoles du jardin et la responsable ont apprécié leur comportement et leur travail et leur en ont fait part. Tiens, un peu de valorisation, ça ne peut jamais faire de mal, mais dans tous les cas, ils ne devaient pas avoir l'occasion d'avoir de tels retours dans leur vie de tous les jours !

Début Août, nous avons pu leur proposer un autre chantier avec les mêmes objectifs. Là, il s'agissait de retapisser un bureau du local de notre équipe aux Mondoux. A nouveau, ils se sont organisés pour réaliser leur tâche et obtenir le meilleur résultat possible.

Au cours de ces chantiers N. s'est révélé être le leader de cette petite communauté. Enfin nous pouvions voir des individualités se dégager, des personnalités mieux s'exprimer...

A la fin de l'été des tensions sont apparues au sein du groupe qui a fini par se dissoudre : des histoires de cœur, de produits, de communauté, d'aspirations et de limites personnelles et des événements déclencheurs ?

En effet, N. a été victime d'un accident de la route alors qu'il conduisait sans permis et en état d'ébriété. Il s'est saisi de ce moment où manifestement il prenait conscience de certaines de ses difficultés, de certains de ses besoins. Il s'est alors rapproché de nous avec des demandes de soutien dans ses démarches et ses recherches d'emploi. Le contact via la libre adhésion était manifestement le bon recours pour lui. De plus, il a demandé à rencontrer l'éducatrice du C.E.I.D. (ce qui nous permet d'avancer tout l'intérêt que peut avoir ce travail de rue en commun avec nos collègues de l'addictologie). Dans le même temps, il a quitté la maison de sa grand-mère et il revint vivre chez sa mère.

Avec son accord, nous avons pu inscrire N. sur le chantier « collecte de la banque alimentaire » en visant les mêmes objectifs que sur les chantiers précédents complétés par de nouveaux concernant sa capacité à travailler au sein d'un groupe inconnu et multigénérationnel. N. s'est montré particulièrement engagé, et efficace.

A l'issue du chantier N. a postulé pour un service civique : il devrait intégrer l'équipe de la banque alimentaire au printemps. Nous verrons s'il réussit à consolider son inscription sociale.

En parallèle, nous pouvons aussi indiquer que depuis le « clash » du groupe, nous n'avons pas revu A. et B. Nous ne pouvons que leur souhaiter qu'ils attrapent, dans la mesure de leurs capacités respectives, un projet de vie moins à risque.

- Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées

Age	Problèmes Insertion pro/formation	Problèmes personnels et familiaux	Problèmes de santé	Problèmes de logement	Problèmes scolaires (aides devoirs)	Problèmes de justice	Informations Préoccupantes	Problèmes d'accès aux loisirs	Problèmes administratifs
10 ans et moins		4	3		4		2	18	
11/14		4		2	6	2	1	15	2
15/18	11	9	9	7	4	3	1	3	9
19/21	11	13	15	9	1	1		3	10
22/25	9	6	3	9		4		1	9
Plus de 26 ans	3	22	10	9		7		1	11
Hommes	19	22	18	18	6	9	2	18	21
Femmes	15	36	22	18	9	8	2	23	20
TOTAL	34	58	40	36	15	17	4	41	41

Nous constatons comme chaque année que les problèmes personnels et familiaux sont importants, Les histoires de vie sont souvent douloureuses, voir régulièrement ponctuées de faits violents vécus, ce qui explique parfois la détresse et les difficultés auxquelles se confronte le public accompagné.

Donc, s'occuper de soi, prendre soin de soi n'est pas la priorité, le manque d'estime de soi entraîne une difficulté à s'occuper de sa santé, (« ça passe après »), l'instabilité vécue entraîne une difficulté à prévoir dans le temps, (« un logement ? il faut faire des papiers, travailler régulièrement, avoir un salaire. »).

Les plus jeunes (10 à 18 ans) qui sont scolarisés nous sollicitent afin de faire lien avec leurs établissements scolaires (collège Montaigne et plusieurs lycées). Nos contacts avec ces établissements sont ponctuels pour le moment, mais il serait nécessaire de consolider le partenariat avec certains collèges et lycées.

L'écoute et la confiance sont importantes, primordiales et c'est parfois la seule relation demandée, mais souvent la demande d'aide est générale et sur toutes les difficultés rencontrées (santé, logement, démarches, insertion), l'accompagnement pour chaque jeune prend de plus en plus de temps.

C'est pourquoi nous faisons ensuite appel au travail de partenariat, lorsque le relais est possible et que le jeune est suffisamment confiant.

- **Problématique de maltraitance**

Maltraitements relevant du champ de la protection de l'enfance	
I.P. réalisées par les professionnels du Chemin	4
I.P. réalisées par un partenaire en lien avec le ch	3
Maltraitements conjugaux	
Vécues au sein du couple	2
Vécues après séparation	0
Maltraitements familiaux	
Maltraitements vécues au sein de la famille par des majeurs	0
Maltraitements sur personnes majeures par des pairs	
Maltraitements vécues dans le contexte social	1
Maltraitements par un tiers	
Maltraitements vécues par une personne majeure commises par un tiers	1
Maltraitements passés concernant un majeur	
Maltraitements passés et exprimés auprès d'un professionnel	13
total	24*

* : Certaines personnes peuvent être victimes de plusieurs formes de maltraitements.

Nous sommes très souvent informés par des jeunes de faits de maltraitance vécus durant leur enfance. Une large partie du public a subi ou a été témoin de faits de violence. Certains jeunes nous parlent aussi de leur propre violence. Ceci nous montre le climat dans lequel les habitants du quartier vivent, avec le risque de banalisation de cette violence. De nombreuses discussions avec les jeunes tournent autour de ces faits, les éducateurs sont souvent obligés d'apaiser les tensions, d'amener un discours éducatif et citoyen. Un travail important de médiation est nécessaire entre les habitants, car il existe de nombreuses tensions entre eux.

Nous pouvons remarquer que cette année le nombre d'informations préoccupantes que nous avons réalisées ou auxquelles nous avons participé s'est accru. Le quartier des Mondoux est particulièrement sensible en ce moment.

4 / - Outils de médiations

a) Chantiers Educatifs

Chacun des chantiers éducatifs a été réalisé avec le concours de 3S pour la contractualisation et la rémunération. Cette rémunération est un atout des chantiers éducatifs et devient un objectif concret pour les bénéficiaires.

Rénovation du local des Mondoux : Du 02/02/18 au 09/02/18. Nettoyage, préparation support et tapisserie du bureau des Mondoux. Les objectifs étaient de renforcer les liens, renforcer l'estime de soi (réaliser sa capacité à faire), évaluer les capacités à respecter les horaires et consignes, à travailler le projet professionnel. 2 jeunes (h/f) ont participé, ayant entre 18 et 25 ans.

AFPA : le 22/02/18 et du 07/03/18 au 20/03/18, 1 garçon (18-25 ans). Mise en situation d'emploi, appréhender le travail administratif, évaluer sa capacité d'intégrer un milieu professionnel A.F.P.A.

La cravache (centre équestre à Trélissac) : travail sur un projet professionnel du 1^{er} au « à juin 2018, une jeune (18-25 ans). L'objectif était, outre d'évaluer sa capacité à « tenir » la mise en situation de chantier, était de travailler l'estime de soi. Ce même chantier a été reconduit du 2 au 27 juillet.

Le Chemin du Jardin, Coulounieix Chamiers : du 8 au 14 juin 2018, 3 jeunes (18-25 ans) afin de travailler les questions de rythme de vie, et à un jeune en particulier, de l'inciter à sortir de chez lui. L'action de désherber et entretenir le jardin étaient prétextes à soutenir une prise de confiance en soi, de respecter des horaires et des consignes.

Maison 24 : du 21 au 30 juin 2018, 3 jeunes (18/25 ans), 2 hommes, une femme, ont travaillé à la construction de meubles de jardin en palettes. Ce travail consistait avant tout à instaurer une relation de confiance entre chacun des jeunes et les éducateurs, sachant que nous les connaissions très peu.

Un autre chantier du 16/10 au 23/10 (1 jeune homme 18/25 ans du Toulon), consistait à lui proposer des travaux de jardinage afin qu'il se familiarise avec ce support et qu'il sorte de son quartier et aussi de mieux entrevoir sa capacité à travailler avec d'autres personnes.

Banque alimentaire : Du 30/11 au 04/12/18 Collecte annuelle de la B.A. réception des dons et tri des denrées alimentaires. Les objectifs étaient de renforcer les liens jeunes-éducateurs, renforcer l'estime de soi, travailler le projet professionnel (le cas échéant) mais aussi d'évaluer les capacités à respecter les horaires, les consignes, en travaillant en équipe (rapport au groupe). 5 jeunes entre 18 et 25 ans ont participé à ce Chantier Educatif.

A.D.I.L. 24 : Réalisation de supports pédagogiques. Renforcer le lien avec ces jeunes, leur offrir un temps « entre filles » afin d'aborder leurs problématiques spécifiques. Du 21/08. 3 filles 18-19. Travail sur l'Estime de soi. Favoriser un échange.

Espace Web : le 30/06/18, 1 garçon (18-25 ans). Prise de contact avec le centre social afin de sortir du domicile familial, de travailler la relation à l'autre (créer de la relation, contact avec le handicap) au Centre social St Exupéry, Coulounieix Chamiers.

b) Actions collectives et (ou) individuelles diverses :

Ecole primaire Maurice Albe, secours catholique : Aide aux devoirs le mardi et jeudi de 17h à 18h en période scolaire encadrée par le volontaire en service civique et les bénévoles du Secours Catholique avec supervision de l'équipe pédagogique de l'école. Proposer un soutien aux devoirs aux enfants de 6 à 11 ans en difficulté sociale et/ou d'apprentissage à la sortie de l'école, à la maison de quartier de St Georges. L'objectif est aussi de faire le lien entre l'école et les parents. Des réunions de coordination trimestrielles sont mises en place

A.B.F. : Initiation aux cultures urbaines (skate, graff, hip hop), accompagnements de groupes de jeunes pendant les vacances. Avoir la possibilité de découvrir divers loisirs (skate, parkour, écriture rap, graffiti, laser game, canoé, animation gladiateur, baignade...), sortir du quartier (découverte d'un ailleurs, rencontrer d'autres enfants), sont les portes d'entrée. S'y travaillent le rapport au groupe (socialisation), la compréhension et respect des règles et du cadre, la tolérance à la frustration mais aussi le rapport au corps dans certaines activités ou contextes. Participation aux animations mises en place par l'ABF sur une semaine de vacances à raison d'environ 8 enfants par session : Vacances de d'hiver (en moyenne 8 enfants de 6 à 14 ans), Vacances d'été (en moyenne 8 enfants de 7 à 14 ans) et Vacances de la Toussaint (en moyenne 8 enfants de 8 à 14 ans)

Médiathèque Boulazac, médiathèque Trélissac : Accompagnement de groupes d'enfants pendant les vacances (Eté (2 fois / semaine), week-ends et mercredis après-midi (1 fois / mois pendant les périodes scolaires) pour diverses activités favorisant l'accès à la culture : découverte des lieux, jeux de société, lecture, utilisation d'outils multimédia. 7 enfants par sortie et au total 20 enfants (entre 4 et 18 ans) dont 10 filles. Les enjeux du respect des règles et des consignes, des différences socio-culturelles étaient à l'œuvre.

Sorties sportives : Il y a eu la patinoire en Janvier (deuxième semaine des vacances de Noël) pour 3 filles et 2 garçons (5-12 ans) puis la piscine (18 juillet) pour 4 filles et 2 garçons (8-12 ans). Dans les deux cas, outre sortir du quartier et rencontrer d'autres enfants grâce à la découverte de loisirs, il s'agissait pour chacun de travailler son rapport au groupe, de respecter des règles, de s'accommoder du sentiment de frustration et de faire avec son propre rapport au corps.

Aide aux devoirs au local : l'accompagnement aux devoirs, à la rédaction d'exposés, à l'utilisation d'internet et du traitement de texte ne sont pas institués (ponctuellement 6 enfants dont 5 filles de 6 à 14 ans). Les enfants et jeunes en demande y rencontrent la proposition d'un soutien sur le plan des apprentissages tous n'ont pas les outils adéquats chez eux). Parfois, ces temps permettent de repérer leurs aisances et difficultés.

Jeux de société, Coloriages, Scoubidous, Foot Nail-art : Petites activités ludiques mises en place ponctuellement à la demande des enfants, jeunes ou parents, toute l'année. Proposer une activité sur le quartier, occuper les enfants et jeunes de façon ludique et constructive dans une dynamique du « vivre ensemble » sont inhérents à ces actions. Rendre visible le travail éducatif, favoriser la confiance des parents, des enfants, et des autres habitants envers l'association en sont des enjeux. Les mercredis après-midi et samedi, et jours de vacances (30 enfants, 15 jeunes, 5 parents). La mixité était au rendez-

vous et la question intergénérationnelle au cœur de ces moments. A noter que pour certains ados ou pré-ados, la présence d'adultes faisant référence était plutôt ressource. Nous y avons constaté en amont des activités, vide et ennui chez certains.

Baignade : en juillet Sorties à l'Aquacap. 7 Jeunes dont 4 filles au lac de NeutFont et à La Jemaye, avec goûter et pique-nique. Au-delà de l'accès au loisirs, l'intention était de favoriser la sortie du quartier et de travailler le vivre ensemble Socialisation. 7 Jeunes dont 5 filles 10-15 ans. 7 Jeunes dont 5 filles 6-11 ans.

Jeux de société- Ateliers créatifs : des jeux ponctuels ont été proposé par les jeunes lors de passages au local. L'idée était d'accorder un temps d'accueil privilégié à certains, de répondre à des demandes simples de présence adulte, d'utiliser le jeu comme tiers dans une relation où la valorisation du jeune dans l'espace qu'il peut occuper, point essentiel à son émancipation. Aussi, ces supports favorisent les échanges et peuvent permettre d'aborder des sujets délicats, comme les problèmes personnels et/ou familiaux, les vécus d'abandon par exemple. Ces supports ont permis de travailler la relation éducative tout au long de l'année pour 6 jeunes âgés de 12 à 18 ans.

Repas de quartier 31 juillet : le projet consistait à répondre à une demande des habitants, créer un moment de convivialité entre les habitants en en rendant les habitants acteurs de leur quotidien, en leur permettant de mettre en place des « traditions de quartier ». 1 journée et le temps de préparation a abouti à une centaine de personnes (familles + jeunes + enfants) y participant. Les jeunes du quartier ont mis la main à la pâte se retrouvant responsabilisés et impliqués sur le quartier (achat des denrées avec les jeunes, préparation des plats avec les jeunes, installation et rangement des tables et chaises). Nous avons eu le soutien de Grand Périgueux Habitat, de la Mairie de Périgueux et de la Banque Alimentaire.

Olympiades : Il s'agissait de répondre à une demande des jeunes, de créer un moment de convivialité pour les familles (les rendre acteurs de leur quotidien, en leur permettant de mettre en place des « traditions de quartier », d'accéder au loisirs de se socialiser, se responsabiliser et s'impliquer). Dans les faits, préparation des stands, récupération des jeux en bois, grand jeu puis goûter. Cet évènement s'est tenu le 28 Septembre (une journée+ temps de préparation). 25 enfants, 5 jeunes et 8 parents étaient présents. Nous avons eu le concours de Grand Périgueux Habitat, la Mairie de Périgueux, la Banque Alimentaire et le prêt de jeux en bois.

Halloween : nous voulions répondre à une demande des habitants en créant un moment de convivialité entre les habitants, en rendant les habitants acteurs de leur quotidien grâce à la mise en place des « traditions de quartier ». Cela a consisté à la préparation des stands et du maquillage, du grand jeu d'halloween et du goûter d'Octobre (1 journée+ temps de préparation). 30 enfants (3-12 ans) + 10 jeunes (13-18 ans et + de 18 ans) + les parents. Le lien avec les habitants est travaillé, la responsabilisation et l'implication de jeunes sur le quartier. C'est un projet à dimension intergénérationnelle. Nos partenaires ont été Grand Périgueux Habitat et la Mairie de Périgueux.

Cuisine et repas au local Repas de Noël : En écho à une demande d'apprentissage des bases culinaires, ces temps ont permis d'aborder des notions d'équilibre alimentaire, d'accorder un temps privilégié à un ou deux enfants/jeunes, de créer du lien avec les mères qui ne sortent pas. Dans les faits, cuisine et pâtisserie au local, et partage du repas/goûter.

Nombre d'actions réalisées : 10 séances, tout au long de l'année selon les demandes (10 jeunes dont 6 filles + une mère) et le 20 décembre (10 jeunes de 18-25 ans).

A la fin de l'année scolaire, nous avons pu constater une hausse des demandes des enfants des Mondoux pour entreprendre des activités et sorties cet été. Pour leur répondre, nous avons notamment travaillé avec la All Board Family qui avait programmé de multiples activités courant juillet. Nous pouvons compter une quinzaine d'enfants du quartier ayant participé à des activités comme le kayak, l'escalade, le wakeboard ou les sorties baignades.

Les activités de la All Board Family ont permis aux enfants de sortir de leur environnement habituel et de côtoyer d'autres enfants de tous âges venant de différents quartiers de Périgueux.

Pour ce qui est des activités réalisées au sein du quartier, plusieurs ateliers créatifs ont été mis en place : création de porte-clés ou peinture sur toile, ateliers cuisine (smoothies, pop-corn...), activités à l'extérieur, matchs de foot... une sortie à l'Aquacap ou encore une séance cinéma improvisée dans le local à l'aide du vidéo projecteur. Les enfants ont aussi tenu à aider à la réalisation du repas de quartier en composant le menu et en le préparant, ils ont aussi aidé pour l'organisation des tables, des chaises, descendre la nourriture etc.

Le bilan de cet été est positif, nous avons pu faire la connaissance de nouveaux enfants qui d'habitude ne venaient pas à notre rencontre. Les enfants habitués à solliciter l'association ont joué un rôle majeur dans cette avancée, notamment en expliquant notre rôle et en invitant les nouveaux venus à venir nous voir.

Historique des activités :

Date	Nom de l'activité	Lieu	Partenaire, Activité Intersecteur	Nombre d'enfant	Fille/Garçon	Tranche d'âge**
10/07	Creation de porte-clés	Mondoux		8	F= 6; G= 2	6-8ans= F=2 ; G=2 10-12ans= F=4
13/07	Preparation smoothie	Mondoux		11	F= 6; G= 5	6-8ans= F=3 ; G=3 10-12ans= F=3 ; G=1 12-14ans= G=1
17/08	Jeux sportifs (foot)*	Mondoux		21	F= 6; G= 15	6-8ans= F=2 ; G=5 10-12ans= F=4 ; G=7 12-14ans= G=3
18/07	Aquacap	Périgueux	Le Toulon	6	F= 4; G= 2	6-8ans= F=1 ; G=1 10-12ans= F=3 ; G=1
20/07	Canoe	Marsac	All Board Family	5	F= 4; G= 1	10-12ans= F=4 12-14ans= G=1
25/07	Escalade	Boulazac	All Board Family	5	F= 3; G= 2	6-8ans=F= 1 ; G=1 10-12ans= F=2 ; G=1
26/07	Sortie Rouffiac	Rouffiac	All Board Family	6	F= 4; G= 2	6-8ans= F=1 ; G=1 10-12ans= F=3 ; G=1
26/07	Wake	Rouffiac	All Board Family	2	F= 1; G= 1	10-12ans= F=1 ; G=1
26/07	Baignade	Rouffiac	All Board Family	6	F= 4; G= 2	6-8ans= F=1 ; G=1 10-12ans= F=3 ; G=1
28/07	Atelier bracelets brésiliens	Mondoux		12	F= 8; G= 4	6-8ans= F=4 ; G=3 10-12ans= F=4 ; G=1
28/07	Soirée Cinema	Mondoux		13	F= 7; G= 6	6-8ans= F=3 ; G=2
31/07	Réalisation du repas de quartier	Mondoux		5	F= 3; G= 2	6-8ans= F=1 ; G=1 10-12ans= F=2 ; G=1

* : L'activité jeux sportifs a été réalisée plusieurs fois en juillet. C'est grâce à cette activité que nous avons réuni le plus d'enfants, essentiellement des garçons. Cela montre clairement le besoin d'un service d'animation, qui pourrait proposer aux enfants des activités et sorties les faisant sortir de leurs habitudes et pouvant, avec des moyens plus importants, répondre à des demandes tels que des séjours à la mer ou encore des activités sportives (club...).

 → Contrairement aux données des années précédentes, ce sont en majorité les filles qui demandent à faire des activités, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

** : L'animation touche une population très jeune dans son ensemble, en effet les enfants âgés de 6 à 12 ans sont les plus nombreux mais aussi les plus demandeurs. Grâce à eux, nous pouvons rentrer en contact avec la famille souvent composée d'adolescents qui ne viennent pas au local. C'est une porte d'entrée pour un éventuel accompagnement de jeunes correspondant aux âges ciblés par la prévention spécialisée. Il est aussi important de rappeler que tous ces enfants très jeunes deviendront peut-être des bénéficiaires du Chemin dans quelques années : un travail en amont facilite les éventuelles futures demandes d'aide aux éducateurs du secteur, comme cela a déjà été le cas auparavant.

5 / - Le partenariat

a) Protection de l'enfance :

CDIP : saisine de la CDIP pour des situations nécessitant évaluation du danger ou du risque de danger pour un ou plusieurs enfants.

ASE : échanges aux titres de situations relevant de la Protection de l'Enfance. Les contacts sont réguliers contact en cas de situation particulière notamment de mineur en danger déjà connus des services ou pour des jeunes en contrat jeune majeur.

SED : articulation autour des situations au cas par cas.

UT/CMS : lien sur des demandes d'aides, notamment le FAJ. Le lien avec le CMS St Georges est le plus actif au regard de situations connues du CMS et de la Prévention Spécialisée.

MECS : échanges en direct avec des établissements accueillant des jeunes au titre de placements directs par le Juge des Enfants.

b) hébergement / précarité :

Veille sociale : réunions multi-partenariales régulières.

La Banque alimentaire : grâce au chantier éducatif, aide à la collecte. Le secteur est acteur de la distribution aux personnes qui en font la demande.

CHRS (ASD, foyer Lakanal, APARE, SAFED), les chalets, Ulysse orientation de jeunes en situation de très grande précarité

115 : demandes d'hébergement d'urgence découlant du travail de rue ou de sollicitations par des jeunes déjà connus.

Accueil de jour, point chaud, La bonne soupe : orientation de jeunes ou passage en travail de rue.

Maison 24 : collaboration chantier éducatif.

FJT : situations communes accompagnées par le foyer et parallèlement par Le Chemin.

Ilot femmes : accompagnements individuels ponctuels ou répétés de jeunes femmes.

Croix marine : ponctuellement en vue d'orientation

c) Logement :

ADIL : agence départementale d'information sur le logement, contacts ponctuels suivant l'évolution des situations rencontrées + chantier

Périgueux Habitat : rencontres, échanges, coordination, réunions, selon les besoins Appui technique lors de chantiers. Participations aux « ateliers à ciel ouvert », mise en place de projets (plusieurs fois dans l'année).

d) santé :

PASS : permanence d'accès aux soins et à la santé, Hôpital de Périgueux, au cas par cas.

EMPP : équipe mobile psychiatrie précarité, collaboration au titre du travail de rue, également pour des situations relevant de la précarité des personnes ayant aussi recours à l'hébergement d'urgence par exemple.

MPH : mission pharmaceutique humanitaire Périgueux, au cas par cas.

CPAM : ouverture, maintien de droits, soutien aux démarches.

Médecins : généralistes ou spécialistes, accompagnement aux RDV évalués au cas par cas.

Hôpital (dont urgences) : au cas par cas, accompagnements ou visites ponctuel(le)s.

CEID : Travail de rue et d'accueil commun sur le quartier des Mondoux (le jeudi 17-19h) et Centre-Ville (mercredis midi, jeudis soir) Contribution commune au diagnostic de territoire.

e) loisirs / culture :

A.B.F., Connexion double H (initiation aux cultures urbaines), **Atelier FABLAB** : projet commun avec Grand Périgueux Habitat, Médiathèque de Boulazac, Médiathèque de Tréllissac

Ligue de l'enseignement : suivi et formation service civique Projet DSL

f) insertion :

Mission Locale : coordination avec les conseillers individuels des jeunes au cas par cas, notamment au titre du dispositif de la garantie jeunes.

Pôle Emploi : coordination avec les conseillers individuels des jeunes au cas par cas.

Le Relai, Entreprise d'insertion, AFAC 24 : coordination au cas par cas.

3S : Formalités administratives pour les chantiers Partenaire privilégié pour les chantiers

g) scolarité :

Ecoles, collèges, lycées institutions scolaires, Inspection académique ou académie, ITEP, CIJ : Orientations et accompagnements au cas par cas ou dans le cadre d'un projet collectif (aide aux devoirs, école Maurice Albe).

CIO : contact, orientation, et accompagnement selon les situations (prêt de cages de foot). Contacts en fonction des situations, voir accompagnements des jeunes si nécessaire.

h) mobilité :

Adulte relais Grand Périgueux : orientation job d'été et auto-école associative.

Plateforme MUST / autoécole associative : contact, orientation, et suivi des jeunes orientés.

i) justice / police(s) :

PJJ : visites des jeunes incarcérés lien téléphonique selon situation et contribution à la coordination de l'accompagnement éducatif au cas par cas, réunions de synthèse.

S.P.I.P. : contribution à la coordination du parcours du jeune, avec son accord.

Avocats : contacts téléphoniques en fonction des situations, voir accompagnements des jeunes si nécessaire.

Palais de justice : accompagnement des jeunes et familles lors des jugements à leur demande

Police nationale et municipale : rencontres dans le cadre du travail de rue

UDASTI, centre social Chamiers

j) municipalité :

Chantiers et projets

k) Services de prévention :

Sarlat, « itinérance » ou d'autres villes : coordination sur les situations des jeunes en fonction des nécessités. Orientation de jeunes d'Itinérance vers Le Chemin (exemple : un jeune qui change de ville). Travail sur les évaluations internes et externes (Le Chemin-L'Atelier-Itinérance).

l) administratif / divers :

Mairie : appui technique sur certains projets et chantiers éducatifs.

CAF : accompagnement au traitement du dossier selon les situations, réorientation vers le CMS pour accompagnement social.

MDPH : accompagnements selon situation

Services des tutelles : accompagnements selon situation

Projet jeunes CAF/MSA : en fonction des initiatives et des demandes. Aide à la structuration de projets.

Appréciation sur le fonctionnement du partenariat :

Le partenariat se construit au fur et à mesure des commandes publiques, des dispositifs nouveaux, des problématiques des jeunes rencontrés, du développement social local, des chantiers et projets collectifs menés.

Plus particulièrement le partenariat se construit en fonction des problématiques des jeunes rencontrés, notamment les NEET, les jeunes de la rue, qui cumulent problèmes de santé, d'alimentation, de logement, de papiers administratifs, d'addictions, c'est pourquoi le secteur centre-ville travaille plus particulièrement en coordination avec des partenaires tels que la banque alimentaire, la bonne soupe, Maison 24, l'EMPP, Les CHRS, le CEID...

Le partenariat avec la banque alimentaire s'est beaucoup développé ces dernières années correspondant à une précarisation des situations de familles et jeunes rencontrés, c'est pourquoi le nombre de colis a autant augmenté. Nous avons dû restreindre le nombre de colis par famille cette année, ne pouvant plus répondre à cette demande croissante. Nous continuons les chantiers avec la « banque alimentaire », ce qui nous permet de maintenir des liens avec ce partenaire incontournable.

Nous avons constaté l'augmentation de consommation d'alcool et produits stupéfiants par les jeunes et adultes dans le quartier, c'est pourquoi le travail commun avec le CEID s'est développé (voir ci-joint le compte-rendu du CEID). Tous les jeudi après-midi pendant 2h, nous effectuons donc un travail de rue en partenariat, notamment sur les lieux de distributions de repas (maison 24, la bonne soupe, voir le marché de Périgueux de temps en temps). Ce travail permet de contacter un public en grande difficulté, celui de la rue, et plutôt des jeunes NEET. L'éducatrice du CEID est bien repérée aussi par les habitants du Mondoux, qui commencent à évoquer leurs problèmes d'addictions, sujet qu'ils ne parviennent pas forcément à aborder avec notre équipe.

L'orientation professionnelle des jeunes a pu se travailler en coordination avec le Coordinateur socio-professionnel du chemin, ce qui nous a permis d'accompagner le parcours des jeunes de façon plus efficace, élargissant notre réseau de connaissance et celui des propositions que nous pouvions faire aux jeunes (accompagnement au code pour le permis, connaissances d'entreprises, lien avec la plateforme permettant une meilleure coordination avec les différents acteurs concernés.) Sa présence à notre local permet aussi d'améliorer le lien avec les jeunes du quartier qui le rencontrent régulièrement, la relation de confiance est visible et améliore l'implication des jeunes les plus en difficultés.

Le travail avec le CMS, plus particulièrement celui des Mondoux nous permet de nous concerter sur des situations communes et d'affiner nos observations, notamment lorsque nous sommes inquiets concernant la situation d'un enfant.

La présence d'un service civique a permis aussi de travailler avec les partenaires en direction des loisirs des sport, de la culture (ALL-BOARD, médiathèque, animation de la ville sur Périgueux...), et surtout de

développer l'action autour du soutien scolaire en lien avec l'Ecole Maurice Albe et les bénévoles du secours catholique.

Action aide aux devoirs :

Depuis 3 ans un partenariat a été formalisé entre l'Association « Le Chemin » et l'école Maurice Albe afin de mettre en place un dispositif d'aide aux devoirs à la maison de quartier Saint-Georges. La Jeune Volontaire en service civique participe à ce « soutien à la famille » pour les enfants du CP au CM2 les mardis et les jeudis de 17h à 18h. Ce dispositif d'aide aux devoirs fonctionne également avec des bénévoles du secours catholique.

La première année quelques enfants ont participé, venant de temps en temps. La deuxième année l'aide aux devoirs s'est un peu plus développée avec plus d'enfants et plus de régularité sur l'année. Durant ces deux années il y avait 3 bénévoles du secours catholique et le service civique du Chemin. Enfin, cette année, ce dispositif est vraiment ancré pour les enfants et les parents. 2018 est la concrétisation réelle de ce projet. En effet, 15 à 20 élèves sont présents à chaque fois. Les élèves sont donc assidus. Par conséquent, le nombre de bénévoles a dû augmenter pour s'occuper des enfants. Il y a désormais 6 bénévoles du secours catholique et le service civique du Chemin. Les enfants sont contents d'aller faire leurs devoirs ensemble après l'école, ils l'expriment. Ils se confient beaucoup à nous, notamment sur comment cela se passe à l'école et à la maison. Beaucoup nous disent qu'il n'est pas facile ni même possible de travailler chez eux, pour plusieurs raisons familiales. Certains enfants ont fait des progrès scolaires, les maîtresses et la directrice de l'école nous le rapporte. D'autres, pendant le temps d'aide aux devoirs ont fait des progrès au niveau du comportement. Ils sont plus calmes, plus concentrés. L'aide aux devoirs a aussi permis de réaliser une IP sur le cas d'un élève.

D'autres enfants souhaiteraient bénéficier de ce temps, en effet les maîtresses constatent que d'autres élèves en auraient besoin. Cependant même avec l'augmentation de bénévoles, nous ne sommes pas assez nombreux pour assurer cela et le local n'est pas assez adapté. Des demandes ont été faites à la mairie afin qu'une personne vienne en aide dans le but d'occuper un poste fixe et de faire perdurer ce dispositif. Un représentant de la mairie a assisté à une réunion avec l'école, les bénévoles et le Chemin afin de voir le réel besoin, il a trouvé le concept très intéressant et utile. Il nous a également dit que dans d'autres quartiers de Périgueux les dispositifs d'aide aux devoirs fonctionnaient très bien. Le Chemin ne peut pas continuer à s'investir dans l'aide aux devoirs, car l'association ne souhaite pas reprendre tout de suite un service civique. Aussi, le public visé n'est pas dans la tranche d'âge 12/25 ciblée par la prévention spécialisée, même si ce travail a permis de faire le lien avec des familles et d'aider des élèves.

6 / Développement Social Local

Cette année encore, les Mondoux ont vu naître plusieurs actions à l'origine des jeunes. En effet, le parti prix des éducateurs a été de mettre en place plusieurs actions sur l'ensemble de l'année, pour permettre une réunification du lien entre les habitants. Si un constat devait être fait il serait important de noter l'implication des jeunes et leur envie de créer quelque chose dans le quartier.

Dans la tranche d'âge des 6-12 ans, une dizaine d'enfants sont acteurs sur le quartier, demandeur d'activités, ils savent faire appel aux éducateurs pour créer des actions sur les Mondoux :

Olympiades : N'ayant pas de service civique au mois d'aout, les enfants du quartier n'ont pas pu bénéficier d'activités pendant ce mois-ci. Les enfants ont alors demandés une journée sur le thème « cowboys et indiens » qui devait s'effectuée au mois de septembre, mais les associations partenaires pour cette journée se désistant nous avons dû proposer une alternative : Les Olympiades. Lors de la préparation de cette journée, un jeune de dix-huit ans s'est impliqué dans l'organisation et le déroulement de cette action. Plusieurs stands tels que lancer de cerceaux, le jeu du béret, bowling, chasse aux trésors, relais ont été proposés. Une vingtaine d'enfants ont participés à cette journée. En amont, plusieurs ont participés à l'élaboration de cette action, notamment concernant la communication (création d'affiches, tour de quartier avec le haut-parleur). A la fin de la journée un goûter a été proposé aux enfants et leurs familles, une quinzaine de parents se sont déplacés pour partager ce moment de convivialité.

Un petit groupe de jeunes (entre 18-22 ans) que nous accompagnions depuis plusieurs années a voulu se réunir pour proposer des activités aux habitants. Ils souhaitent créer des actions autant pour les adultes que pour les enfants, avec comme objectif de favoriser le lien intergénérationnel :

Repas de quartier : Une dizaine de jeunes ont participé à la conception de ce projet notamment pour le choix du menu, la coordination avec les partenaires (mairie pour le matériel prêté, l'office HLM pour la communication et les autorisations). Durant la journée ils ont aidés à préparer le repas et installer le matériel. Une centaine d'habitants tout âge confondu sont venus. Ils ont souhaités revenir le lendemain pour finir les restes et prolonger le moment.

Halloween : De même pour Halloween, une trentaine d'enfants ont participé à cet après-midi. Les enfants ont pu être maquillés par les parents ou par les éducateurs. Une chasse aux trésors a été proposée ainsi qu'une distribution de bonbons lors du goûter.

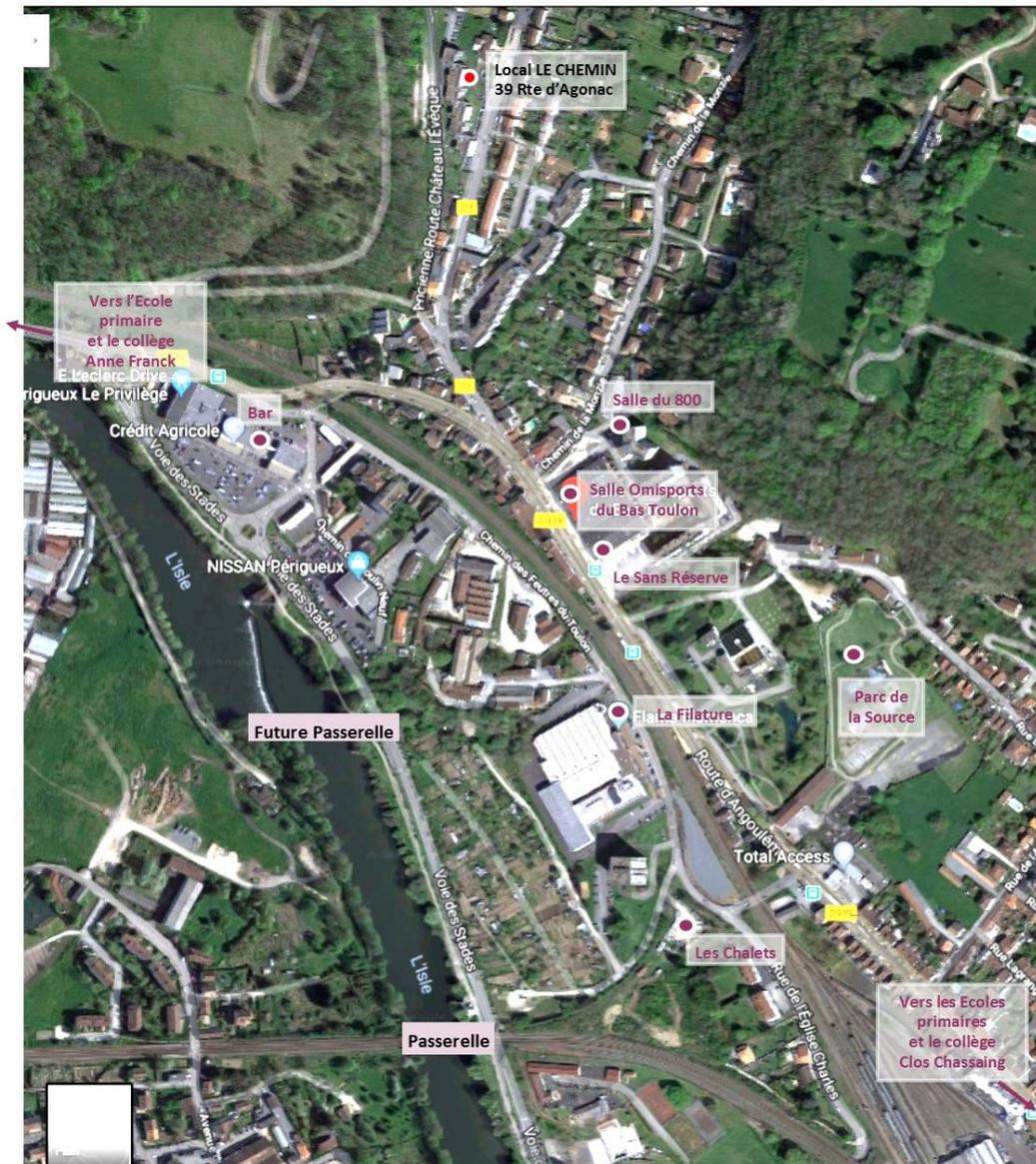
Nous avons pu constater qu'après chacune de ces activités, le nombre d'enfants venant au local a augmenté avec de nouvelles envies et idées d'actions sur le quartier. Il y a donc sur ce quartier un réel besoin de mise en place d'activités de tous types (sportives, culturelles, éducatives).

3.3.3. Le Quartier du Toulon

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier :

Dans la nouvelle géographie prioritaire fixée par décret du 30 décembre 2014, la communauté d'agglomération périgourdine compte 2 quartiers :

- Périgueux : **La Boucle de l'Isle**
- Coulounieix-Chamiers : **Chamiers**



Cadre d'intervention :

- Isolement et précarité. Il y a beaucoup de familles monoparentales (dont des pères isolés) dont les revenus sont essentiellement constitués par les prestations sociales. Beaucoup de familles

monoparentales ou d'allocataires CAF isolés et de personnes vivant dans un ménage à bas revenu.

- Un rapport ambivalent avec les travailleurs sociaux. Pouvoir obtenir un logement dans les HLM du Toulon est souvent vécu comme une forme de promotion sociale par des familles qui arrivent de territoires perçus comme plus en difficultés (Gour de l'Arche, Bas Chamiers). Cette mise à distance des travailleurs sociaux ne facilite pas les rencontres dans la rue et encore moins les prises de contact spontanées. Néanmoins depuis deux ans, nous pouvons noter une amélioration, les liens se font plus facilement.
- L'arrivée de nouvelles populations : pour donner suite au projet de démolition dans le quartier du Gour de l'Arche, de nouveaux habitants sont arrivés au Toulon. Le plus souvent des familles amenant avec elles des fratries. Cette année encore nous avons pu constater les changements opérés : les enfants de l'année 2017 ont été rejoints par leurs familles. Celles-ci ont largement augmentées en 2018 (composition familiale large, oncles, neveux, grands-parents...)
- Un quartier coupé en deux. Il y a une nette différence entre un quartier du Toulon qui s'organise autour de la place de Verdun avec une maison de quartier, une bibliothèque, les permanences de l' élu de référence, une forte implantation du comité de quartier, et un habitat essentiellement constitué par des maisons de villes et un autre quartier du Toulon qui ne semble pas aussi organisé mais qui concentre l'essentiel des logements HLM et des difficultés sociales. Cet autre Toulon est composé de quatre îlots d'immeubles assez proches les uns des autres : Derrière le sans réserve et la salle omnisport, chemin de la Monzie et route d'Agonac, chemin des feutres et la tour près de la filature. C'est cette zone qui est plus spécifiquement ciblée par nos interventions et par les politiques de la ville. Pour cette partie du quartier, il y a de nombreux liens avec les quartiers du Gour de l'Arche (famille vivant sur les deux quartiers, copains, référence et comparaison avec la maison de quartier) et parfois avec Pagot. Alors que l'autre partie du Toulon fait plus facilement référence au centre-ville.
- De nombreux équipements sous investis par les habitants du Toulon. Ce quartier est certainement l'un des mieux doté en matière d'équipements culturels et sportifs : Une salle omnisport, une salle de concert, un Dojo, la Filature avec de nombreuses associations culturelles et sportives, la proximité avec les stades... Cependant, les habitants du Toulon ont parfois le sentiment que ces équipements, qui ont un rayonnement au niveau de la communauté d'agglomération voire du département, ne les concernent pas. Nous y reviendrons dans le paragraphe « Développement social Local »

Nous notons également un écart de génération. En effet deux types de public se détache : les plus de 25 ans, et les moins de 12 ans représentent une grande partie de la population. Les jeunes avec lesquels les éducateurs ont travaillé sont devenus adultes, et les emménagements récents ont augmentés le nombre de jeunes et de très jeunes enfants. Nous avons adapté nos périodes de travail, mettant l'accent sur les périodes où nous rencontrons le plus de jeunes : les mardi soir, mercredi, vendredi soir et samedi ainsi que les vacances scolaires.

Le local des éducateurs est jusque-là peu investi, servant surtout pour les rendez-vous, le reste des échanges se faisant ou sur le lieu de rencontre ou dans un lieu type café. Nos horaires et notre temps de présence sur le quartier permet une visibilité ainsi qu'une présence sociale.

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

Cette année, la Junior Association « On Veut On Peut » s'est créée par des jeunes du Quartier du Toulon. Nous verrons dans la partie Développement Social Local en quoi cela a impacté le quartier et ses habitants.

La finalisation et l'installation de mobilier en palettes en Mars 2018 a également été un moment fort : réclamés par les habitants, un travail de partenariat entre Le Chemin, Le Sans Reserve, la Mairie de Périgueux et Grand Périgueux Habitat a permis à ces meubles d'intégrer le quartier. La symbolique de ces meubles est forte : créés par des jeunes du Toulon, tous savaient que leur durée de vie était limitée mais les moments partagés sur ces meubles par tous les habitants ont été forts durant toute cette période.

La visite du Président de la République a également marqué les esprits. Certains jeunes ont eu des discussions avec celui-ci. L'évènement a été organisé avec les habitants, même si certains ont regretté que l'évènement n'ait pas été ouvert à tous.

L'accueil du jeune volontaire en service civique a pris fin le 30 novembre. Avant son départ, des discussions ont été ouvertes entre Le Chemin et la Mairie, ainsi que le Centre Social du Gour de l'Arche. L'importance d'actions d'animations pérennes a été entendue, et de nouveaux projets sont à l'étude.

Des tensions et un travail de présence sociale ont marqué notre année. Nous avons réalisé de nombreux écrits afin de faire remonter ces informations. Le travail entre secteur a été une ressource pour certaines situations qui ont nécessité que nous étendions notre réseau.

3/ Le Public du Territoire :

Cette année encore, nous avons noté la difficulté à rencontrer des publics, du fait du peu de regroupement des jeunes au sein même du quartier. Néanmoins, l'arrivée des familles en 2017 et 2018 nous a permis de travailler avec d'autres jeunes et d'autres familles.

Néanmoins, durant la période estivale nous notons un changement. Le soir, de nombreux regroupements se font : repas, cafés, discussions. Ces évènements sont organisés par les habitants en soirée, et l'arrivée de nouveaux habitants a fait augmenter ce type d'évènements.

- **Jeunes rencontrés :**

Mode de rencontre : Travail de rue, actions collectives, permanence sur le quartier, accueil dans les locaux, orienté par les partenaires, bouche à oreille...

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaire
10 ans et -	18	23	41			
11-14 ans	4	7	11			
15-18 ans	12	5	16	1		
19-21 ans	15	7	22			
22-25 ans	15	8	23			
26 ans et +	15	23	38			
TOTAL	79	73	151	1		

- **Jeunes soutenus :**

- **Nombre de jeunes soutenus :** tranche d'âge, genre.

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	3	10	13	10	3	0
11-14 ans	6	3	9	9	0	0
15-18 ans	5	12	17	14	3	0
19-21 ans	2	6	8	7	1	0
22-25 ans	2	6	8	6	2	0
26 ans et +	5	5	10	10	0	0
TOTAL	23	42	65	56	9	0

Illustration d'un accompagnement (Vignette clinique) :

Lors de notre travail de rue, nous avons approché le jeune H., un grand frère du groupe d'enfants arrivé en 2017. Nous l'avons déjà rencontré lors d'actions collectives (jeu de ballons, évènement sur le quartier...)

Ce jeune âgé de 18 ans a des difficultés à trouver un emploi ou une formation qui lui convienne. CAP restauration acquis, il a par la suite arrêté ses études au moment du baccalauréat, n'arrivant pas à suivre le rythme scolaire et les périodes de stages étant pour lui compliquer. Il exprime une situation familiale tendue, du fait qu'il soit au domicile de la mère, et ne pouvant apporter son aide financière à celle-ci.

Afin de faire connaissance, un premier chantier éducatif a été proposé en août 2018. Nous n'avons pas repéré de freins, le jeune H. a été volontaire même lors des temps plus calmes du chantier.

Un second chantier (Vive la rentrée) nous a permis de voir qu'H. avait des difficultés à effectuer des tâches comme le rendu ou le compte de monnaies, à travailler avec un rythme très soutenu (le poste qu'il avait lors de ce chantier demandait de la rapidité et de la rigueur).

Néanmoins, le jeune homme n'a pas eu de mal à exprimer ses difficultés et à s'organiser afin de ne pas se retrouver en difficulté.

H. souhaitait s'orienter vers les espaces verts, il commençait à préparer ce projet avec le coordinateur socio professionnel et la mission locale. Un chantier en partenariat avec le secteur des Mondoux et Maison 24 lui a été proposé. Le lien avec la Mission Locale nous a permis de savoir qu'H. avait eu une reconnaissance handicapée avant sa majorité avec un accompagnement par le SESSAD. Le jeune n'a jamais évoqué cette période aux éducateurs. Il n'a pas eu de difficulté à établir de liens avec les autres membres du chantier ou des bénévoles lors de son Chantier Educatif à la Banque Alimentaire.

Depuis janvier il est inscrit en Garantie Jeune, et nous continuons à le soutenir dans ses démarches.

- Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées

Age	Problèmes Insertion pro/formation	Problèmes personnels et familiaux	Problèmes de santé	Problèmes de logement	Problèmes scolaires (aides devoirs)	Problèmes de justice	Information Préoccupante	Problèmes d'accès aux loisirs	Problèmes administratifs
10 ans et moins					3			13	
11/14		7					1	9	
15/18	10	10	2		3	3		17	
19/21	3		2	2				3	8
22/25								3	
Plus de 26 ans		7						2	1
Hommes	10	10	1	2	1	3		24	6
Femmes	3	14	3	0	5	0	1	23	3
TOTAL	13	24	4	2	6	3	1	47	9

Nos accompagnements :

- **Les demandes de soutien à l'insertion professionnelle.** L'accompagnement s'est essentiellement fait auprès de jeunes qui souhaitent une orientation professionnelle dès 14-

15 ans. Il n'y a pas de dispositifs adaptés à cette tranche d'âge (hors NEET, hors Mission Locale etc...) et les dispositifs de l'éducation nationale ne suffisent pas à gérer ce genre de situation. Pour les plus âgés également le parcours est parfois haché. De périodes de travail à période de chômage, cette transition est souvent difficile à vivre.

- **Les difficultés familiales** concernent les questions que se posent les parents au sujet de l'éducation de leurs enfants, les soutiens éducatifs aux fonctions parentales et les liens dans les fratries. Ces chiffres montrent que les éducateurs sont d'abord perçus comme des professionnels de confiance en capacité de soutenir et d'étayer les personnes, nous plaçant ainsi au cœur des missions de protection de l'enfance.
- **Les demandes relatives à l'accès aux soins et à la santé** : Nous avons eu peu de demandes relatives à l'accès aux soins. Les demandes formulées ont été discutées ou orientées vers le professionnel qualifié. Cette année, des accompagnements vers le centre de dépistage, ou des associations de prévention des risques ont été réalisés, les jeunes venant nous déposer leurs questionnements ou craintes. Nous avons également présenté ces établissements dont certains jeunes ne connaissaient pas l'existence.
- **Les demandes de soutien autour du logement** : Les demandes qui nous ont été formulées étaient le plus souvent liées aux démarches nécessaires pour déménager ou pour trouver un logement. Viennent ensuite les questions traitant du paiement et des difficultés possibles de paiement du logement. Les jeunes majeurs qui souhaitaient avoir des informations sur les droits aux aides, les formulaires de demandes de logement, etc... ont été orientés vers les partenaires.
- **Les demandes de soutien relatives à la scolarité** En complément du travail réalisé par le CLAS (qui travaille avec les enfants scolarisés en primaire sur le quartier), nous sommes aussi intervenus lors de la transition des jeunes entre le collège et le lycée, les problèmes administratifs et d'orientation qu'ils ont pu rencontrer. Nous sommes aussi interpellés lorsque des problèmes surviennent lors de la scolarité. Les jeunes nous ont repérés comme soutien moral de leurs scolarités.
- **Les demandes relatives à la justice** : Nous avons travaillé avec 3 personnes les demandes de justice. Le lien avec la PJJ a continué cette année encore, avec des rencontres plusieurs fois dans l'année. Nous avons accompagné des familles lors d'incarcération de leurs enfants, en faisant le lien avec les autres acteurs et partenaires.
- **La réalisation d'Information Préoccupante** : Cette année, nous avons réalisé une Information Préoccupante concernant une jeune de 13 ans. Un lien avec la famille et l'éducateur AED avait été réalisé en 2017. En 2018, constatant que cette jeune est toujours sur le quartier alors que sa famille n'y habite pas, qu'elle se met en danger avec des comportements inappropriés, la voyant régulièrement en ville ou sur les routes à des heures tardives nous avons décidé de réaliser un écrit. Le lien avec l'éducateur qui suivait la jeune fille a été réalisé, et nous avons partagé autour de cette situation.
- **Les demandes d'accès aux loisirs arrivent en second.** Ces chiffres qui se répètent d'années en années montrent le manque de structure d'animation de proximité. De nombreuses activités

ont été réalisées, sur et en dehors du quartier. Un travail avec la mairie de Périgueux a été amorcé en fin d'année 2018.

- **Les demandes de soutiens administratifs** : Des soutiens ponctuels aux familles et aux jeunes pour faciliter les liens avec les administrations et aider à constituer des dossiers.

4/ - Les outils de médiation :

Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatif, les chantiers éducatifs

Les actions d'animation/ de loisirs/ de liens :

Cette année encore, l'utilisation de la salle située au 800, chemin de la Monzie nous a permis de mener des actions collectives. Cette salle, réservée au préalable auprès de la mairie ainsi qu'en lien avec l'Adulte Relais, a été utilisée les mercredi, samedi, ainsi que durant les périodes de vacances scolaires (priorité faite sur les périodes automne/hiver).

L'accueil d'un jeune volontaire en service civique a permis aux jeunes de pouvoir se retrouver autour de jeux de société et d'animations proposées.

Durant la période estivale, de nombreuses sorties ont été proposées. Elles permettent aux jeunes que nous connaissons peu de nous rencontrer hors quartier. Un groupe se compose, les jeunes vivent avec les éducateurs des moments de partage. Cela est aussi significatif de notre travail.

Les chantiers éducatifs :

Sur l'année 2018, 6 chantiers éducatifs ont été réalisés.

1) Création et renforcement de meubles en palettes, 13 et 14 février 2018.

Durant ce chantier, 5 jeunes âgés de 13 à 17 ans ont renforcé les meubles qu'ils avaient créés pour le festival « Dedans-Dehors » de 2017. En effet, les habitants avaient formulé leur désir d'obtenir certains de ces meubles pour le quartier du Toulon. L'accord de Grand Périgueux Habitat ayant été donné, les meubles ont été renforcés et installés au sein du quartier.

2) Création de décorations pour le festival « Dedans Dehors ».

Le « Sans Reserve » est un partenaire régulier du Chemin, et inscrit comme ressource du territoire pour les habitants et les jeunes du quartier du Toulon. Les 10, 11, 12 et 13 avril 2018, quatre jeunes âgés de 13 à 17 ans ont travaillé avec l'artiste Marco dimétal, plasticien afin de fabriquer de la décoration.

Les Totems réalisés ont servi de panneaux de signalisation lors de l'évènement. Cela a permis aux jeunes d'avoir un aperçu du travail réalisé par un artiste plasticien. Ils ont travaillé d'abord sur plans, qu'ils ont dessinés eux-mêmes, puis avec des matériaux de récupération fournis par l'artiste.

Le dernier jour, nous avons été à une exposition avec l'artiste. Lors du bilan de ce chantier, les jeunes ont expliqué leur engouement à travailler avec cet artiste, une approche nouvelle qui ne leur ai pas proposé dans leurs scolarités.

3) Chantier éducatif lors de « La fête du cheval » de Périgueux.

Comme l'an passé, les Cavaliers et Meneurs de la Vallée ont proposés à l'Association Le Chemin un travail de partenariat sur l'évènement qui se déroule sur le quartier du Gour de l'Arche. Un jeune âgé de 18 ans a participé à ce Chantier Educatif. Nous avons fait connaissance lors de cet évènement, cela nous a permis de faire un premier point de situation et d'observation.

4) Vive la rentrée

Chaque année, l'Association tient un stand lors de cet évènement. Cette année le 8 septembre 2018, deux jeunes de 16 et 18 ans y ont participé. Cela a permis de mettre les jeunes en situation de travail. Le rythme étant intense, nous avons travaillé certaines difficultés (gestion du temps, prise en compte des consignes etc...).

5) Les jardins de l'Association maison 24

Ce chantier a été réalisé en partenariat avec « Maison 24 » qui possède un jardin sur le secteur des Mondoux. Le jeune, âgé de 18 envisageait de travailler au sein des espaces verts, et de s'orienter vers une formation. Afin de travailler ce projet, nous avons proposé une journée de chantier à ce jeune afin de lui donner une idée des conditions de travail et des consignes qui pouvaient lui être demandées.

6) La grande collecte de la Banque Alimentaire

Un jeune du quartier âgé de 18 ans a participé à ce chantier les 30 novembre, 1^{er}, et 3 décembre. Celui-ci a été réalisé avec comme objectifs de mettre le jeune en situation de travail, et à nous éducateurs nous permettre d'observer sa capacité d'intégration dans un groupe.

Les actions collectives :

Trois évènements se détachent :

- L'installation des meubles en palettes au sein du quartier. Construit par les jeunes avec l'accompagnement du personnel du Sans Reserve, ils ont été installés par Grand Périgueux Habitat le 10 mars 2018. En partenariat avec le Comité de Quartier et la Mairie de Périgueux, Le Chemin a proposé un goûter aux enfants. Un graff participatif à été fait, où les enfants et habitants ont inscrits leurs prénoms. Un concert au sein du Sans Reserve a ensuite eu lieu avec le groupe Allambra.
- « Dedans Dehors », festival incontournable qui a eu lieu le dimanche 8 juillet 2018. Nous verrons dans la partie dédiée au DSL que les jeunes se sont inscrits dans cet évènement afin de faire vivre leur Association.
- Un repas avec l'Artiste YZ, en partenariat avec la Préfecture, La Poste, et la Mairie de Périgueux a eu lieu en juillet 2018. Les habitants ont pris part à la préparation et à l'installation de l'évènement. Nous avons organisé et proposé un barbecue en soirée, qui a rassemblé un grand nombre de personne.

Séjour Collectif :

Cette année, un séjour a été organisé du 21 au 24 Aout 2018. Un groupe de quatre jeunes âgés de 13 à 16 ans, trois garçons et une fille ont profité de ces quatre jours et trois nuits à Lacanau.

Nous développons cette action dans la partie Développement Social Local également un peu plus bas.

5 / -Le partenariat

Mode des échanges	Fréquence	Traçabilité/ rapports des échanges
Le « Sans Réserve »	Au moins une fois par mois	Echanges verbales lors de nos visites, puis par mail pour l'organisation d'évènements communs
Le CLAS/adulte relais Dans le cadre de la présence sociale et lieu commun en partage. Rencontre lors des Conseils Citoyens	Au minimum trimestriel	Echanges par mail et téléphone principalement
Grand Périgueux Habitat	Lors des évènements, et ateliers à ciel ouvert	Echanges par mail
<u>Centre social l'Arche</u>	Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2018 concernant l'animation sur le quartier du Toulon, et la création d'une Junior Association.	Visites et mail lors d'organisation d'évènements
<u>Le service de la P.J.J.</u>	Lors de points de suivis	Téléphone, mail et visites de façon ponctuelle

Mais aussi :

- Service AEMO/ ADSEA

Dans le cadre d'échanges d'informations si nécessaire

- Conseil départemental (AED, AS...)
- Politiques de la ville
- La ligue de l'enseignement (accompagnement à la création et soutien pour la Junior Association)

- Banque Alimentaire : Pas de demande de colis cette année, mais les familles savent que nous travaillons avec celle-ci. Un chantier éducatif a été réalisé, un jeune du quartier du Toulon y a participé.
- Emmaüs (chantier éducatif)
- Les meneurs et cavaliers de la vallée (lors de la fête du Cheval qui a eu lieu durant le mois d'aout 2018 pour la deuxième édition où un jeune du quartier avait réalisé un chantier éducatif).

6 - Développement Social Local

Le travail avec la Junior Association « O.V.O.P »

L'an dernier avait été présenté l'animation au Toulon, avec ses limites et les limites de notre intervention pour la tranche d'âge des moins de 12 ans. L'accueil du second volontaire en service civique avait pour objectif, entre autres, de contribuer à la création d'une Junior Association.

Nous les avons sensibilisés à la création d'une Junior Asso afin qu'ils aient les moyens de construire leurs propres animations. Ils ont rencontré la Ligue De l'Enseignement, et leur association a été créée en Mai 2018. Il aura fallu aux jeunes presque une année afin de murir le projet, et de pouvoir s'engager dans celui-ci.

Les jeunes, tous âgés de 13 à 17 ans, ont souhaité créer cette association afin de faire vivre leur quartier. Il a tout de suite été question de faire profiter aux familles, et aux plus petits de moments de jeux, de sorties etc... Il était aussi également question de pouvoir faire des projets « entre jeunes ». La Junior Association n'a pas fermé ses portes aux jeunes d'autres quartiers, deux d'entre eux ne font plus partie du quartier du Toulon, mais restent actifs.

En 2018, les jeunes ont réalisé quatre actions avec leur nouveau statut :

- *La vente de cookies lors du festival « Dedans Dehors » en juillet 2018*
- *La présentation de la Junior Association lors de la visite du Président de la République*
- *Le séjour à Lacanau*
- *La visite de la Préfecture*

Le Projet Vente de Cookies

Un chantier éducatif a été réalisé sur la période des vacances d'Avril avec le Sans Reserve lors de la préparation de « Dedans-Dehors ». Lors de celui-ci, l'artiste Marco diMétal était intervenu auprès des jeunes, et une construction de décoration en a découlé.

Grâce à ce chantier, les jeunes avaient un premier apport afin de réaliser leur projet final : pouvoir partir en séjour durant l'été.

Afin d'augmenter leurs ressources financières, ils ont rencontré M. Guy Garcia, directeur du Sans Reserve et ont présenté leur projet. Ils souhaitaient savoir s'il était possible de trouver une place

à la Junior Association lors du festival. Cet exercice ne fut pas simple pour les jeunes. S'exprimer en public, afin d'obtenir un accord du directeur leur a été compliqué, et pourtant, en rappelant les objectifs « d'O.V.O. P », ils ont obtenu un accord.

Pour que le repérage du public soit facilité, les jeunes ont créé des Flyers, présentant brièvement la Junior Association, ses objectifs. Ils ont choisi de vendre des cookies, fabriqués par eux même dans la cuisine de la Filature. L'association Le Chemin a facilité les rapports entre ses deux partenaires.

Le 7 juillet 2019, accompagnés d'un éducateur et du jeune volontaire en service civique, trois jeunes ont préparé des cookies afin de pouvoir les vendre lors du festival du lendemain. Un stand leur a été monté et la Préfète leur a rendu visite, ils ont pu faire la présentation de leurs objectifs.

Cette action a permis de récolter 130 euros pour la Junior Association.

[La présentation de la Junior Association au Président de la République](#)

Au mois de Juillet 2018, M. Emmanuel Macron, Président de la République Française est venu inaugurer la fresque de la Marianne, réalisée sur un immeuble du quartier du Toulon. Les familles ont pu découvrir l'œuvre de l'artiste YZ en temps réel.

Deux jeunes de la Junior Association ainsi que des habitants du quartier ont été mobilisés par M. Simplicien Secrétaire Général de la Préfecture de la Dordogne afin de rencontrer le Président lors de sa visite. Des réunions ont été réalisées avec le soutien de la Mairie de Périgueux. Les jeunes ont alors rédigé un courrier afin de pouvoir le remettre au Président le jour de sa visite.

Le jour même, les jeunes ont été interviewés, et ont rencontré le Président. Un échange s'est créé sur l'effet de la réalisation de la Marianne, le travail avec les éducateurs et les objectifs de la Junior Association. M. Emmanuel Macron a alors invité les jeunes à se rendre à l'Elysée, et les coordonnées ont été remises au directeur afin d'organiser cette visite.

Nous sommes actuellement en train de travailler sur les dossiers de demandes de subvention avec les jeunes, le climat social étant toujours tendu, l'Elysée ne nous a pas encore donné de date pour cette visite.

C'était un évènement important pour les habitants du quartier. Aujourd'hui encore, un projet de réalisation de graff est en cours, auquel les enfants et jeunes du quartier devraient être associés.

[Le séjour à Lacanau](#)

Les jeunes avaient pour objectif de pouvoir partir en séjour lors des vacances d'été. Nous les avons accompagnés pour réaliser un budget prévisionnel ainsi que pour soumettre le dossier de demande de subvention.

Une fois l'accord de l'Association, et la demande de budget accepté, les jeunes ont recherché le lieu de leur séjour. Tous souhaitaient pouvoir partir près de la mer, Lacanau a donc été choisie comme destination, puisque proche de Périgueux. La subvention accordait une durée de 4 jours et 3 nuits.

Par la suite, ils ont organisé leur séjour : budget et liste de courses, matériel à acheter, matériel pouvant être récupéré dans la famille ou les proches.

Les courses non périssables ont été réalisées le vendredi avant le départ et nous sommes partis le 21 Aout. Le groupe était composé de deux éducateurs, du jeune volontaire en service civique et de 4 jeunes âgés de 13 à 16 ans.

Durant le séjour les jeunes cherchaient surtout à partager des moments du quotidien : les repas, les moments de jeux, de rires. Un après-midi à la plage a permis aux jeunes de découvrir l'Océan. Un jeune ayant particulièrement peur de l'eau est allée se baigner, nous l'avons laissé aller à l'eau, il a pris confiance et a apprécié ce moment. Cela a aussi été le lieu de débat, et de discussions autour de situations personnelles plus difficiles. Nous sommes rentrés le 24 Aout, et nous avons longtemps entendu parler de ce séjour dans le quartier, par les familles, et les jeunes. Cela a consolidé leur groupe et leur association.

La visite de la Préfecture de la Dordogne

Pour donner suite à la rencontre avec M. Simplicien, Secrétaire Général de la Préfecture, et de Mme la Préfète de la Dordogne, une invitation a été lancée afin de visiter la Préfecture. Les jeunes ont souhaité ouvrir les invitations aux habitants du quartier en plus de la Junior Association.

L'organisation n'a pas été simple pour les jeunes. Pouvoir se présenter, mobiliser les habitants afin de donner à M. Simplicien une liste de personnes les a mis en difficulté. Nous avons dû reporter l'évènement, et accompagner les jeunes pour aller à la rencontre des familles.

Une liste avait été établie, mais le jour même plusieurs personnes se sont désistées, dont des membres de la Junior Association. Nous sommes quand même allés à la rencontre de Mme La Préfète et une jeune a eu une discussion avec elle autour de la situation sociale et du mouvement des gilets jaunes.

La Junior Association demande aux jeunes de s'investir, de se projeter et ils ont encore besoin d'être accompagnés. Nous avons pris contact avec le Directeur du Centre Social, afin de lui rendre visite et de partager autour des projets réalisés ou envisagés par chacun.

3.3.4. Le secteur du Gour de l'Arche et de Chancelade :



1/ - Typographie du territoire, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schéma du quartier :

Zone d'intervention :

Le Gour de l'Arche est un quartier de Périgueux. Il fait partie du canton de Périgueux-1 qui est une fraction cantonale de la commune de Périgueux. La population du Canton était estimée en 2016 à 15 751 habitants² (Le canton correspond aux quartiers du Gour de l'Arche, du Toulon, de la Gare/Saint-Martin > partie nord-ouest et de Vésone > partie nord).

C'est le Canton le plus densément peuplé de l'unité urbaine de Périgueux (Canton de Périgueux-2 : 14 161 habitants²).

La prise de contact avec la population s'effectue le plus souvent au cours du travail de rue. Sur le quartier ainsi qu'en centre-ville, nous estimons avoir rencontré au moins 210 personnes de façon très ponctuelle.

Au Gour de l'Arche, les zones les plus fréquentées par les jeunes correspondent au chemin de Saltgourde, à la rue Raymond Raudier (Raudier est quasi-exclusivement constitué d'habitat social), mais aussi le City Stade, le Golf Municipal et le Centre Social.

² Sources : Base Insee, population municipale à partir de 2015.

On trouve les jeunes au bas des HLM, autour des équipements municipaux (gymnase, Maison de Quartier, etc....) et au Golf Municipal de Périgueux qui voisine avec le quartier. De façon plus épisodique, nous avons pu rencontrer des jeunes en centre-ville de Périgueux, quartier Saint Martin, à la gare, la Place Francheville, la Place Jean Jaurès, la Place Hoche et à Marsac sur l'Isle (commune limitrophe).

Typologie de la zone :

Situé à l'extrême ouest de Périgueux, le Gour de l'Arche est la liaison entre le centre-ville, Chancelade et Marsac. La topographie indique l'enclavement par rapport à la ville centre et une plus grande cohérence territoriale avec les communes de Chancelade et Marsac.

Néanmoins, la création d'une passerelle piétonne entre le quartier et le CampUS (Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire & des Cultures Urbaines) devrait permettre de désenclaver le Gour de L'Arche tout en offrant de nouvelles perspectives sur le plan des loisirs, du socio-culturel et de l'économie sociale et solidaire.

La population est évaluée à 1090 habitants. Environ 40% résident en HLM.

Le quartier du Gour de l'Arche possède très peu d'entreprises commerciales. On recense un bar-tabac, une boucherie, une boulangerie, une épicerie, un garage, un salon de coiffure, une concession auto et la plupart de ces commerces sont implantés sur la route d'Angoulême donc excentrés.

Ce quartier n'est plus doté d'un poste de police depuis 2010 (supprimé d'abord en 2004, réhabilité fin 2007). La Poste et la mairie annexe sont implantées dans le Centre Social. Il y a donc peu de commerces et de services mais ceux qui sont présents sur le territoire sont tout de même à proximité.

Le Gour de l'Arche est assez mal desservi par les services de transport en commun (dernier bus à 19h30). Les horaires sont inadaptés en soirée et hors périodes scolaires pour une population disposant moins que la moyenne d'un moyen de transport individuel, en particulier dans le logement social. Les temps de trajets engendrent un éloignement de certains équipements (administrations, services publics, équipements culturels). Le BHNS (Bus à haut niveau de service), les nouveaux itinéraires et la vente des tickets qui devraient eux aussi évoluer, devraient permettre d'améliorer les cadences et les temps de trajets.

Urbanisme :

L'habitat social est très fortement représenté sur le quartier du Gour de l'Arche.

C'est un quartier organisé autour d'un secteur pavillonnaire et d'un secteur d'habitat social lui-même dissocié en trois entités HLM ; Raudier 1, Raudier 2 et la tour de Saltgourde.

La convention de renouvellement urbain pour le quartier du Gour de l'Arche a été signée le 29 juin 2007.

La réalisation du programme mobilise plus de trente millions d'euros, toutes opérations confondues, dont quinze millions d'euros pour le logement social. Quatre millions sept cent mille euros sont à la charge de la ville de Périgueux. Il est demandé à l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain de financer le quart du programme et à la Caisse des Dépôts et Consignations de mobiliser pour treize millions d'euros de prêts (pour la revalorisation du logement social). Les autres partenaires financiers sont principalement le Conseil Départemental, le Conseil Régional et le Grand Périgueux.

A Raudier 1, 160 logements ont été détruits et 52 reconstruits à l'emplacement même.

En complément des opérations HLM, pour favoriser la mixité sociale, une nouvelle voie sera créée pour desservir un programme locatif complémentaire en loyer libre d'une dizaine d'unités ainsi qu'un lotissement permettant l'accession à la propriété d'une trentaine de lots.

Ailleurs sur le quartier deux nouvelles constructions ont été réalisées afin de renouveler l'offre d'habitat (respectivement 19 et 7 logements).



La réhabilitation du quartier ne s'arrête pas là. En effet le projet de l'ANRU de démolition totale des 220 logements du chemin de Saltgourde a démarré en novembre 2017. Un scénario qui avait été proposé par l'Agence nationale elle-même alors que seuls deux projets de démolitions partielles (40 ou 110 logements) étaient jusque-là sur la table.

30 logements devraient être reconstruits sur site. En complément, en contrebas du Lycée Professionnel Léonard de Vinci, entre les nouveaux logements et cet établissement scolaire, un programme en accession à la propriété prévoit la construction de ...maisons individuelles.

Structures existantes :



Pour une population qui s'élève à environ **1090 personnes** (sous réserve des éléments du recensement de la population en cours et à venir) avec **184 appartements HLM**, le quartier est relativement bien pourvu en équipements sociaux, d'animations, de loisirs et scolaires. En ce qui concerne les équipements sociaux et de loisirs, la dotation ne doit pas masquer la difficulté des habitants à investir ces lieux et à se les approprier.

Les observations et l'expérience du terrain des éducateurs permettent d'ajouter que c'est un quartier qui apparaît comme une fin en soi : une fois que les personnes sont logées dans le quartier du Gour de l'Arche, elles ont du mal à se loger ailleurs. Ces informations sont également partagées par les assistantes sociales du secteur ainsi que par certaines personnes résidant depuis longtemps sur le quartier et n'arrivant pas à partir et à se loger ailleurs faute de proposition de l'Office HLM (hors relogement lié à la destruction de Saltgourde).

Il est ressorti également de différents entretiens, que les personnes habitant le Gour de l'Arche se plaignent que les choses ne tiennent pas, il n'y a pas de permanence dans les actions.

Aujourd'hui, l'habitat HLM se décline comme suit : Tour chemin de Saltgourde (46 logements), n°14 rue Raymond Raudier (7 logements), Barre rue Raudier (40 logements), Résidence Suzanne Lacore 23-25 rue Raymond Raudier (52 logements), Rue Jean Bart (20 logements), rue Pierre Brantôme (19 logements) : soit les 184 logements précités.

2/ Les faits marquants :

La préoccupation de la démolition de 220 Logements sur Saltgourde a polarisé toutes les attentions en termes d'accompagnement des jeunes et de leur famille depuis maintenant trois ans. La perte de population impacte sur la mobilisation des habitants et sur le dynamisme de la vie associative.

L'intervention de Prévention Spécialisée sur le centre-ville a été maintenue. L'action des éducateurs sur les secteurs Gare, Francheville, Vieux Périgueux se décline sous la forme de temps de présence et d'un travail de proximité, proposition d'actions collectives en direction des jeunes et élaboration d'un diagnostic.

Depuis mi-décembre 2017 l'équipe a pris possession de son nouveau local loué à Grand Périgueux Habitat au rez de chaussée de la tour, avec un travail de réhabilitation des lieux.

3/ Le public du territoire :

Art L181-2 : " il s'agit des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu et majoritairement les jeunes âgés de 10 à 21 ans. "

Les publics avec lesquels l'équipe de prévention peut être en relation sont :

- Les publics présents sur un territoire, pour lesquels la rencontre est permise par le travail de rue. Ces publics peuvent être ou non-résidents sur le territoire, peuvent exercer ou non une activité professionnelle, être scolarisés ou non...

- Les publics présents sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels une accroche relationnelle est susceptible d'être opérée,

- Les publics résidant sur le territoire et répondant aux critères d'âge définis par l'administration de tutelle, avec lesquels un accompagnement éducatif peut être mis en place.

Il est important de préciser que si les publics sont principalement rencontrés dans l'espace public, certains peuvent faire l'objet d'une sollicitation exprimée par une structure partenaire : collège, lycée professionnel, CMS, PJJ, collectivité, DDSP (service AEMO) ...

Ces conditions réunies, l'équipe de prévention est disposée à rencontrer le(s) jeune(s) concerné(s), idéalement en présence du professionnel à l'origine de la sollicitation. L'accompagnement sera ensuite développé si l'intervention en milieu ouvert présente un intérêt pour l'utilisateur : public et thématique relevant des services de prévention spécialisée, résidence sur le territoire, complémentarité avec la structure partenaire.

La population du quartier du Gour de l'Arche est en décroissance liée, d'une part à la diminution de la taille des ménages et d'autre part à la diminution de la population adolescente et des jeunes adultes. Cette décroissance s'explique en partie par la destruction dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes récurrents (chute des effectifs scolaires et menaces de fermeture de classes, baisse du chiffre d'affaires des rares commerces implantés sur le quartier et atteinte au dynamisme de la vie associative).

Toutefois ces remarques doivent être tempérées par la reconstruction d'une partie des bâtiments ainsi qu'un projet de lotissement dans la Boucle de l'Isle par un promoteur privé. Ces opérations devraient amener une certaine mixité de la population. Un quartier dont la structure démographique reste cependant plus jeune que celle de la ville (commune de Périgueux : 26,5% de moins de 25 ans, Gour de l'Arche : 34,85% de moins de 25 ans).

Une population comprenant peu d'étrangers (10%). Une population étrangère en grande majorité d'origine maghrébine mais une arrivée massive de français originaire de Mayotte depuis quelques années. On note également l'arrivée de nombreuses familles des pays de l'Est ou du Proche-Orient

depuis quelques années. Ce constat peut s'expliquer par la présence d'appartements mis à disposition par France Terre d'Asile.

L'insertion professionnelle des jeunes est une question récurrente. Nous avons pu observer :

- Un nombre important de familles monoparentales (Périgueux : 19,0%, ZUS de la région : 24,6%, Gour de l'Arche : 29,91%) mais également une quantité considérable de familles recomposées.
- Une population des logements sociaux, en moyenne, plus fortement marquée par des problèmes de santé liés à la précarité et à des conduites addictives.
- Des difficultés scolaires en primaire et au collège, d'apprentissage et/ou de comportement
- Une population active fortement marquée par le chômage (Périgueux : 15.6%, Gour de l'Arche : 35.8%, HLM du Gour de l'Arche isolés : 43.6%)
- Des difficultés pour certaines familles à entrer en relation avec l'école
- Des difficultés d'accès au droit commun
- Quelques jeunes à la dérive, dont certains montrent des signes d'inadaptation, de comportements délictueux...
- Des jeunes qui demandent un étayage dans leurs projets d'actions socio-éducatives et qui développent une vie de quartier et du lien social
- Des jeunes mères de familles isolées avec peu de ressources financières
- Un fort pourcentage de non diplômés (Périgueux : 13,5%, ZUS de la région : 27,6%, Gour de l'Arche : 29,56%)
- Un fort pourcentage de la population du quartier en locatifs HLM (Périgueux : 19,2%, ZUS de la région : 56,1%, Gour de l'Arche : 62,99%).

Jeunes rencontrés

Tranche d'âges	Homme	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientation partenaires
10 ans et moins	7	8	15			
11-14 ans	12	9	21			
15-18 ans	33	14	36			1
19-21 ans	43	14	56			1
22-25 ans	39	11	48			2
Plus de 26 ans	11	12	22		1	
	145	68				
TOTAL GENERAL	213				1	

Jeunes soutenus

Tranches d'âges	Filles	Garçons	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	2	3	5	7		
11-14 ans	6	9	15	11	4	
15-18 ans	8	29	37	29	8	
19-21 ans	11	38	49	41	8	
22-25 ans	6	20	26	16	10	
26 ans et +	6	5	11	11		
Total	39	104	143	113	30	

La légère baisse du nombre de jeunes suivis au titre de la Prévention spécialisée constatée depuis deux exercices pour les tranches 10 à 18 ans et dans une moindre mesure 19 à 21 ans a tendance à s'enrailler. Elle peut néanmoins s'expliquer par l'accompagnement que mène le Centre Social du Gour de L'Arche à la création d'une Junior Association qui concerne environ 25 jeunes. La baisse s'exprime notamment sur les tranches 11-14 ans et 15-18 ans. Un certain nombre de jeunes se tourne de nouveau vers l'équipe de prévention pour ce qui concerne, particulièrement, les difficultés liées à la scolarité, l'emploi et/ou familiale. La charge de travail administrative liée au programme POIEJ et la perte de 220 logements sur le secteur Saltgourde explique également la diminution du nombre de suivi. L'Augmentation du nombre de suivis hors territoire ne s'explique pas uniquement par l'intervention sur de nouveaux secteurs (Francheville, Vieux Périgueux – Auberge – Place Hoche et La Gare – St Martin) mais également par la présence en pied d'immeuble de jeunes qui habitaient à Saltgourde avant la destruction. Ceci est à noter car pour le moment, cette fréquentation est assidue et les jeunes régulièrement fidèles au poste et nombreux. Cela impacte donc notre travail de rue.

Accompagnement d'un jeune demandeur d'Asile (Vignette clinique)

Ce jeune, nous le surnommerons Franck.

Franck est un jeune rencontré lors de notre travail de rue au centre-ville de Périgueux.

Après avoir pris un premier rendez-vous dans un bar de la ville avec Franck nous avons pu commencer à travailler le lien de confiance.

Franck a pu nous raconter une partie de son histoire et de son parcours qui l'a amené dans notre région. C'est dommage que tu ne donnes pas quelques indications de ce vécu, qui peut en dire long sur l'expérience de ce jeune qui ne peut nous conduire qu'à l'humilité dans l'accompagnement.

Franck était à cette période suivi par le CADA sur l'aspect administratif. Également, il bénéficiait de cours de langue Française qu'il suivait de manière assidue, car il avait compris que cela restait une nécessité en vue de son intégration sociale sur notre territoire.

Plusieurs rendez-vous ont été mis en place avec Franck et la responsable du CADA afin de faire le point sur l'évolution de son parcours.

Franck n'a jamais oublié un rendez-vous que ça soit pour ses cours de français, pour les rendez-vous chez médecin, toutes ses démarches administratives, ses rencontres avec les éducateurs, etc.

Par la suite avec mon collègue de secteur nous avons proposé à Franck une activité sportive dans un club de boxe de Périgueux. Nous avons continué à favoriser le lien grâce à des moments de partage éducatif : lors d'une sortie à Bordeaux par exemple ou lors de rendez-vous ponctuels, mais toujours réguliers.

Alors que l'incertitude restait présente sur son avenir sur le territoire Français, rien ne se voyait dans son comportement : toujours souriant, de bonne humeur, il fallait vraiment insister pour qu'il

s'autorise à exprimer une certaine inquiétude. S'agit-il de pudeur, de maturité, de fierté ? Sans doute un peu de tout ça.

Nous avons pu rencontrer des personnes ressources de la Préfecture de la Dordogne afin d'évoquer la situation du jeune et de voir quelle était la possibilité d'une éventuelle régularisation.

Franck a des atouts qui peuvent lui faire espérer une chance pour l'obtention d'un document administratif qui lui permettrait de pouvoir se projeter dans l'avenir : passer du statut de demandeur d'asile à celui de réfugié, qu'on lui reconnaisse les épreuves qu'il a pu traverser, le droit à vivre en France, s'y projeter, y construire quelque chose, que notre pays, symboliquement et réellement, l'autorise à résider durablement, à s'installer.

FRANCK s'est très bien intégré au club de sport : les responsables du club sont très satisfaits de lui, il montre des qualités sportives, humaines et une intégration importante. Sa détermination et son investissement sont à chaque fois une véritable leçon d'humanité pour les autres.

Franck a des soucis de santé, l'équipe du secteur l'a mis en relation avec un service médical pour qu'il soit accompagné convenablement et dignement.

La motivation que Franck dégage a permis au club de mettre en place avec des partenaires, la Mairie de Périgueux³, l'association LE CHEMIN, trois actions sur les quartiers politiques de la ville.

Effectivement c'est Franck qui lors de ces trois représentations a encadré cette activité de manière bénévole dans ces quartiers.

Chaque séance a regroupé environ 25 jeunes, ces jeunes ont pu être pris en charge et en compte par Franck et les éducateurs du chemin avec beaucoup de professionnalisme. Lors de ces temps, il a pu endosser un autre statut, ce n'était pas Franck le demandeur d'asile, anonyme parmi les anonymes en souffrance mais Franck, le boxeur qui accompagne avec bienveillance les enfants des quartiers à la découverte de son sport et des valeurs qui s'y associent. Les partenaires présents ont été bluffés par son engagement, son attitude, sa disponibilité.

Aujourd'hui Franck ne bénéficie plus d'un accompagnement CADA : sa situation est donc devenue de fait plus précaire car sans logement et plus d'accompagnement.

Il lui reste en termes de soutien le club de boxe un service administratif qui s'occupe des réfugiés qu'il a contacté (merci de préciser) il y a peu de temps et l'association le Chemin qui reste proche de lui à travers les éducateurs, qui le soutiennent du mieux et du peu qu'ils peuvent.

Depuis peu il a trouvé un hébergement pour quelques temps chez un ami, ce qui reste compliqué et très précaire. Comment se loger ? Comment se nourrir ? Comment se déplacer ? Comment communiquer ? Franck ne peut travailler, malgré les offres qui lui sont proposées, son statut l'en empêche.

Pour cela avec mon collègue, nous avons pu lui obtenir 3 colis alimentaires et l'association a pu débloquer une somme d'argent qui va lui permettre de s'acheter de quoi se vêtir. C'est une situation difficilement acceptable, nous savons que d'autres sont dans son cas et nous redoutons, sans doute bien moins que lui qu'il soit débouté de demande d'asile avec obligation de quitter le territoire français.

Cette situation n'est pas un cas isolé, car nous rencontrons un nombre de plus en plus important de jeunes en situation administrative irrégulière, pour qui la Prévention Spécialisée ne peut que proposer des rustines tant la marge de manœuvre à l'accompagnement freine les possibilités.

³ Que nous remercions d'avoir su s'emparer de nos constats de terrain sur les besoins repérés par Le Club de Prévention sur les quartiers de la Ville en proposant des actions du tac au tac.

- **Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées.**

Age	Insertion Pro. Formation		Difficultés Personnelles et familiales		Santé		Logement		Scolarité (aide aux devoirs)		Justice		Informations Préoccupantes		Accès aux loisirs		Problèmes administratifs		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Moins de 10 ans			2	1			1	1											
11/14			5	3			1		5						11	2			
15/18	8	4	2	2			2	2		7	2				5	4	2		
19/21	20	5	2	1	1	1	2	2		7	1				8	3	9		
22/25	17	1	2	2	1	1	2	1			2				5		8		
Plus de 26		2	1	1			1	1											
TOTAL	45	12	14	10	2	2	9	7	6	9	10	0	0	0	29	9	19		

La très forte baisse des chiffres de l'item « logement » constatée en 2017 par rapport au Rapport d'Activités de l'année 2016 s'est stabilisée en 2018. En 2017 cette diminution s'expliquait notamment par la fin du relogement des anciens locataires de Saltgourde durant les exercices précédents.

En 2018 les chiffres de l'item « Justice » ont légèrement baissé. Cette diminution peut s'expliquer en partie par le fait que les interpellations et les grosses interventions de police étaient ciblées sur d'autres quartiers de l'agglomération où délinquance et trafic de stupéfiants se cristallisent depuis quelques années. La relation peut également être faite avec le travail de lien et d'insertion sociale qui éloigne les plus jeunes du trafic. Les familles jouent, bien évidemment, un rôle primordial. La délinquance n'est manifestement pas liée aux individus en tant que tels mais aux parcours de vie.

On note une légère augmentation de l'item « Difficultés personnelles et familiales » et un léger tassement pour « l'Insertion Professionnelle et la Formation ».

L'item « Accès aux Loisirs » ne tient pas compte des jeunes déjà présents sur l'école de boxe mais uniquement de ceux ayant été orientés dans l'année.

Actions sur les quartiers vécus :

L'équipe éducative reste attentive aux préoccupations des habitants dues aux divers regroupements de jeunes sur les secteurs qui ne sont pas nécessairement couverts par la P.S.

Le quartier vécu correspond aux usages des jeunes et des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent mais ce n'est pas nécessairement leur lieu de domiciliation. Ces quartiers ne donnent pas lieu à un périmètre géographique précis.

Aujourd'hui l'attention est plus particulièrement portée sur les secteurs couvrant La Gare/St Martin, le Square Jean Jaurès, la Place Francheville, le Vieux Périgueux (plus particulièrement la Place Hoche et la rue Aubergerie). Les aménagements de la rue des Mobiles, débutés en fin d'année 2018, devraient améliorer la vie quotidienne et contribuer à pacifier un quartier qui ne demande que ça.

Notre professionnalisme, notre expertise sociale, nous amènent à intervenir auprès et à aller à la rencontre de groupe de jeunes à la marge qui naviguent entre trafic de stupéfiants et radicalisation.

La démarche consiste à établir un lien avec des jeunes qui font peur et créent du désordre sur des

quartiers où personne n'ose aller, pour, dans un premier temps, pacifier et désamorcer les conflits. Avec beaucoup d'humilité, nous travaillons à mettre en place un lien de confiance avec les jeunes qui finissent par accepter le contact.

La vigilance des éducateurs s'applique également aux Frères Musulmans qui, de manière régulière, font du prêche de rue en direction des jeunes les plus fragilisés. Ces stratégies d'occupation du territoire et le rôle de « prophètes de l'ombre » pourraient engendrer des processus de recrutement et des conduites à risques.

Notre rôle ici est d'être vigilants, en essayant de rentrer en contact, comme l'équipe l'a fait, avec les prédicateurs et de manifester notre présence bienveillante. A travers l'échange sur leurs démarches et le rappel constant de nos missions, nous œuvrons à faire bouger les lignes, c'est en quelque sorte une guerre de territoire qui se joue au long cours.

En 2018, la prudence des éducateurs à l'égard des prêcheurs de rue a donc été maintenue. La stratégie des prédicateurs (moins visibles qu'auparavant) s'appuie sur le *tabligh*, un mouvement transnational de prédication. Les « frères » ne visent pas un public éduqué mais exercent un pouvoir d'attraction très fort sur les publics jeunes et notamment sur ceux qui ont un profil marginalisé, une population déshéritée et frustrée selon le principe d'une « islamisation par le bas », ou plutôt une « réislamisation », les populations immigrées étant la cible privilégiée des *tabligh*.

Nous restons attentifs à ces divers fonctionnements qui peuvent bien sûr attirer certains jeunes.

La stratégie mise en place nous permet de jauger le climat, d'évaluer les comportements, voire de proposer des actions mais surtout d'être à l'écoute des jeunes.

L'équipe reste un pilier sur le secteur en occupant l'espace qu'il ne faut en aucun cas déserrer. L'action des éducateurs s'inscrit donc dans une logique de prévention de la délinquance et de lutte contre les phénomènes de radicalisation mais ne correspond pas aux problématiques proposées dans la grille d'évaluation. La difficulté est que ce type d'intervention est difficilement quantifiable mais extrêmement importante, voir primordiale. La plupart des rencontres avec ces jeunes n'a pas donné lieu à la rédaction de Notes de Suivi Individuelles (N.S.I.).

Problème d'insertion professionnelle et formation :

Concernant les difficultés rencontrées par les éducateurs quant au traitement des dossiers « POIEJ », nous pouvons noter une amélioration des conditions liée à la création d'un poste de coordonnateur socio-professionnel. En effet les contraintes qu'impose le « POIEJ » sont désormais réparties entre éducateurs et CSP. Toutefois de nouvelles craintes se font jour quant à l'apparition d'objectifs chiffrés et quantitatifs. Avec cette vision, l'association tendrait à devenir de moins en moins créatrice de projets mais à répondre aux commandes définies par la puissance publique. Cette dernière construit des appels à projets pour inciter les structures associatives à répondre aux besoins d'un secteur mais tels que la collectivité les conçoit. Les professionnels s'accordent sur une évidence : notre cœur de métier est l'insertion sociale et l'accompagnement au droit commun.

Le POIEJ nous éloigne des problématiques auxquelles se confronte notre public cible. On s'occupe du sort des jeunes éloignés de l'emploi mais bien souvent les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes suivis par les éducateurs de rue ne leur permettent pas d'être employables. Avec le POIEJ et la focalisation sur les jeunes NEET, n'est-on pas en train de nous éloigner de ces problématiques qui sont au centre de nos missions de protection de l'enfance ?

Autre crainte : la mise en concurrence des structures de prévention. Sans prévention digne de ce nom, les mineurs en danger présentent des risques de se confronter par la suite à la justice pénale.

Enfin le POIEJ est une activité chronophage qui nous éloigne du terrain et risque de laisser le territoire aux mains de groupes radicaux (Frères Musulmans et autres groupes salafistes) et du trafic de stupéfiants.

Les éducateurs orientent et accompagnent les publics les plus fragiles dans des dispositifs d'insertion, de la formation et de l'emploi durables mais si certaines précautions ne sont pas prises, l'insertion

professionnelle reste un sujet sensible et de crispation avec les jeunes.

En effet le retour à l'emploi ne suit pas et les éducateurs de prévention qui sont les premiers travailleurs sociaux sur les quartiers, en pied d'immeuble, se retrouvent pris à parti. Il est à noter que les indicateurs de taux de chômage et de précarité sont élevés et le public possède un faible niveau de diplômes. La Boucle de L'Isle est un quartier en marge des dynamiques économiques et de formation du territoire. Nous constatons également qu'il existe toujours une mise en concurrence des structures, services et organismes qui interviennent sur la même thématique de l'insertion avec notamment le Centre Social, l'Adulte Relais du Grand Périgueux et La Mission Locale. (Qui fait quoi ? Où est la cohérence ?). Si nous faisons le « boulot » des autres qui va faire celui des éducateurs ?

Difficultés personnelles et familiales :

Les problèmes personnels peuvent rejaillir sur le comportement et la qualité de la vie sociale des jeunes. La relation à l'autre s'en voit ainsi perturbée. Ces difficultés personnelles sont très souvent liées à l'extrême paupérisation des familles habitants sur le quartier ou à des carences éducatives. Plus de la moitié de la population vit avec moins de 11250 euros par an, soit 60% du revenu médian de référence nationale. Dans la Boucle de l'Isle, le revenu médian annuel est de 9700 euros. Ce qui en fait un des quartiers les plus pauvres de la région. Au-delà de cette précarité financière, ce quartier concentre problèmes et retards : chômage élevé, nombreuses familles monoparentales, précarité et éviction scolaires, habitat et équipements vieillissants.

Les difficultés d'insertion professionnelle et de formation peuvent impacter et rejaillir sur cette problématique. Sans projet professionnel car le marché de l'emploi reste précaire et sans projet personnel, les jeunes n'arrivent plus à vivre de manière décente.

Les éducateurs tentent alors de rétablir un lien de confiance et de restaurer l'image de soi des jeunes. Le partenariat est un outil et peut être une réponse et une solution dans la démarche de résolution de cette problématique.

Les éducateurs ont été confrontés à un certain nombre de situations administratives irrégulières qui compliquent souvent l'intégration citoyenne, sociale et surtout professionnelle des primo-arrivants et de leurs proches. Ces situations laissent apparaître un niveau de maîtrise de la langue française qui ne facilite pas l'insertion sociale et qui ne permet pas tout de suite, une fois la situation administrative réglée, de lever les freins liés à l'accès à l'emploi. En 2018 nous avons continué à accompagner des jeunes et des familles qui sont ou ont été en demandes d'asile.

Au lendemain de Noël une famille azérie s'est retrouvée sans logement pour donner suite au refus de leur demande d'asile. Une chaîne de solidarité s'est formée pour aider cette famille. Cette situation a déclenché une émotion très forte sur le quartier. Très affectés, les éducateurs du secteur et l'ensemble des soutiens (**RESF, camarades d'école, voisins et instituteurs**) décrivent les enfants de la fratrie, les deux plus jeunes à l'école primaire du Gour de l'Arche et le plus grand scolarisé au collège du quartier, comme parfaitement intégrés.

La monoparentalité associée à l'isolement, la pauvreté et l'impuissance à faire face au quotidien avec les enfants sont vécus par les familles comme des éléments de difficulté à l'insertion sociale.

Les éducateurs remarquent également des problèmes liés à l'inadaptation de la surface des logements concernant un certain nombre de familles nombreuses (avec des fratries pouvant aller jusqu'à une dizaine d'enfants) notamment en provenance de Mayotte. Dans ce cas les problématiques liées au logement et à celle des difficultés familiales sont difficilement dissociables. Ces familles sont davantage confrontées au surpeuplement. Enfin, elles restent plus fréquemment concernées par la pauvreté, même si la redistribution sociale et fiscale réduit les écarts de niveau de vie avec les autres familles. L'exiguïté des appartements engendre de la promiscuité et entraîne des tensions avec le voisinage. Un constat encore amplifié par des facteurs psycho-sociaux individuels et collectifs ainsi que des facteurs

économiques et environnementaux. Lorsque des familles initialement de Saltgourde avant la destruction sont relogées sur Le Toulon, Chamiers ou le Centre-Ville, on constate que les jeunes continuent majoritairement à venir traîner en pied d'immeuble sur le quartier. Leur appartenance au groupe montre des comportements grégaires très actifs.

Santé :

Outre les difficultés d'accès aux soins liées aux problèmes financiers, les principaux freins constatés par les éducateurs résident dans le fait qu'un enfant doit aujourd'hui attendre au moins 12 mois avant de pouvoir être pris en charge par un pédopsychiatre ou un centre médico-psychologique. Un laps de temps beaucoup trop long qui ne fait qu'aggraver son mal-être et les tensions intra-familiales.

Logement :

L'inquiétude, le climat de défiance et les crispations des habitants avec l'office et la municipalité liées à la destruction des HLM à Saltgourde se sont dissipés et semblent faire partie du passé.

Toutefois, conscients de l'impact sur la dynamique de leur quartier, les habitants se montrent impatients et se plaignent de l'absence d'informations à propos de la reconstruction.

A noter la fusion des Office HLM Dordogne Habitat et Office HLM Grand Périgueux : celui du Gd Px intègre celui du Département.

Justice :

En travail de rue, on entend très souvent des jeunes faire part de leur sentiment d'injustice qui est très profondément ancré. Mais pas un sentiment d'injustice par rapport à ce qu'ils ont fait eux-mêmes -ils reconnaissent que lorsqu'on a fait une « bêtise » il faut que l'on soit sanctionné-, mais pourquoi eux et pas d'autres ? Pourquoi être en possession d'une petite quantité de cannabis ou conduire avec un permis qui a été annulé par la perte des points, vous amène à une peine de prison quand, de hauts personnages, ancien chef de l'état ou ministre du budget (ce sont ceux-là que les jeunes citent dans les échanges avec les éducateurs), continuent eux d'être en liberté et de « profiter de la vie... » ? Cette injustice-là est très profondément ancrée.

Plusieurs accompagnements ont été mis en place pour des jeunes ayant des affaires à régler avec l'instance pénale.

Certains d'entre eux, sortis de prison, restent encore fragilisés par leur situation. Des rencontres ont lieu avec eux afin de faire le point et de voir où ils en sont.

Notre rôle d'accompagnement avec ces jeunes a été primordial sur le plan professionnel, social et a permis à l'équipe éducative de renforcer notre mission sur le quartier en direction des jeunes les plus fragilisés et à la marge.

Le lien existant a permis également de rester en contact, de continuer à discuter avec eux et d'avoir une certaine vigilance afin qu'ils n'attirent pas d'autres jeunes, voire très jeunes (Jeunes en échec scolaire, oisifs), dans les réseaux et l'économie parallèles.

En 2018 les problématiques liées à la justice sont stables. On peut noter qu'aucun suivi personnalisé ne concerne les jeunes femmes. A l'exception du quartier de la gare et des quatre chemins, le trafic de drogue n'a pas donné lieu à de grosses « descentes » de police. Ceci peut expliquer que les éducateurs aient été moins sollicités sur ces questions. Un jeune orienté sur le chantier de démolition de Saltgourde n'a finalement pas pu travailler en raison de son incarcération en fin d'année. En contact avec son avocat, Les éducateurs ont fourni des attestations en début d'exercice afin de lui permettre de sortir de son incarcération préventive.

L'accès aux loisirs :

Les partenariats avec les associations sportives Ecole de boxe du Boxing Club Périgourdin, G2L (futsal) et Golf Municipal de Périgueux sont la clef de voûte de l'action menée en direction de l'accès aux loisirs. C'est bien plus qu'un simple dispositif d'accompagnement au droit commun en matière de loisirs. C'est un outil de développement social, de co-construction avec les associations, de coopération et de pacification. Agir en direction de l'accès aux loisirs sur un quartier réputé isolé et excentré c'est aussi permettre de réduire les inégalités d'accès à l'offre et aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs. Les activités culturelles et sportives ont un rôle dans le développement de la personnalité de l'individu. Ce sont autant de moyens d'expressions diversifiés qui permettent une meilleure connaissance de soi et des autres et développent l'esprit critique. Cela contribue à l'émancipation.

Le partenariat avec l'école de boxe initié par le Chemin est porté depuis 4 ans par le Boxing Club Périgourdin. L'activité Boxe a lieu le lundi et le vendredi soir au gymnase et mobilise un total d'environ 50 (jusqu'à 25 dans une même séance) jeunes, filles et garçons, âgés de 8 à 21 ans du quartier mais également de Périgueux, Chancelade, Hauts de l'Agora et Chamiers.

Après une réorganisation au cours de la saison 2017/2018, qui a donné lieu au sein du club à un changement de Président et à l'arrivée d'un nouvel éducateur (Khalid Chaboune), ancien jeune du quartier et ancien compétiteur, qui a pris l'encadrement de la section du Gour de l'Arche. La venue de Khalid a eu pour effet d'augmenter l'effectif de manière significative depuis deux ans et a redynamisé une activité qui se portait déjà bien.

Le groupe est mixte. Garçon et filles fréquentent ensemble cette section sans difficultés particulières et dans le respect le plus total. Les règles de conduites induites par l'éducateur sont respectées à travers une pédagogie adaptée. L'accent a été mis sur la formation afin que des jeunes du quartier soient formés pour aider et encadrer aux côtés de Khalid.

L'équipe du chemin est toujours en périphérie de cette activité en étant en relation régulière avec les membres du boxing, son président et le responsable pédagogique.

Des concertations sont mises en place de manière informelle ainsi que des discussions avec les jeunes, les éducateurs se chargeant par ailleurs de « rabattre » les jeunes qui sont en demande rencontrés dans la rue.

Un des buts de notre implication est d'être au plus près du public afin de créer et de consolider le lien relationnel.

Parallèlement à cette action bien inscrite dans le temps, l'équipe éducative a toujours développé des actions liées aux loisirs, au sport et à la culture de manière très ponctuelle. C'est avant tout un outil pour rentrer en relation avec les plus jeunes et maintenir un lien avec les plus vieux.

Dans un esprit de développement social du quartier l'équipe mène simultanément un travail de soutien à la création d'associations afin que ces actions d'animation puissent être prises en charge par les habitants. En fin d'année un accompagnement à la création d'une nouvelle association a débuté avec un groupe de quatre ou cinq jeunes âgés de 18 à 25 ans. L'objectif est d'obtenir un nouveau créneau pour une action Futsal à la salle du Toulon. Reprendre l'article 1 des statuts

Les éducateurs tiennent également à souligner que la typologie du quartier ne permet pas de remplir toutes les fiches individuelles de renseignements pour tous les jeunes. Un certain nombre s'y oppose et préfère que leur anonymat soit respecté.

La problématique de l'accès aux sports et aux loisirs reste toujours une préoccupation importante de l'équipe même si, en termes de propositions, des activités existent sur le quartier notamment avec le Centre Social. Un effort doit être fait dans le portage de la médiation. Les freins restent la mobilité bien sûre, le côté financier, mais la méconnaissance de l'existant et le manque de sensibilisation à certaines

cultures reste un problème majeur pour un grand nombre de personnes. En fin d'exercice les éducateurs ont pu rencontrer la **nouvelle équipe à la tête de la scène conventionnée L'Odysée qui assure la codirection provisoire** par intérim en attendant le recrutement d'une nouvelle direction. Les échanges ont permis d'identifier les nouvelles orientations en direction des publics éloignés. Nous souscrivons à la volonté de l'Odysée d'aller vers un public plus jeune, vers plus de médiation culturelle dans les quartiers et moins de propositions hors sol (exemple les spectacles de Mimos sur le Toulon ou le Gour de L'Arche). Ces résolutions semblent aller dans le bon sens et ouvrent de nouvelles perspectives de travail en partenariat pour 2019.

Le futsal est également un temps fort du quartier. Initié et encadré par les éducateurs du « Chemin » il y a plus de dix ans, cette action est aujourd'hui portée par l'association de jeunes G2L.

Cette activité mobilise 45 jeunes et adultes en majorité habitant le quartier mais également originaires du centre-ville de périgueux et sa périphérie (Chamiers).

Comme pour la boxe, le futsal draine un vivier important de public nous permettant ainsi de rencontrer des jeunes éventuellement en demande d'un accompagnement. Pour d'autres, la prise de contact peut aussi se résumer à la mise en place d'une relation de confiance à instaurer ou conforter.

25 d'entre eux ont participé au tournoi de foot salle du Toulon le jeudi 26 avril 2018 organisé en partenariat avec le délégué à la Politique de la Ville de la Préfecture, porteuse du projet, et l'IUT de Périgueux. Ce tournoi a remporté un très large succès auprès des jeunes. L'ambiance était très chaleureuse avec une participation de 12 équipes soit environ 140 jeunes et 16 encadrants. Les éducateurs du Chemin étaient présents pour soutenir ou accompagner les équipes de Boulazac, Chamiers, Le Toulon et Gour de L'Arche. L'IUT, le lycée Bertran de Born, le lycée Laure Gatet, le lycée Claveil et le CFA BTP étaient représentés avec une ou plusieurs équipes.

Durant la coupe du monde de football à trois reprises, pour les quarts, la demi et la finale, nous avons accompagné ou retrouvé des jeunes en soirée sur la Fanzone Gamenson.

Bien qu'en périphérie du quartier du Gour de L'Arche, le golf de Périgueux reste un secteur d'intervention privilégié du travail de rue. Pendant plusieurs années l'équipe du secteur du Gour de L'Arche a mis en place des chantiers éducatifs en partenariat avec le golf, les tâches confiées aux jeunes allant du jardinage à la peinture en passant par l'entretien et le ramassage de balles.

Les jeunes proposés sont intégrés dans l'équipe des jardiniers. Aujourd'hui on ne peut être que satisfait du comportement de tous ces jeunes qui sont passés par ce dispositif car leur comportement et leur implication au sein de l'équipe des jardiniers leur a permis de trouver des repères, se sentir valorisé et pour certains d'élaborer des idées de projet professionnel pour le futur. En 2018, aucun chantier de ce type n'a été mis en place mais le levier peut se réactiver à tout moment.

Le travail de rue qu'effectue les éducateurs en passant régulièrement aux abords ou dans le périmètre du golf permet un travail de médiation entre les jeunes, les habitants du quartier et les adhérents du Golf.

Par leur travail et la relation de confiance qu'ils ont réussi à instaurer avec les membres du golf, les éducateurs facilitent l'intégration de jeunes dans l'école de golf ou directement au sein du club afin qu'il puisse participer à la vie associative.

Groupes de jeunes en pied d'immeuble :

Par le passé les regroupements de jeunes en pied d'immeuble ont provoqué assez régulièrement des tensions avec les locataires. Ces derniers se plaignaient de comportements inadaptés, de tapages nocturnes dans la rue et les cages d'escaliers, de courses sauvages et de crissements de pneus, de dégradations dans les parties communes ou sur le mobilier urbain. Les échanges dans la rue étaient parfois véhéments.

Pour donner suite à des rencontres régulières avec les habitants, l'équipe éducative a mis en place une

médiation. Le but était de veiller au bien-être des citoyens, de trouver des solutions de pacification et de paix sociale. L'enjeu à travers la médiation était aussi d'éviter l'utilisation des plus jeunes par le groupe à des fins malveillantes (trafic).

L'équipe a effectué un gros travail de médiation pour permettre les échanges intergénérationnels et interculturels.

Le travail de rue réalisé par les éducateurs a permis effectivement d'analyser et de constater la présence de jeunes dans l'espace public et les cages d'escaliers vécus de façon peu rassurante par les habitants. En raison des travaux de démolition de Saltgourde, la présence en groupe de jeunes du Gour de l'Arche ou originaires d'autres quartiers s'est déplacé sur le croisement Raudier/Chemin de Saltgourde et dans les cages d'escaliers et au pied des immeubles de Raudier, à Suzanne Lacore et dans le quartier du Bassin (des jeunes et leurs familles ayant déménagé sur ce secteur suite à la démolition de Saltgourde).

Le lien créé par l'équipe éducative sur le quartier avec les groupes de jeunes étant à la marge permet d'échanger et de faire passer des messages. En parler a permis de désamorcer les conflits.

Les activités sportives et culturelles à la portée de tous, conduites ou soutenues par l'équipe éducative, contribuent à une meilleure cohésion sociale ainsi qu'à un climat de créativité et d'innovation.

Les chantiers éducatifs, tel que la création du barbecue collectif il y a quelques temps permettent une amélioration du cadre de vie favorisent le bien-être dans le quartier tout en réhabilitant une confiance accrue et une image améliorée des jeunes qui y participent.

4/ Outils de médiations :

Objet Type domaine	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes participants (préciser nombre filles)	âge	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantier Educatif	PaintBall Spirit (Espaces Verts / Remise en état du site après tempête) 168 heures	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.	Du 10 au 19 avril 2018	4 jeunes Non NEET	4 de 15 à 18 ans	- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler l'autonomie par le biais d'un départ en vacances et le projet d'insertion sociale. - Faire une observation des jeunes au travail. - Préparer et soutenir un projet de départ en séjour durant les vacances d'été en partenariat avec le Centre Social du Gour de l'Arche.	Paintball Spirit St Laurent sur Manoire

Chantier Educatif	Chantier Peinture du lieu d'accueil et de travail de la Cie Lazzi Zanni à Boulazac 90 heures	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.	Du 9 au 19 octobre 2018	2 jeunes NEET	2 de 22 à 25 ans	- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle - Faire une observation des jeunes au travail.	Cie Lazzi Zanni
Chantier Educatif	Accueil d'évènements culturels et sportifs « Village de Noël » de Périgueux 63 heures	Les objectifs spécifiques sont déterminés en fonction des jeunes accueillis et de nos projets avec chacun d'eux. Pour autant, le travail sur le cadre professionnel, (la réalisation d'un contrat de travail, par exemple) est un moyen de les confronter à la réalité, au sens de l'effort, au travail d'équipe, au rapport à l'argent ... tout en nous permettant un vrai support à la relation avec eux.	Le 2 décembre	1 jeune	22/25 ans	- Maintenir le lien pour nous permettre de travailler le projet d'insertion sociale et professionnelle - Faire une observation du jeune au travail (respect des règles de vie, des consignes de sécurité, des horaires, des consignes de travail).	Ville de Périgueux

En 2018 les chantiers éducatifs ont représenté 321 heures pour le secteur du Gour de L'Arche (153 h NEET et 168 h non NEET) soit 11,62 % des heures de chantiers distribuées par l'association.

La baisse conséquente par rapport à l'année 2017 peut s'expliquer, selon nous, en partie par le fait que nous avons été obligés de réduire le volant d'heure sur le chantier Lazzi Zanni en fin d'année par manque d'heures disponibles.

En décembre une animation ponctuelle inter-secteur a eu lieu à Chamiers entre les jeunes participants au chantier permanent jardin et le jeune chef Denis Agovi. Cette action a pris la forme de la réalisation, par les jeunes du chantier, d'une soupe composée à partir des légumes du jardin sous la conduite de Denis. Jusqu'en 2017 Denis a été accompagné par les éducateurs du Gour de L'Arche. Aujourd'hui, à tout juste 24 ans, il est le chef de l'Esplanade mais son jeune âge n'en fait pas un débutant, bien au contraire. Habitué à cuisiner avec sa mère, Denis s'applique à revisiter des standards de la cuisine française.

Originaire des Balkans, Denis est très vite tombé en amour pour le métier de cuisinier. Et si l'un de ses rêves est de décrocher un jour une étoile au célèbre Guide Michelin, ce jeune garçon travaille dur depuis son arrivée en France.

Et du Périgord qui l'a accueilli adolescent, il n'hésite pas à sublimer les mets du coin, comme lors du concours « Aquitaine Terre de Génie », en 2016, dont il sortira vainqueur, dans la catégorie « Jeunes en formation ».

5/ Le partenariat :

Association G2L :

Maintien du partenariat avec l'association G2L (pour Gour De L'Arche). C'est une manière d'aller vers notre public et de faire avec, surtout avec le public adolescent qui est peu captif.

L'action Futsal reste un outil indispensable à la vie sociale du quartier. Les jeunes jouent dans un espace normé et où les règles fixées par G2L sont respectées. Les locataires, quant à eux, peuvent mesurer le calme revenu dans leurs cages d'escaliers. Depuis deux ans des contacts ont été pris avec le District de Football et nous travaillons afin d'accompagner l'association dans l'intégration du championnat départemental de Futsal. Cette démarche est compliquée et prend du temps en raison des problèmes de structuration de l'association et de mobilisation de ses membres.

Banque alimentaire :

En 2018 contrairement aux années précédentes nous avons participé à la distribution de quelques colis alimentaires. Le recours à ce dispositif beaucoup moins important que sur d'autres secteurs de la P.S. peut s'expliquer par la présence d'une antenne des Restaurants du Cœur sur le quartier. En général, les familles s'adressent directement aux Restaurants du Cœur sans passer par le filtre des éducateurs. Depuis de nombreuses années l'action des Restaurants du Cœur est bien connue des habitants. L'autre raison qui pousse les éducateurs à avoir peu recours à la Banque Alimentaire est la tendance qui se développe depuis plusieurs années à l'humanitarisme : cette façon ambiguë d'être dans l'aide d'autrui. Avec cette vision, on serait plus dans la souffrance à soulager que dans une dignité à respecter. Il faut donc bien distinguer le besoin d'aider et le désir d'aider.

Les rares fois où nous sommes sollicités peuvent s'expliquer par la difficulté à soutenir le regard des autres lors de la distribution dans un espace tel que celui des Restaurants du Cœur.

Même s'il est peu effectif, ce partenariat est pour nous l'occasion de répondre aux besoins de jeunes et de leurs familles qui se trouvent dans des situations de paupérisation extrême. La distribution se fait

de manière anonyme. Nous avons eu recours à la Banque Alimentaire à plusieurs reprises pour soutenir Macalou, un jeune expulsé de son logement à Trélissac. Il était **hébergé dans le quartier de la Borie des Mounards**, le temps de l'examen de sa demande d'asile. Celle-ci a été refusée, l'obligeant à quitter l'appartement mis à disposition par l'association France terre d'asile.

Centre Médico-social :

Nous avons en moyenne une rencontre trimestrielle avec les assistantes sociales de secteur. Nous faisons le point sur les situations que nous avons en commun. Nous nous informons également sur les projets que nous mettons en place. Nous communiquons également par téléphone quand le besoin s'exprime.

En fonction des situations, il nous arrive de nous rencontrer pour travailler ensemble sur un point précis, en accord avec l'usager. En 2019 nous prévoyons de renforcer le partenariat qui s'est un peu étioilé durant l'année.

Coordination Réseau Nouvelle Chance avec la Maison de l'emploi et le Centre social L'Arche:

L'action a pour objectif de permettre à des jeunes résidants sur le quartier du Gour de l'Arche, et par extension en 2017, la Boucle de l'Isle et le Bas-Chamiers (quartier prioritaire Contrat de ville 2015-2020) ne connaissant pas la Mission Locale ou en rupture avec celle-ci, de construire ou reconstruire un lien social facilitateur de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le travail se fait de façon concertée avec les professionnels de terrain qui connaissent les jeunes : éducateurs du Club de Prévention « Le Chemin », médiatrice Emploi-Formation des jeunes du Grand-Périgieux, animateurs du Centre Social l'Arche, assistantes sociales de secteur et référente RSA du Centre Médico-Social du Gour de l'Arche. Les réunions au Centre Social du Gour de l'Arche sont passées de tous les deux mois en 2017 à tous les trois mois en 2018

Afin d'aider les jeunes à reprendre confiance en eux et à accéder à l'emploi, une action d'évaluation professionnelle axée sur le savoir être et le savoir-faire a été menée en partenariat avec l'agence Manpower qui a pu proposer des mises en situation professionnelle via des missions d'intérim.

Ce temps d'échange entre partenaires permet également de prendre connaissance des offres d'emploi ou de formation dans un laps de temps très bref afin de mettre en relation jeunes et employeur ou organisme de formation dans les plus courts délais

Visite en milieu carcéral et problèmes de justice :

Maintien du lien, relation avec l'avocat et les parents. Préparer le retour du jeune sous contrôle judiciaire sur le quartier. Travailler en amont le projet de son insertion sociale et professionnel en partenariat avec la MDE. En 2018 les éducateurs n'ont réalisé aucune visite en milieu carcéral. Une mise en relation avec l'avocat d'un jeune incarcéré à Gradignan a débouché sur la rédaction d'un courrier afin de l'aider à sortir de sa détention préventive.

Nous déplorons que les axes sur lesquels le gouvernement s'est appuyé jusqu'alors soient orientés vers le « tout pénal ». En effet, le 23 novembre dernier devant l'assemblée nationale, la garde des sceaux, Nicole Belloubet, annonçait vouloir « accélérer les délais de jugement des mineurs » et créer vingt nouveaux centres éducatifs fermés (CEF). La ville de Bergerac s'est d'ailleurs positionnée pour recevoir un CEF. Le paradoxe est que depuis plusieurs années déjà, on trouve plus de jeunes mineurs en danger ou mineurs isolés étrangers dans les MECS que de jeunes délinquants.

Boxe éducative :

Action portée par l'Ecole de Boxe du Boxing Club Périgourdin, entité distincte du BCP. La prévention n'ayant pas vocation à institutionnaliser ses actions, aujourd'hui cette animation est portée par le BCP. L'activité Boxe a lieu le lundi et le vendredi soir au gymnase et mobilise ~~35~~ 50 jeunes, filles et garçons, âgés de 8 à 21 ans. Pour la deuxième année consécutive nous constatons une augmentation importante des effectifs.

Le Conseil Citoyen de La Boucle de L'Isle :

Il est difficile de transformer la vie de milliers d'habitants sans les associer à la mutation de leur quartier. Instances de démocratie participative, les conseils citoyens ont été créés afin qu'ils soient « associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville.

L'Equipe éducative participe au Conseil Citoyen de la Boucle de L'Isle qui est composé de 16 habitants et de huit acteurs locaux (commerçants, présidents d'association, etc.). Par sa vision globale, ses modes de gouvernance participative, la variété de ses interventions et l'expertise de ses nombreux intervenants et notamment la PS, le conseil citoyen joue un rôle important dans les politiques de développement social du territoire. Il nous permet de soutenir et accompagner la parole des habitants dans la réflexion sur le devenir de leur quartier. Il s'agit de faire remonter les besoins des habitants. Et ensuite de leur apporter des réponses car ce n'est pas possible de les laisser dans le néant.

Le CC permet d'avoir un regard sur les dossiers déposés par les associations en Politique de La Ville et d'émettre un avis consultatif.

Golf Municipal de Périgueux :

A la demande du Golf Municipal de Périgueux, un diagnostic réalisé par les éducateurs avait mis en lumière les tensions entre golfeurs et jeunes du quartier, des dégradations de Green et de mobiliers urbains, des vols et l'errance de jeunes sur le secteur...

Un travail important de médiation est fait depuis de nombreuses années avec ce partenaire.

Cela permet à des jeunes du quartier d'accéder à cette pratique.

Le Golf Municipal reste également un support pour les chantiers éducatifs.

Aujourd'hui, bien que cela n'ait pas toujours été le cas, les relations entre jeunes et membres du Golf sont courtoises et respectueuses.

Le travail mis en place par l'équipe éducative montre un réel besoin de nos missions et de nos actions.

Le partenariat avec le Golf Municipal a permis à Jean-François, Kevin et Hamidou, trois jeunes du Gour de l'Arche, d'accéder à un emploi.

Autres Partenariats :

DDCSPP, Préfecture, MDE, 3S, PJJ, SPIP, APEI, ITEP Bayot Sarrazi, Association Agir, Centre de Pré-formation Le Relais, Ecole Primaire, Collège, Lycée Professionnel, Associations du quartier, Centre Social du Gour de L'Arche et de Marsac, Conseil Citoyen de la « Boucle de L'Isle », AFPA, CFA, Office HLM, Planning Familial, Centre de Dépistage, CCAS, Mairie de Px, Grand Périgueux, Service des sports de Px, BCP, Le Sans Reserve, L'Agora, Golf Municipal de Périgueux, Les Clubs de Foot...

6 / - Développement Social Local :

Travail sur le développement social des quartiers :

Soutien à la création d'associations. Participation aux réunions DSU, Conseil Citoyen...

L'article 5 de l'arrêté de 1972 introduit la notion d'inter-institutionnalité. L'affirmation d'un nécessaire partenariat comme principe fondamental trouve sa justification dans la nécessité de rétablir les liens entre les personnes et leur milieu, comme le précise la circulaire :

« La notion d'action avec le milieu – et non uniquement avec les jeunes isolés, en dehors du contexte familial et social – doit avoir la priorité dans les objectifs d'une association de prévention spécialisée. »

Les actions collectives peuvent contribuer au développement social local mais elles nécessitent alors des articulations entre la gestion institutionnelle et la dynamique associative.

L'équipe du secteur de la « Boucle de l'Isle » participe également au Conseil Citoyen d'où émane des propositions qui permettent de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

En 2018, nous avons accompagné à la création d'une association de parents du quartier qui a pour but de favoriser le développement social, de promouvoir et d'organiser des événements culturels sur le quartier du Gour de L'Arche et dans tous autres lieux disponibles. De promouvoir l'engagement et d'accompagner les jeunes à la citoyenneté. De favoriser les échanges culturels et/ou humanitaires entre jeunes originaires du quartier du Gour de L'Arche et jeunes habitants le Maroc.

En fin d'année nous avons également engagé une réflexion avec un groupe de jeunes originaires du quartier mais aujourd'hui installés sur le Toulon et la rue A. Maziéras. Ces jeunes sont en demandes d'activités de loisirs sur leur quartier. Nous les accompagnons dans la création d'une association qui a pour objet l'animation du quartier du Toulon par la proposition d'activités socio-culturelles, l'obtention de créneaux au gymnase du Toulon ou dans tout autre gymnase de l'agglomération Périgourdine et la mise en place de projets d'actions en faveur de l'animation de proximité afin d'inscrire l'association dans une démarche de Développement Social Local. L'association souhaite également intégrer son projet dans une approche de mixité en direction des quartiers Politique de la Ville (Chamiers, Gour de L'Arche) mais également du centre de Périgueux.

3.3.5. Le secteur du Canton Boulazac Isle Manoire :

1/ Typographie du Territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention, schémas du quartier :

L'équipe de prévention spécialisée intervient sur le canton Isle Manoire (Ex St Spierre de Chignac).

Liste des communes

- **7 communes dans le canton d'Isle-Manoire**
- [Bassillac et Auberoche \(24026\) \(Partie\)](#)
- [Boulazac Isle Manoire \(24053\)](#)
- [La Douze \(24156\)](#)
- [Sanilhac \(24312\) \(Partie\)](#)
- [Saint-Crépin-d'Auberoche \(24390\)](#)
- [Saint-Geyrac \(24421\)](#)
- [Saint-Pierre-de-Chignac \(24484\)](#)

24 257 Habitants

Notre secteur d'intervention est très étendu. C'est pourquoi nos modalités d'actions varient en fonction des besoins.

Boulazac Isle Manoire : Cité « Les Hauts d'Agora » :



Ce quartier représente une zone d'intervention pour laquelle l'approche typique de la prévention spécialisée est pertinente. C'est pourquoi nous avons un local et une permanence d'accueil au cœur même de ce quartier.

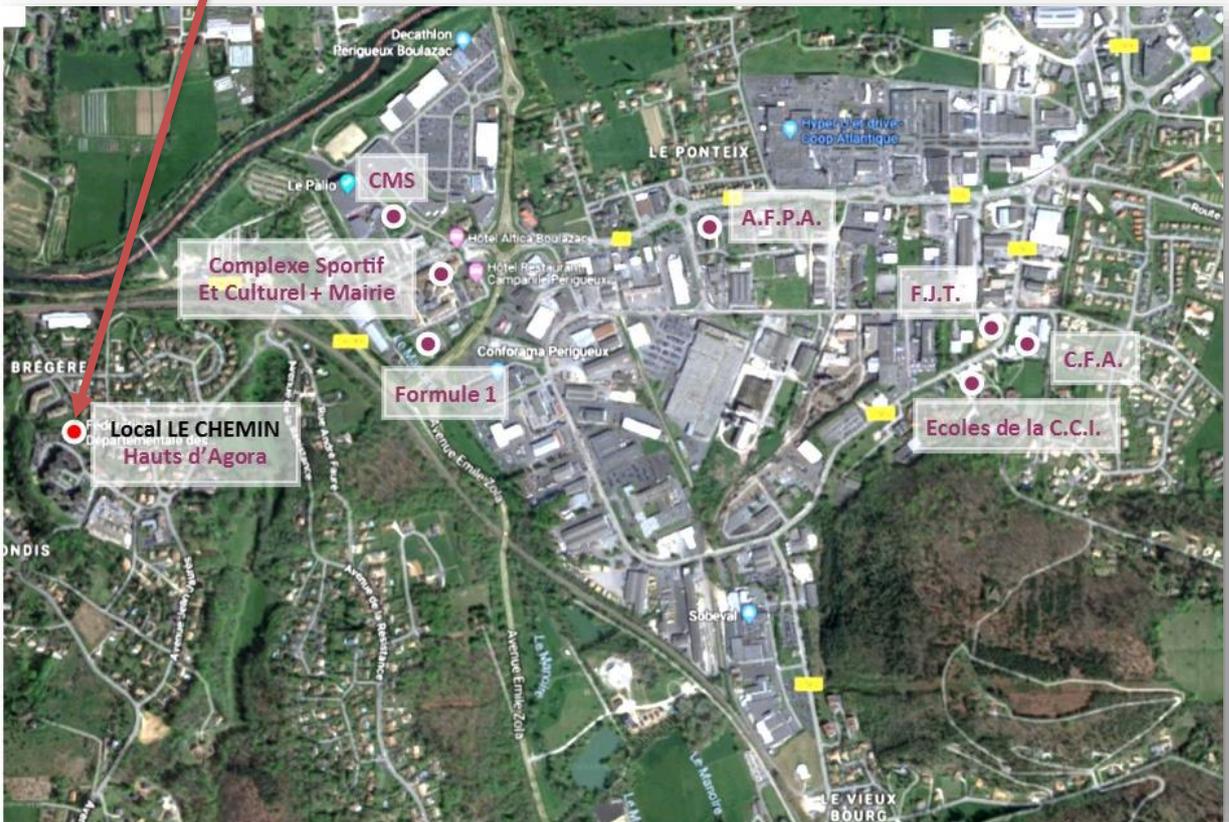
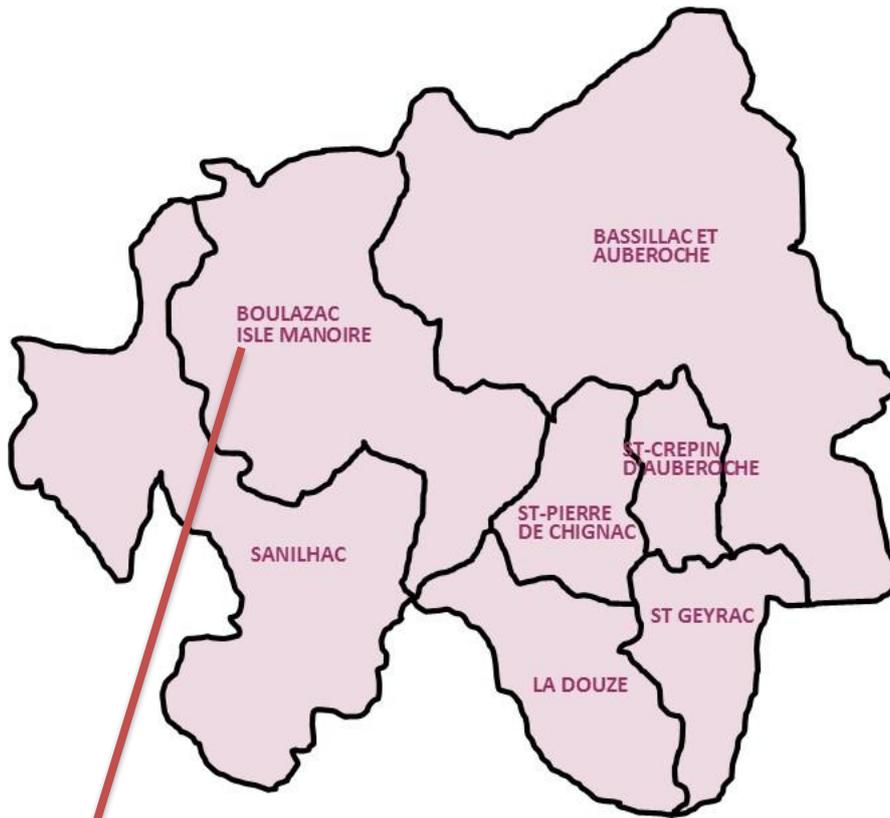
Les problématiques rencontrées sur ce secteur sont spécifiques aux quartiers dits « sensibles », présentant une grande précarité économique, une grande diversité culturelle, un grand nombre de logements collectifs, pour certains très vétustes.

Historiquement, la ville a cherché, à travers une logique de développement, à apporter une réponse globale aux difficultés de ce quartier. C'est à ce titre que le Club de Prévention Spécialisée avait été mis en place.

Depuis janvier 2017, c'est Le Chemin qui a repris les missions préalablement confiées à Mosaïque. Le choix du Conseil Départemental consiste à maintenir les actions de prévention spécialisée à Boulazac.

A noter qu'outre les Hauts d'Agora, nous investissons le centre-ville de Boulazac, ayant une attention particulière portée sur l'hôtel Formule 1, sujet sur lequel nous reviendrons dans ce rapport d'activité.

Zone Rurale reculée :





Notre territoire d'intervention comprend de vastes zones rurales (C.F. Carte ci-dessus), qui elles aussi sont touchées par des formes de précarité et de marginalisations sociales. C'est pourquoi une présence de la prévention spécialisée est nécessaire.

Cependant, la disposition géographique des zones rurales demande un autre mode d'intervention :

- Renforcement du partenariat,
- Veille sociale.

Dans les faits, ce sont souvent les Mairies qui sollicitent la prévention spécialisée, au cas par cas.

Il se peut aussi que le CMS de Boulazac (par le biais des assistantes sociales), ayant vocation à intervenir sur le canton, joue un rôle d'interface pour nous adresser un jeune, une famille.

Cette connexion avec les zones rurales nous amène également à être sollicités sur des territoires encore plus éloignés, les situations étant traitées au cas par cas, selon la pertinence et nos possibilités d'intervention ou de réorientation vers d'autres partenaires. (Exemple : Thenon, pays de Vergt...)

2 /- Faits marquants

L'hôtel Formule 1 de Boulazac : dans le cadre de notre travail de rue, nous constatons que cet hôtel est largement investi depuis des années par un grand nombre de personnes demandeuses d'asile. Nous abordons assez facilement le contact avec ces personnes, demandeuses de toute forme d'aide possible. Notre travail consisterait plutôt à établir le contact avec des jeunes correspondant aux tranches d'âges ciblées par la prévention spécialisée. La « rotation » de l'hébergement rend ce travail extrêmement compliqué, même si certaines familles semblent y rester plusieurs mois. Nos constats sont les suivants : nous sommes interpellés pour que nous puissions emmener de très jeunes enfants à la piscine l'été : demande que nous ne pouvons honorer, mais que relayons au Centre Social. Les adultes voudraient du travail, mais leur statut les empêche d'accéder à l'emploi. Certains montent jusqu'à notre local des Hauts d'Agora, viennent prendre un café en attendant leur cours d'alphabétisation...

Nous ne pouvons que déplorer la situation précaire dans laquelle ces personnes, dont des familles, se retrouvent : pas de cuisine, pas d'intimité, des chambres « bondées », c'est le lot quotidien de toutes ces personnes sans ressources, en détresse, dont les lendemains nous semblent chaotiques. La prévention spécialisée ne peut pas prendre la place des associations militantes mais peut faire cas de ce qu'elle observe. La Dordogne Libre du 19 décembre 2018 titrait « Au Formule 1, la misère trouve asile »...

Chantier de Noël / partenariat Ville de Périgueux : Périgueux renouvelle sa confiance en notre travail d'accompagnement à travers nos chantiers éducatifs. 4 jeunes de Boulazac ont donc été mobilisés sur le projet « gestion de la Patinoire » dès l'ouverture du Marché de Noël⁴.

3/ Le public du territoire :

➤ Jeunes rencontrés :

Tranche d'âges	Hommes	Femmes	Travail de rue	Accueil à l'association	Travail partenarial	Orientations partenaires
10 ans et moins	0	0	0	0	0	0
11-14 ans	4	3	7	4	4	0
15-18 ans	9	4	13	12	2	0
19-21 ans	31	18	34	27	20	14
22-25 ans	22	22	30	4	19	28
Plus de 26 ans	27	12	25	8	19	4
Sous-Total	93	59	109	55	64	46
TOTAL	152					

Un jeune ou un adulte rencontré a pu l'être à plusieurs reprises. Le total ne reprend qu'un seul contact par Personne. C'est le travail de rue et le travail partenarial notamment avec le CMS du Conseil Départemental et la commune de Boulazac Isle Manoire qui permet de rencontrer les jeunes et leurs familles.

⁴ Chantier autour duquel nous nous attarderons plus tard dans ce rapport d'activité.

➤ **Jeunes soutenus :**

Tranches d'âges	Hommes	Femmes	Total de jeunes soutenus	Sur le territoire d'intervention	Hors du territoire	Inconnu
10 ans et moins	0	0	0	0	0	0
11-14 ans	2	0	2	2	0	0
15-18 ans	5	1	6	6	0	0
19-21 ans	18	9	27	25	2	0
22-25 ans	14	8	22	19	3	0
Plus de 26 ans	5	4	9	9	0	0
TOTAL	44	22	66	61	5	0

ACCOMPAGNEMENT DE PAB (Vignette Clinique) :

PAB est un jeune que le service de prévention connaît depuis plusieurs mois. Pour l'anecdote, nous avons d'abord rencontré ses parents sur notre présence éducative lors d'un marché de Noël à la patinoire.

C'est un garçon de 15 ans, déscolarisé depuis plus d'un an. Il vit avec ses parents et sa petite sœur. La situation familiale est depuis longtemps très conflictuelle.

PAB arrivant dans l'adolescence, déscolarisé, la situation se dégrade rapidement.

La mère se dit dépassée et le père peu présent.

Un suivi en prévention spécialisé ne peut se faire que sous certaines conditions. De fait connaissant la famille depuis quelques temps, le lien de confiance était instauré.

Nous nous sommes donc rendus plusieurs fois au domicile pour observer ce qu'il pouvait se jouer et tenter de proposer à PAB des solutions afin que la situation n'empire pas. Nous avons pu accompagner PAB et sa mère à tous les différents rendez-vous que leur a imposé le Directeur du collège. L'idée était de ne pas « lâcher » PAB, même si une rescolarisation dans cet établissement paraissait impossible : sa scolarité était trop chaotique et PAB s'est retrouvé exclu.

Il est important que les adultes puissent avoir un discours cohérent afin que le jeune soit rassuré. Nous sommes passés par plusieurs étapes :

- des stages en Boulangerie dans deux enseignes correspondant à ses appétences où nous l'avons accompagné,
- des temps scolaires adaptés (classe Relai).

Ceci n'a pas vraiment pu tenir dans le temps.

Toujours avec l'accord de PAB et ses parents, nous avons accompagné PAB dans un établissement qui a l'habitude d'accompagner les « décrocheurs scolaires ». L'idée était d'adapter la scolarité vers une

formation alternant cours et découverte de métiers. Nous avons d'abord fait une visite afin que PAB puisse se projeter et qu'il reprenne une scolarité dans cet établissement.

Cependant ceci reste très fragile. Souvent, l'insertion sociale et/ou professionnelle ne suffit pas pour garantir une stabilité dans le projet des jeunes. C'est pourquoi nous devons continuer à accompagner cette famille, afin de travailler avec eux sur les difficultés qu'ils rencontrent. Sans quoi PAB ne pourra s'engager dans un projet quel qu'il soit sur du long terme. Aujourd'hui des pistes d'accompagnement complémentaire à la nôtre pour une thérapie familiale sont envisagées.

Quoiqu'il en soit, à ce jour, PAB est scolarisé (depuis la rentrée) en 3^{ème} prépa pro, goûtant diverses expériences liées à un éventuel futur métier. Il tient sa scolarité...à suivre !

Accompagnement individuel en fonction des problématiques rencontrées :

Age	Problèmes Insertion pro/formation	Problèmes personnels et familiaux	Problèmes de santé	Problèmes de logement	Problèmes scolaires (aides devoirs)	Problèmes de justice	Informations préoccupantes *	Problèmes d'accès aux loisirs	Problèmes administratifs
10 ans et moins	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11/14	0	2	0	0	2	0	0	2	0
15/18	4	5	0	0	2	0	0	2	0
19/21	18	15	12	3	0	9	0	0	13
22/25	16	18	6	9	0	3	0	0	4
Plus de 26 ans	8	4	4	2	0	1	0	0	3
Hommes	38	26	16	9	1	11	0	2	16
Femmes	8	18	6	5	3	1	0	2	4
TOTAL	46	44	22	14	4	12	0	4	20

A noter que l'item maltraitance comptabilise uniquement les jeunes soutenus pour l'association le chemin, et pour qui nous avons fait un signalement.

Insertion Professionnelle et Formation :

Cet Item représente la demande la plus importante qui émane surtout des Jeunes Hommes. Quand cette demande est la première qui est formulée par un Jeune, le soutien que nous apportons fait apparaître d'autres problématiques qui rendent l'insertion professionnelle difficile (voir items ci-dessous). En majorité nous organisons des chantiers éducatifs pour travailler la question de l'employabilité. Nous avons également recours à des partenaires tels que la Mission Locale, des

entreprises locales, le Coordonnateur Socio Professionnel du Chemin. Sur l'aspect formation, la proximité de l'A.F.P.A. et des écoles de la C.C.I. est un plus pour les Jeunes.

Difficultés personnelles et/ou Familiales :

Comme les années passées c'est un axe de travail important. Les difficultés familiales sont souvent au cœur de notre intervention. Chaque situation est traitée au cas par cas avec des accompagnements très différents souvent individualisés et de fait chronophages. Le travail avec le C.M.S. de Boulazac Isle Manoire est essentiel : leur situation, dans de nombreux cas, est déjà connue des travailleurs sociaux. Les compétences des assistantes sociales s'avèrent nécessaires. Pour la prévention spécialisée, c'est aussi l'objectif de ramener les personnes accompagnées vers les dispositifs ou recours du droit commun.

Santé :

L'accompagnement autour de la santé est très important mais souvent difficile. L'image que renvoie cette notion aux jeunes, que nous accompagnons en prévention spécialisée est souvent source de beaucoup d'inquiétudes.

Nous sommes amenés à assurer un accompagnement en amont afin de faciliter l'accès aux soins des jeunes, qui sont souvent éloignés des questions de santé.

Pour ces raisons, il est indispensable de faciliter l'accès aux soins, pour les jeunes que nous accompagnons.

Au cas par cas, nous pouvons être en lien avec des médecins, des psychologues ou des psychiatres... et nous pouvons être amenés à réaliser des accompagnements. C'est aussi le cas pour des personnes qui réalisent un bilan de santé via la CPAM ou qui pour des soucis liés à des consommations de substances, auraient intérêt à consulter le CEID.

Logement :

Les demandes concernent essentiellement l'accès à un logement pour des jeunes qui en sont dépourvus ou qui rencontrent des difficultés familiales. Des publics plus âgés nous interpellent aussi sur cette question. D'autres demandes concernent la réhabilitation du logement occupé. Il est indispensable que les demandes d'accès au logement soient soutenues par des revenus financiers stables.

Scolarité :

Dans le cadre de nos actions, nous effectuons un travail de médiation avec les familles et les institutions scolaires (collège, lycées, EREA, aide aux devoirs). Nous intervenons dans le même sens parfois auprès de structures médico-sociales (IME, ITEP, ESAT).

Ceci permet d'élaborer des projets personnalisés ou des réorientations pour les jeunes.

Justice :

Un travail partenarial existe depuis longtemps avec la P.J.J. (moins de 18 ans) et le S.P.I.P (plus de 18 ans). Des rencontres régulières sont organisées en fonction de l'accompagnement, y compris pendant

une incarcération, soit à l'initiative des Educateurs du Chemin ou de l'un des deux partenaires, avec l'accord du jeune bien entendu.

*** Informations préoccupantes (Ex- Item Maltraitance) :**

La question des maltraitances reste un sujet épineux et souvent tabou. Les Jeunes ne parlent de cette question que lorsque la relation est établie depuis longtemps. Pour autant les situations rencontrées n'ont pas donné lieu à des informations à la C.D.I.P. mais plutôt à des articulations de travail avec nos partenaires du CMS.

Loisirs :

Les demandes des Jeunes et des familles qui sont exprimées témoignent d'une méconnaissance et des difficultés pour accéder à l'offre culturelle qui existe sur la commune. Les Educateurs ont un rôle de facilitateurs pour les accompagner dans leurs démarches.

Problèmes administratifs :

Les difficultés administratives sont, pour le public de prévention spécialisée, très nombreuses. Il est souvent indispensable de les accompagner de très près sur ce sujet (impôts, CV, lettre de motivation, CAF etc.).

Les difficultés sont nombreuses (mauvaises connaissances des structures, difficultés de compréhension, peur des administrations...).

Cette problématique n'est pas à prendre à la légère, car c'est souvent un frein à l'insertion sociale. C'est encore plus présent aujourd'hui, notamment avec les changements qu'entraînent le recours quasi systématique au numérique.

4 / - Outils de médiations

Objet/type/domaine	Nom	Description	Objectif	Période	Nombre total de jeunes	Tranche d'âge	Problématiques travaillées	Partenaires
Chantier Éducatif	Fête de la musique	Accompagner la Mairie de Périgueux pour l'installation de la fête de la Musique		Juin 2018				Mairie Périgueux
Chantier Éducatif	Manutention	Accompagner la Mairie de Périgueux pour l'installation des manifestations sur Périgueux		Juin Juillet 2018				Mairie Périgueux
Chantier Éducatif	Désherbage	Accompagner 4 jeunes sur de l'entretien d'espace vert en partenariat avec la Mairie BIM		Juillet 2018				Mairie BIM
Chantier Éducatif	Marché de Noël	Travailler avec la Mairie de Périgueux sur la gestion de la patinoire du marché de Noël		Décembre 2018				Mairie Périgueux

Le chantier éducatif s'inscrit dans une démarche de prévention et de médiation qui se situe en amont des chantiers d'insertion. Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 25 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation, de solidarité et de lien social sur les différents quartiers de la ville. Nous avons pu constater qu'il dynamise le partenariat local autour de la prévention et de la médiation.

Les chantiers éducatifs n'ont pas a priori l'ambition d'une insertion économique, mais plutôt permettent d'aider les jeunes à (re)prendre « confiance en soi », à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leur motivation à effectuer un travail, à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe, à leur donner une

première expérience professionnelle et à vivre la réalité de ce monde-là, et donc à inscrire le jeune dans une démarche de citoyen actif. En participant à des travaux liés à un intérêt collectif se créent ainsi des liens avec les habitants des quartiers et les institutions.

Objet, type, domaine	nom	description	période	Nombre de jeunes	partenaires
Action collective	Fête des voisins	Participer à la fête des voisins annuelle	Juin 2018		
Action collective	Foot	Participer à différentes manifestations sportives	2018	6	Mairie - Préfecture

Tournoi de foot au sans réserve

La préfecture de Dordogne est à l'initiative d'un tournoi de foot de quartier. Dans le cadre de notre travail en partenariat avec le Foyer Jeune Travailleur de Boulazac Isle Manoire, nous avons envisagé une action collective. Nous avons proposé d'accompagner six jeunes, issus du Quartier des Haut d'Agora et du FJT. Cette action visée à mieux se faire connaître des jeunes du FJT et renforcer le partenariat avec les professionnels. Le tournoi s'est déroulé en soirée au sans réserve. L'investissement de chacun a permis à cet événement de se dérouler dans les meilleures conditions. Nous pouvons, une fois de plus, constater que ce type d'actions collectives est bénéfique pour développement des quartiers. Les jeunes que nous accompagnons éprouvent moins de difficultés à sortir des quartiers dans ce contexte-là.

ACTION COLLECTIVE : chantier éducatif, MARCHE DE NOEL 2018

Tous les ans en décembre, le cœur du centre-ville de Périgueux revêt ses habits de lumière : forêt de sapins, chalets en bois, moquette rouge... Le village de Noël transforme le bitume en un espace chaleureux avec ses musiques entraînantes, sa patinoire, ses décorations et ses odeurs de marrons...

Trêve de lyrisme, c'est dans ce cadre, pour la 2^{ème} année consécutive, qu'un chantier éducatif a été mis en place. Cette action, imaginée en partenariat avec la Mairie de Périgueux, tend à se pérenniser. L'objectif s'est recentré sur la gestion de la patinoire en partenariat avec les personnels municipaux.

Dans un premier temps, nous élaborons avec les services techniques tout le déroulement et l'organisation de chantier à venir. Ceci donne lieu à plusieurs réunions afin de fixer un cadre pour chacun.

Les chantiers éducatifs demandent une réflexion et une approche très singulière. Aucun chantier ne se ressemble et ne doit être abordé de la même façon. Le public en prévention spécialisé est très hétérogène. C'est pourquoi, en fonction des chantiers éducatifs, il nous est indispensable de réfléchir l'accompagnement du public, afin que les jeunes ne se trouvent pas en difficultés.

Le chantier du marché de Noël est sur une période de quatre semaines, de mi-décembre à mi-janvier. Les jeunes que nous accompagnons sont en contact direct avec le public ce qui demande une certaine autonomie.

C'est dans ce cadre que nous avons accompagné cinq jeunes sur quatre semaines de travail. Même si le cadre du chantier est le même pour tous, l'accompagnement des jeunes requiert toujours une approche singulière.

Le support étant la gestion de la patinoire, les jeunes avaient chacun un planning à respecter pour le roulement des équipes. Nous devons assurer, avec les équipes de la mairie de Périgueux, l'accueil du public, la distribution des patins et l'entretien de la glace. Ce sont des temps privilégiés dans un cadre de travail. Ils nous permettent de renforcer le lien avec les jeunes et de pouvoir mettre en perspective le travail éducatif, leur réalité et la réalité du monde du travail.

Quelques illustrations de participants :

Pour Momo, l'idée était de le sortir d'une certaine réalité de quartier. Pour certains jeunes le quartier étant la seule référence, ils ne peuvent sortir de cette réalité, qui ne correspond pas à celle du monde du travail. Ce qui explique en partie ses échecs lors de son apprentissage. Momo n'a pu aller jusqu'au bout de ce chantier, répétant les mêmes erreurs que par le passé : beaucoup d'aplomb, jamais à l'heure, présent mais ailleurs. Pour l'instant, il nous boude un peu, nous verrons comment il digèrera cette limite que nous lui avons fixée.

Mamar lui est un adolescent immature, il fallait l'accompagner au plus près dans des conditions réelles de travail : rappel du cadre, des consignes, de fondamentaux du côté du savoir être. Cette expérience aurait intérêt à être reconduite pour travailler sur ces points, ce qui lui permettrait d'évoluer. Mais parfois, les choses vont très ou trop vite : Mamar est rentré sur le dispositif de la garantie jeune quelques jours après le chantier suite à un désistement. Nous doutons que ce dispositif soit pertinent à ce moment de son parcours, ce suivi semble nous échapper pour le moment...

Nous accompagnons Jojo depuis plusieurs mois, et nous lui avons proposé afin de saisir une opportunité dans son accompagnement. Ayant des problèmes de justice, il lui fallait du travail. Nous accompagnons Jojo afin qu'il tente de sortir de ce cercle sans fin « délinquance et justice » et qu'il prenne conscience de la construction de son projet dans le temps. Non pas juste pour échapper à une condamnation mais pour qu'il puisse envisager l'avenir plus sereinement... à ce jour, il est loin d'en comprendre les enjeux. Doit-il faire l'expérience de l'incarcération pour mieux se projeter ? Ce jeune est au point d'arrêt et à ce jour, se donne tous les moyens pour éviter d'y penser...

Dans le cadre du travail inter-secteur, nous avons travaillé avec l'équipe du Gour de l'Arche. Un jeune qu'ils accompagnent a donc pu faire le chantier avec nous. Dans la perspective de travailler sans filtre, nous invitons les partenaires sur nos chantiers. Un conseiller mission locale a pu constater le travail et l'implication de ce jeune. Nous avons donc provoqué une rencontre et un projet de travail durable a été trouvé avec formation et peut être à terme d'un CDD de 10 mois une proposition de CDI.

Le chantier éducatif du marché de Noël 2019 de Périgueux s'est terminé début Janvier, avec la présence du Maire.

Le partenariat avec la ville de Périgueux se poursuit et se renforce d'année en année, preuve d'un travail commun possible.

5 / - Le partenariat

Le centre social Mosaïque : L'activité de l'association a été reprise par la ville de Boulazac Isle Manoire. Historiquement, les liens sont tissés avec le centre social. Nous notons qu'une nouvelle directrice a pris ses fonctions récemment.

Le CMS : Partenaire indispensable. Articulation autour de très nombreuses situations.

La Mission Locale : Nous travaillons très régulièrement avec la mission locale dans l'accompagnement global des jeunes : recherche d'emploi, de stage ou formations. Certains jeunes relevant de la prévention ont besoin d'un accompagnement soutenu que ne peut assumer seule la mission locale.

La PJJ : Certains jeunes que nous accompagnons en prévention sont confrontés à des problèmes de justice. Il nous est donc indispensable d'avoir un partenariat renforcé avec la PJJ pour accompagner au mieux chaque situation.

Le FJT : Nous développons ce partenariat depuis 2018. L'ouverture du FJT a modifié l'ambiance de ce quartier. Au vu des évolutions et des problématiques rencontrées, il nous paraît indispensable de maintenir ce partenariat.

Les Mairies : Sur Boulazac Isle Manoire, Le Chemin collabore avec de nombreux services pour l'accès aux loisirs, la culture, les chantiers éducatifs. Nous sommes en lien avec Mme la chef de cabinet du Maire, les services techniques. Nous travaillons ensemble des questions liées au logement également.

L'approche de la prévention spécialisée permet d'être au cœur des difficultés des familles et des quartiers. Souvent ces familles et ces jeunes sont coupés de tout contact avec une inclusion sociale quelle qu'elle soit. C'est pourquoi, nous n'envisageons pas le travail de prévention sans un lien très fort avec les partenaires de territoire (CMS, UT, Mairie, Centre Social, PJJ...). Notre rôle est d'emmener ses jeunes vers une réinsertion sociale qui passe forcément par un partenaire.

6 / - Développement Social Local :

Liste des actions principales DSL en 2018 :

Tournoi Foot sans réserve : La préfecture de Dordogne est à l'initiative d'un tournoi de foot de quartier. Dans le cadre de notre travail en partenariat avec le Foyer Jeune Travailleur de Boulazac Isle Manoire, nous avons envisagé une action collective. Nous avons proposé d'accompagner six jeunes, issus du Quartier des Hauts d'Agora et du FJT. Cette action visée à mieux se faire connaître des jeunes du FJT et renforcer le partenariat avec les professionnels. Le tournoi s'est déroulé en soirée au sans réserve. L'investissement de chacun a permis à cet événement de se dérouler dans les meilleures conditions.

Nous pouvons, une fois de plus, constater que ce type d'actions collectives est bénéfique pour le développement des quartiers. Les jeunes que nous accompagnons éprouvent moins de difficultés à sortir des quartiers dans ce contexte-là.

Basket : Dans le cadre de notre partenariat avec l'association Mosaïque, nous avons la possibilité d'avoir des places pour participer aux matchs de basket du BBD. Nous accompagnons des familles et des jeunes à certaines rencontres dans le cadre de notre travail de prévention.

Repas des voisins : Tous les ans le secteur famille de la ville de Boulazac Isle Manoir organise un des repas des voisins sur le quartier des Haut d'Agora. Nous nous joignons régulièrement à cette action collective qui permet des échanges et une convivialité nécessaire à la vie du quartier.

Formation déléguée de classe Michel de Montaigne : Dans le cadre de notre partenariat avec le collège Michel de Montaigne, nous avons co-animé une formation pour les délégués de classe. L'idée était d'être connu et reconnu par l'ensemble des élèves et donc pouvoir plus facilement intervenir sur les situations relevant de la prévention spécialisée.

Danse : Le secteur famille organisant régulièrement des actions autour de la danse, nous avons pu accompagner des jeunes filles du quartier qui étaient en demande de cette activité.

Loisirs secteur ado : En fonction des demandes et des besoins que nous repérons sur notre terrain d'intervention, nous orientons et accompagnons notre public sur des activités que propose le secteur ado. Par exemple, cet été, nous avons accompagné les enfants des familles hébergées au F1.

4. CONCLUSION

Ce rapport d'activité annuel est une co-production de l'ensemble des salariés de l'Association. Il retrace, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'activité du service sur l'année 2018. Il s'inscrit sur le modèle des années précédentes, reprenant la forme, les objectifs et finalités ainsi que le cadre législatif et réglementaire de la Prévention Spécialisée. Il a été présenté au cours de l'Assemblée Générale de l'Association du Mercredi 10 AVRIL 2018 à la Maison du Temps Libre à Marsac sur L'Isle.

Conforme au travail réalisé au quotidien par l'ensemble des personnels salariés de l'Association, il est issu d'une réflexion collective et de l'apport théorique et technique de l'I.R.T.S. Poitou-Charentes. L'objectif étant de produire une image plus complète, affinée, de l'ensemble des activités du service, et notamment, le travail de Développement Social Local, et la dynamique impulsée sur les territoires.

5. ETAT DE REALISATION DES OBJECTIFS

Objectifs 2018 : Organisation du Service (Etat de réalisation) :

- Recrutement pour le 1^{er} Septembre 2018 d'un chef de service éducatif en appui technique aux professionnels de terrain et d'une jeune en contrat d'apprentissage (Elève Educatrice Spécialisée). **Action réalisée.**
- Compte-rendu de l'évaluation Interne et lancement de l'Evaluation Externe. Ecriture du Projet de Service 2019/2023. **Evaluations internes et externes terminées. Le projet de service sera finalisé avant le 30 Juin 2019.**
- Organisation d'une journée d'échanges Administrateurs, Salariés, Public sur une thématique commune (En 2018 ou 2019). **Action non réalisée, difficile à mettre en œuvre.**
- Observation sociale et diagnostics du territoire partagés à réaliser en concertation avec nos partenaires (Conseil Départemental, Etat, Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, Communes du territoire...). **Rapprochements à effectuer suite au nouveau schéma départemental enfance familles dès 2019.**
- Formation au logiciel « Proximus » (Suivi de l'activité), en lien avec le Règlement Général de la Protection des Données Personnelles (R.G.P.D. – Acte Juridique Européen en date du 25 Mai 2018). Abandon du projet. **Logiciel en réseau inopérant.**

Transition du marché de service P.O.-I.E.J. :

- 2500 Heures de Chantiers Educatifs à réaliser (Sous réserve de la finalisation en 2017 avec la Tarifiatrice du Conseil Départemental). 1750 heures NEET - 500 heures NON NEET (P.D.L.V.) - 250 heures Conseil Départemental NON NEET. **La totalité des heures a été réalisée.**
- 5344,50 heures de repérage « Jeunes N.E.E.T. » à effectuer. **Toutes les heures de repérage ont été effectuées.**

- Dans l'idéal, 50 Jeunes « Nouveaux NEET » à rencontrer en 2018 par l'équipe éducative. **31 nouveaux « Jeunes N.E.E.T. repérés » en 2018.**

Objectifs 2019 - Organisation du Service :

- **Projet de Service à Réaliser avec de nouveaux enjeux de territoire.**
- **Observation sociale et diagnostics du territoire à réaliser 2019 (Territoire d'habilitation P.S.)**
- **Achat d'un nouveau siège pour l'association et d'un local pour les Educateurs au Centre-Ville de Périgueux.**
- **Réponse éventuelle à un appel à projet P.N.O. – I.E.J. Secteur d'habilitation P.S. et Mise en œuvre de Chantiers Educatifs sur des territoires ruraux (Soumis à objectifs).**

6. ANNEXES

A.1 Le cadre d'intervention :

Le club de prévention spécialisée « le Chemin » s'inscrit, d'une part, dans un cadre légal et réglementaire, et d'autre part, dans une convention de financement avec l'autorité de tutelle et de tarification : le Conseil Départemental de la Dordogne. Ce cadre de fonctionnement définit le secteur géographique d'intervention, et également de façon plus précise, les caractéristiques du public ciblé.

La prévention spécialisée s'inscrit dans un cadre de référence multiple, qui se décline graduellement, du texte législatif, en projet associatif, puis de service, et enfin, en projet d'accompagnement des publics.

A.2 Le texte législatif :

La prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Elle continue de reposer sur des principes d'actions définis, antérieurement, par les circulaires d'applications qui ont suivi la publication de l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972, portant reconnaissance, par l'Etat, des interventions de prévention spécialisée. Les actions de prévention spécialisée s'inscrivent de façon spécifique, en application de la loi du 5 Mars 2007 réformant la Protection de l'enfance, dans les actions de prévention de l'inadaptation sociale devenue, par la volonté du législateur, un axe majeur de la Protection de l'enfance.

La promulgation de la Loi 2016-297 du 14 Mars 2017 relative à la Protection de l'Enfant a réaffirmé la place de la Prévention.

« Le service de l'aide sociale à l'enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes :

1° Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social, qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre ;

2° Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment des actions de prévention spécialisée visées au 2° de l'article L. 121-

2 > « Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

2° Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ».

Elle est constituée légalement, sur la base de la combinaison des articles L 121-2 et 221-1-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

A.3 La convention :

Le Conseil Départemental de la Dordogne a établi une convention avec l'Association « Le Chemin » signée en Annexe III à la délibération n° 09-136 du 23 Janvier 2009. Ce document précise l'objet de la convention, ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne a également été élaboré afin de fixer des objectifs communs, à l'ensemble des associations exerçant des missions identiques sur le territoire départemental.

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service non personnalisé du Département, organise, en application de l'article L 221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

Ces actions, déléguées aux Clubs de Prévention, peuvent se décliner en actions éducatives tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu. Elles sont menées en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels, et supposent la libre adhésion des usagers.

Afin d'assurer ces missions, chaque Club de Prévention établit, en concertation avec l'administration départementale, des objectifs annuels. Ces objectifs sont déclinés sur une convention, qui en outre, conformément au décret n° 2001 du 6 juin 2001, détermine le montant de la participation financière du département.

Cette convention détermine également la forme des actions mises en œuvre, la procédure d'évaluation et d'objectifs, la durée et la date d'effet, les modalités de reconduction, les conditions générales, les clauses financières, la clause de résiliation, et enfin le règlement des litiges.

Cette convention lie le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Association « Le Chemin » pour la réalisation des objectifs, préalablement définis, puis évalués, et enfin réajustés au regard des évolutions diverses (législatives, problématiques, territoire...). De surcroît, et afin de préciser ces différentes conditions, un travail autour de l'élaboration d'un document cadre de la prévention spécialisée en Dordogne, véritable charte des bonnes pratiques professionnelles, a été finalisé en 2009. Ces précisions font suite, notamment, aux modifications législatives engendrées par les lois du 5 Mars 2007.

A.4 La charte :

Ce document cadre a pour objectif de définir les missions confiées par le Conseil Général de la Dordogne, aux associations de prévention spécialisée. Il a été élaboré et approuvé par l'ensemble des acteurs. Il fixe, pour chaque association les conditions de réalisation de cette mission, et les moyens mis à disposition. Il précise notamment :

- » Le territoire géographique de compétence ;
- » Les objectifs et axes de travail ;
- » Les moyens en personnels autorisés et financés par le Conseil Général.

Ce document réaffirme le caractère spécifique de la prévention spécialisée à l'égard des établissements et services sociaux et médico-sociaux décrits dans la nomenclature de la loi 2002-2 du 2 Janvier 2002, en raison de la singularité de l'approche éducative et sociale.

- Le cadre réglementaire et conventionnel ;
- Les objectifs de la prévention spécialisée ;
- Le public « cible » ;
- Les caractéristiques de l'action de prévention spécialisée ;
- Le partenariat ;
- Les pratiques professionnelles et la déontologie ;
- Les modalités de l'intervention ;
- L'évaluation.

Cette démarche d'évaluation doit être cohérente, logique et rigoureuse. Elle doit s'appuyer sur une méthodologie soucieuse de permettre une lisibilité optimum ainsi qu'une meilleure visibilité, des pratiques professionnelles, en vue notamment, de favoriser la meilleure compréhension possible par les élus et les différents acteurs et partenaires, des actions menées par la prévention spécialisée. Cette démarche doit permettre de mettre également en exergue, la pertinence de ce mode d'intervention sociale sur les territoires. Ainsi, l'évaluation doit s'inscrire dans les fondements même des pratiques professionnelles.

B.1 Le projet de service :

Le projet de service 2014/2018, rénové, a été travaillé sur un mode participatif avec l'ensemble des salariés du service de prévention spécialisée, dans le cadre d'un accompagnement technique du C.N.L.A.P.S. (Comité National de Liaison des Association de prévention Spécialisée). Il sera réécrit en fin d'année 2018 et au début de l'année 2019, en tenant compte des conclusions de l'évaluation externe, mais aussi de l'évaluation interne menée en 2017 et du projet d'amélioration du service qui en découle.

B.1.1. La finalité et les objectifs du service :

B.1.1.1 La finalité :

Quelques soient les déterminismes auxquels les personnes sont soumises, notre rôle est de leur apporter des outils visant leur développement personnel. Le service lutte contre toutes formes de violence, de discrimination et d'exclusion. Son but est de promouvoir l'égalité des chances, des places, l'intégration et l'égalité républicaine.

B.1.1.2. Les objectifs généraux du service :

Ils sont au nombre de quatre :

- **Agir pour le développement personnel et l'émancipation des jeunes en difficultés.** L'accompagnement individuel se réalise à partir de la rencontre, qui émane le plus souvent du *travail de rue*. L'éducateur va tisser des liens grâce à l'écoute du jeune, qui va favoriser un soutien. Cet accompagnement s'inscrit nécessairement dans la durée, permettant d'élaborer une évaluation et de donner au jeune les moyens d'accomplir son projet ;
- **Construire et mettre en œuvre une action éducative avec les groupes de jeunes.** Il s'agit de favoriser la socialisation des jeunes et l'apprentissage de la vie de groupe, la prise en compte de l'autre dans sa différence, permettre aux personnes d'appréhender un environnement différent de leur quotidien, et d'expérimenter de nouvelles situations ;
- **Favoriser le développement social local.** Agir dans et avec le milieu afin de créer les conditions nécessaires pour permettre l'expression créative des habitants, l'appropriation et la réappropriation de l'espace public et le développement des dynamiques sociales émancipatrices ;
- **Témoigner des réalités vécues sur les territoires par l'expertise et la veille sociale.** Le service « participe à ... » et réalise des études sur les territoires qui énoncent et explicitent les évolutions, les besoins, les aspirations, les problématiques des populations et des territoires afin de cibler nos interventions, de faire état des réalités vécues auprès des partenaires, des financeurs et de tous les habitants, et apporter des propositions d'évolution, de changement. Cet objectif suppose une méthodologie explicite et rigoureuse avec des outils adaptés.

B.1.2 Le cadre institutionnel du service :

B.1.2.1 Le cadre administratif et législatif de la prévention spécialisée :

L'arrêté du 4 juillet 1972 n'est pas caduc car il en est fait référence dans la loi 5 Mars 2007 portant sur la protection de l'enfance. La loi dite particulière développe les compétences du Conseil Général et précise dans un article, qu'il habilite les organismes publics ou privés d'action dite de Prévention Spécialisée.

Le « club de prévention » de l'Association « Le Chemin » a été habilité en date du 2 Novembre 2005, par arrêté du président du Conseil Général de la Dordogne.

Depuis l'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005, les services de prévention spécialisée sont réintégrés dans la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002, rénovant le code de l'action sociale et des familles. Elle les reconnaît en tant que ESMS, établissement social et médico-social définis à l'article L 312-1, soumis notamment aux outils de promotions des droits et libertés des personnes accompagnées et de leur participation à la vie et aux orientations des politiques mises en œuvre à leur profit.

B.1.2.2. Le cadre départemental :

Il est spécifique à chaque département. Il repose sur :

- La charte départementale de la prévention spécialisée, élaborée avec les différents services de prévention spécialisée du département ces dernières années ;
- La convention annuelle de délégation de mission.

Avant chaque exercice budgétaire, le Conseil Départemental de la Dordogne, soucieux de se mettre en conformité avec la loi, promulgue un arrêté de tarification à l'endroit des services de prévention spécialisée.

B.2.2.3 Le cadre éthique et déontologique :

« L'éthique est une recherche du bien vivre et du bien agir, fondée sur une disposition individuelle à agir de manière constante, en vue du bien d'autrui dans des institutions ».

Les droits des usagers

L'ordonnance du 1^{er} Décembre 2005 introduit un point IV à l'article L 312-1 du CASF qui prévoit que les services de prévention spécialisée ne sont pas soumis à toutes les dispositions relatives au droit des usagers telles que prévues aux articles L 311-4 à L 311-7.

La charte des droits de la personne accompagnée

Il n'existe qu'une seule charte fixée par l'arrêté du 8 Septembre 2003 intitulée « Charte des droits et libertés de la personne accueillie » qui s'applique à tous les secteurs du champ social et médico-social. Le service de prévention spécialisée de l'Association de prévention « le Chemin » retient l'adaptation de cette charte adoptée par le CNLAPS.

Elle fait référence dans toutes les modalités d'intervention et d'organisation du service

Le secret professionnel

Les professionnels qui interviennent dans le cadre de la mission de protection de l'enfance sont soumis au secret professionnel en vertu de l'article L 221-6 du CASF, et ou à l'obligation de discrétion au regard de l'article L 311-3 du même CASF. Ils sont cependant dans l'obligation de protéger les personnes vulnérables et peuvent également partager des informations à caractères secret dans certaines conditions :

L'article L226-2-2 du CASF dispose que « par exception à l'article 226-13 du code pénal, les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la politique de protection de l'enfance définie à l'article L. 112-3 ou qui lui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle, de déterminer et de mettre en œuvre les actions de protection et d'aide dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier. Le partage des informations relatives à une situation individuelle est strictement limité à ce qui est nécessaire à l'accomplissement de la mission de protection de l'enfance. Le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale, le tuteur, l'enfant en fonction de son âge et de sa maturité sont préalablement informés, selon des modalités adaptées, sauf si cette information est contraire à l'intérêt de l'enfant ».

Les professionnels concernés par le partage d'informations à caractère secret tel que défini par l'article L226-2-2 CASF sont donc :

- des professionnels qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui y apportent leur concours ;
- des professionnels astreints au secret de l'article 226-13 du code pénal.

Le guide de la DGAS relatif à la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation, détermine les personnes qui participent au processus de partage d'informations en distinguant :

- Les personnes non concernées par le partage d'informations, qui peuvent être amenées à transmettre des informations préoccupantes à la cellule départementale ; ce peut être l'assistant maternel, l'éducateur de jeunes enfants, l'enseignant, l'éducateur sportif, le bénévole, etc.
- Les professionnels qui participent au traitement de l'information préoccupante, qu'ils exercent au sein de la cellule départementale, ou qu'ils aient à effectuer l'évaluation de la situation de l'enfant, à donner leur avis ou à décider.

Ces derniers sont autorisés à échanger entre eux des informations à caractère secret sans s'exposer à des sanctions pénales.

B.2 Le processus d'évaluation :

L'activité du service de prévention spécialisée doit impérativement pouvoir évaluer :

- La pertinence de son action au regard de sa mission et des besoins de la population « cible » ;
- La cohérence de son intervention au regard de l'environnement et du territoire d'intervention ;
- La continuité des parcours des jeunes et des familles qu'il accompagne dans le cadre d'un dispositif global d'intervention sociale.

B.2.1 La démarche :

Le principe de l'évaluation est posé. Il doit guider toutes les modalités d'organisations de l'exercice de la mission, dans une volonté d'**amélioration continue de la qualité du service rendu** aux usagers du service, adapté aux spécificités de la mission de protection de l'enfance et les modalités d'intervention de la prévention spécialisée. Le service intègre complètement cette démarche en vue de se conformer aux obligations du calendrier des évaluations de l'ANESM et de la **promotion des bonnes pratiques professionnelles**.

B.2.2 Le calendrier :

Pour le service de prévention spécialisée de l'association « Le Chemin », au regard de la date d'autorisation de fonctionner délivrée par le Conseil Général de la Dordogne et de la circulaire n°398 du 21 Octobre 2011 de la D.G.C.S. (Direction Générale de la Cohésion Sociale), le calendrier de réalisation des évaluations a été respecté :

- **Evaluation interne, avant le 2 Novembre 2017. Réalisée.**

Nous avons démarré au mois de Décembre 2015 le travail d'évaluation interne en partenariat avec les 3 autres Clubs et associations de Prévention spécialisée de la Dordogne. Nous avons présenté au Conseil Départemental notre premier travail collectif : Le référentiel de la Prévention Spécialisée, le Mardi 05 Avril 2016. Le travail d'évaluation interne de chaque club de Prévention, a été terminé pour le mois de Novembre 2017.

- **Evaluation externe, avant le 2 Novembre 2018. Réalisée.**

Ce calendrier a été rappelé par un courrier de la D.D.S.P. (Direction Départementale de la Solidarité et de la Prévention du Conseil général de la Dordogne en date du 28 Mars 2012.

Cette démarche a été réalisée en concertation avec les deux autres clubs de Prévention du Département de la Dordogne pour en diminuer le coût.

Les Axes d'amélioration du service font l'objet d'une démarche de la qualité permanente qui est suivie par un comité de pilotage interne à l'association. Les salariés sont partie prenante de cette nouvelle organisation. **Le projet de service 20198/2023 en cours d'élaboration sera rendu au Conseil Départemental au mois de Juin 2019.** Il prendra en compte tous les points d'améliorations à mettre en œuvre sur la période concernée.